



CONSEIL GENERAL DES HAUTES- ALPES



Etude prospective sur le développement économique des Hautes-Alpes

Rapport de la phase 1 de l'étude –
Diagnostic des dynamiques économiques

Juillet 2012

REDACTEURS

Rémi LE FUR, Adrien BALOCCO



SOMMAIRE

• INTRODUCTION 4

Objectifs de l'étude	4
La méthode	4

• LE CONTEXTE DES HAUTES ALPES..... 5

Le contexte régional	5
Le contexte départemental	5
L'accessibilité au département.....	6

• PANORAMA GENERAL DE L'ECONOMIE DEPARTEMENTALE 7

Les pôles d'activités sur le département.....	7
<i>Les pôles d'emplois et leur attractivité.....</i>	<i>7</i>
<i>Les zones d'activité.....</i>	<i>8</i>
Structure de l'économie des Hautes-Alpes.....	8
<i>Le tissu économique</i>	<i>8</i>
<i>Approche par les «moteurs du développement »</i>	<i>10</i>
Dynamiques économiques récentes	12

• LA FORMATION ET L'INNOVATION..... 13

L'offre de formation et d'enseignement.....	13
<i>Niveau de diplôme de la population</i>	<i>13</i>
<i>Second degré</i>	<i>13</i>
<i>Formation supérieure.....</i>	<i>13</i>
Une terre d'innovation, mais peu de valorisation	14
<i>Les différentes formes d'innovation.....</i>	<i>14</i>
<i>Les barrières de l'innovation</i>	<i>14</i>

• LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES HAUTES-ALPES..... 16

Le Conseil général des Hautes-Alpes.....	16
Les Conseils régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.....	17
<i>La Région PACA.....</i>	<i>17</i>
<i>La Région Rhône-Alpes</i>	<i>18</i>
Les Pays, Parcs et Établissements Publics de Coopérations Intercommunales (EPCI)	19
Les chambres consulaires	20
Les représentants des secteurs d'activités.....	20

• LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES 21

Le cadre général.....	21
La création d'entreprises	22
Succession et reprise	23
Analyse par secteurs d'activité.....	24
Ces territoires qui font la diversité économique des Hautes-Alpes	26
<i>Le Pays Sisteronais Buëch.....</i>	<i>26</i>
<i>Le Pays du Grand Briançonnais.</i>	<i>26</i>
<i>Le Pays de Serre-Ponçon Ubaye Durance.....</i>	<i>27</i>
<i>Le Pays Gapençais</i>	<i>28</i>

• ETAT DES LIEUX DES NEUF PRINCIPAUX SECTEURS ET FILIERES..... 29

Le tourisme 30

L'agriculture et la forêt..... 34

Le bâtiment, travaux publics 38

La filière air 40

L'économie numérique..... 42

Les éco-activités 44

Le commerce..... 46

Les services non marchands 48

L'Économie Sociale et Solidaire 50

• LES AUTRES ENJEUX TERRITORIAUX..... 52

Démographie et urbanisme 52

Aménagement, transport et mobilité 53

Environnement et cadre de vie : une opportunité de développement. 55

• CONCLUSION..... 56

INTRODUCTION

Objectifs de l'étude

L'objectif de la présente étude est de permettre au Conseil général des Hautes-Alpes, au-delà d'une connaissance approfondie de l'existant, de définir les grandes orientations stratégiques du département en matière de développement économique et de détailler, sur ces bases, les leviers qui lui permettront d'être acteur de ce développement et de la création d'emplois.

L'étude prospective de développement économique des Hautes-Alpes se déroule en trois phases :

- La première a pour objectif de dresser un diagnostic de la situation économique ;
- la seconde vise à appréhender les tendances d'évolution ;
- la troisième devra permettre de bâtir une stratégie de développement économique partagée et sa déclinaison opérationnelle par les services du Conseil général.

Ce document présente les résultats de la première phase, le diagnostic économique des Hautes-Alpes. Il n'a pas vocation à présenter une description exhaustive du département. Il permet de comprendre le fonctionnement économique des Hautes-Alpes dans son contexte territorial élargi et servira de support aux réflexions prospectives des phases ultérieures.

La méthode

Ce diagnostic a été produit à partir d'analyse d'études déjà réalisées et de données disponibles, complétées par des entretiens auprès de représentants des services du Conseil général et d'acteurs socio-économiques. Ont été entretenus :

- Les responsables des pôles et services suivants du Conseil général :
 - o Le pôle aménagement et déplacement ;
 - o Le pôle cohésion sociale et solidarité du Conseil Général ;
 - o Le pôle développement du Conseil Général ;
 - o La Direction générale des services ;
 - o L'Agence culturelle du Conseil Général ;
 - o La mission vie associative, jeunesse et sports ;

- Hautes-Alpes Développement ;
- Le Parc National des Ecrins ;
- Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) suivants :
 - o Le PNR du Queyras ;
 - o Le PNR des Baronnies Provençales ;
- Les Pays suivants :
 - o Le Pays du Gapençais ;
 - o Le Pays du Grand Briançonnais ;
 - o Le Pays du Buëch Sisteronnais ;
 - o Le Pays de Serre-Ponçon Ubaye Durance ;
- Les Communautés de Communes suivantes :
 - o La Communauté de Communes du Savinois ;
 - o La Communauté de Communes du Guillestrois ;
 - o La Communauté de Communes du Briançonnais ;
 - o La Communauté de Communes du Laragnais ;
 - o La Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance ;
 - o La Communauté de Communes du Pays des Ecrins ;
- La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ;
- Cerbiotech ;
- L'Association ADELHA ;
- UDE 05 ;
- Les 3 chambres consulaires ;
- Le tribunal de commerce.

LE CONTEXTE DES HAUTES ALPES

Le contexte régional

Le département est un carrefour européen où trois régions influentes, tant économiquement que démographiquement, l'entourent :

- La région Rhône-Alpes au Nord ;
- Le Piémont à l'Est ;
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur au Sud.

Ces trois régions sont étroitement liées avec les Hautes-Alpes. Comme nous le montre la carte ci-contre, le département est situé entre Lyon, Marseille, Grenoble et Turin. Cependant, malgré cette proximité, la desserte des Hautes-Alpes et la mobilité interne sont très compliquées, de par le caractère montagnard du département et le manque de grandes infrastructures de transport.

Le contexte départemental

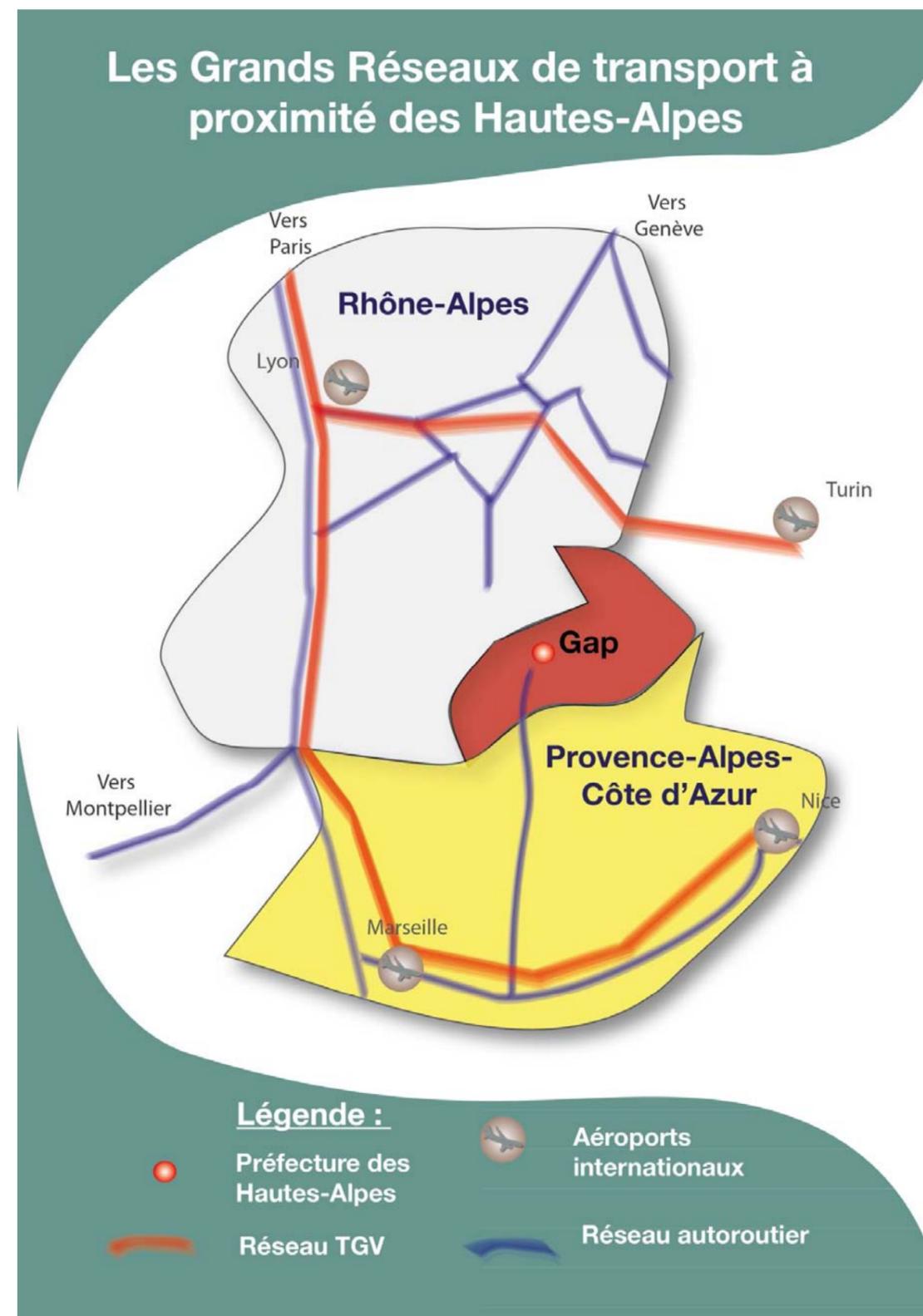
D'une manière plus biogéographique, le département fait le lien entre la Provence et les Alpes. Cette caractéristique entraîne une diversité des paysages, où se côtoie lavande et édélweiss. L'Est du département est très montagneux avec les sommets alpins. Le reste du département alterne de nombreuses vallées, comme la Durance, et la moyenne montagne comme dans le Buëch.

Le département des Hautes-Alpes est un petit territoire en France, d'une superficie similaire à la Creuse. Cependant en termes de population, 141 153 habitants vivent sur celui-ci, ce qui en fait l'antépénultième département de France depuis les années 2000.

C'est un département peu dense, 22 habitants par km², où la population se concentre autour de trois pôles (données INSEE 2008) :

- Gap : 38 584 habitants ;
- Briançon : 11 645 habitants ;
- Embrun : 6 267 habitants.

Toutes les autres villes du département ont moins de 5 000 habitants.



Source : Inddigo, 2012

	Hautes-Alpes	PACA
1968	91790	41367769
1975	97358	43576032
Taux dévolution entre 1968 et 1975	6,07 %	5,34 %
1982	105070	45150233
Taux dévolution entre 1975 et 1982	7,9 %	3,6 %
1990	113300	47039947
Taux dévolution entre 1982 et 1990	7,83 %	4,19 %
1999	121631	48702995
Taux dévolution entre 1990 et 1999	7,35 %	3,54 %
2008	134205	51654044
Taux dévolution entre 1999 et 2000	10,34 %	6,06 %

Tableau 1 : Evolution de la population entre 1968 et 2008 (source : RGP 2008, Réalisation Inddigo)

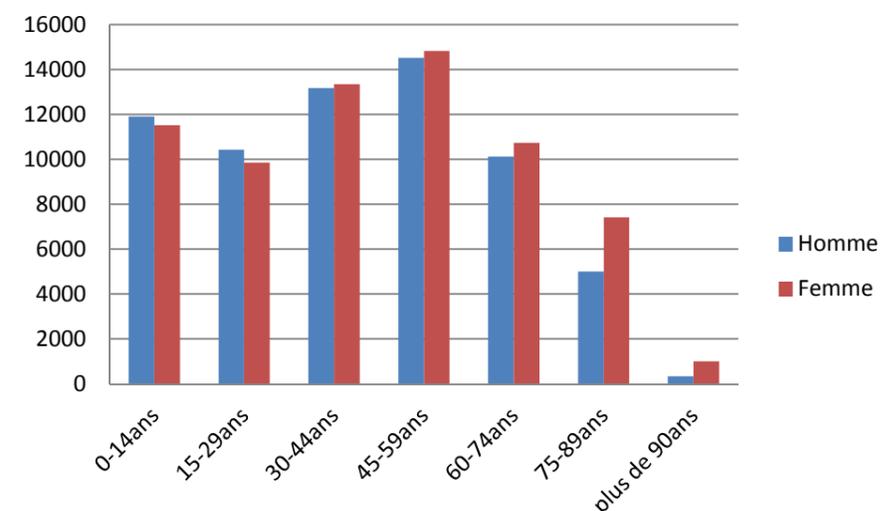
A la vue de ce tableau, nous remarquons l'importante vitalité démographique de la population des Hautes-Alpes par rapport à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Surtout depuis les années 2000 la croissance de la population est exponentielle. Cette caractéristique s'explique par un important solde migratoire comme nous le montre le tableau suivant.

	Solde naturel	Solde migratoire
1968-1975	2280	3288
1975-1982	1191	6521
1982-1990	2663	5567
1990-1999	2183	6148
1999-2008	2089	10485

Tableau 2 : Solde naturel et migratoire dans les Hautes-Alpes (Source : RGP 2008, Réalisation Inddigo)

Ainsi, nous remarquons la forte attractivité du territoire pour une population venant de l'extérieur du département, qu'elle soit française ou étrangère. Ceci s'explique, entre autres, par la qualité de vie dans les Hautes-Alpes et l'héliotropisme dont profite la région.

Concernant la pyramide des âges, (cf. graphique ci-dessous), le département compte une forte proportion d'habitants âgés de 30 à 59 ans. Par contre, il y a très peu de jeunes actifs. En effet, les jeunes quittent le département pour faire leurs études et occuper leurs premiers emplois, puis reviennent le cas échéant dans les Hautes Alpes. Le département compte également une part importante de personnes âgées, avec 14% de la population âgée de 65ans.



Graphique 1 : Répartition de la population par classe d'âge en 2008 dans les Hautes-Alpes (Source : RGP 2008; Réalisation Inddigo)

L'accessibilité au département

L'accessibilité au département est complexe. Les lignes de trains sont vétustes, ajoutées à cela un fort désengagement de la SNCF et une diminution des fréquences sur la ligne Paris-Briançon qui entraînent une augmentation de l'enclavement ferroviaire du département.

L'autoroute irrigue le Sud du département, jusqu'à La Saulce. Mais l'A51 ne relie pas le Nord du département et Grenoble.

Au-delà des déplacements vers l'extérieur du territoire, les mobilités internes sont aussi difficiles. A cause du relief les infrastructures sont peu nombreuses et concentrées dans les vallées.

L'accessibilité, interne et externe, est une vraie problématique pour la population du département, tout comme pour les acteurs économiques.

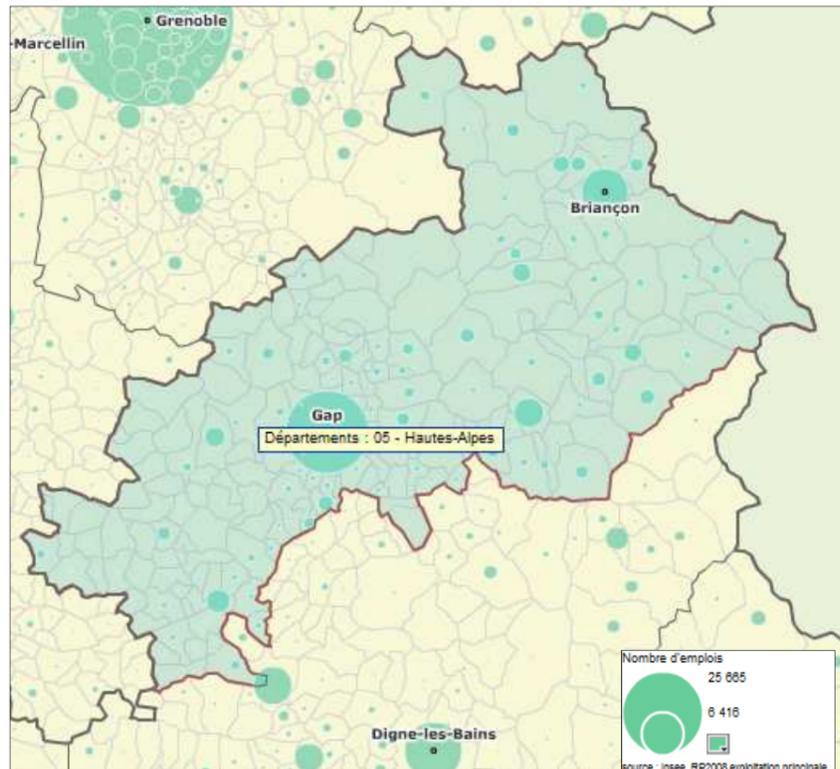
Enfin, le transport des données est également un réel enjeu pour le département, d'autant plus dans un contexte d'enclavement relatif. En effet, au regard des besoins des entreprises ou même des particuliers, le réseau est obsolète. Le transfert de gros fichiers est très compliqué dans toutes les Hautes-Alpes. Cependant, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) des Hautes-Alpes a l'ambition de mailler le territoire en très haut débit.

● PANORAMA GENERAL DE L'ECONOMIE DEPARTEMENTALE

Les pôles d'activités sur le département

Les pôles d'emplois et leur attractivité

Le département proposait 57 000 emplois en 2008. La répartition de l'emploi se calque naturellement sur celle de la population. Ainsi, les principales centralités démographiques du département sont également les principaux pôles d'activités, à savoir : Gap (21 000 emplois), Briançon (6 800 emplois), Embrun (2 700 emplois) et Laragne-Montéglin (1 700 emplois).

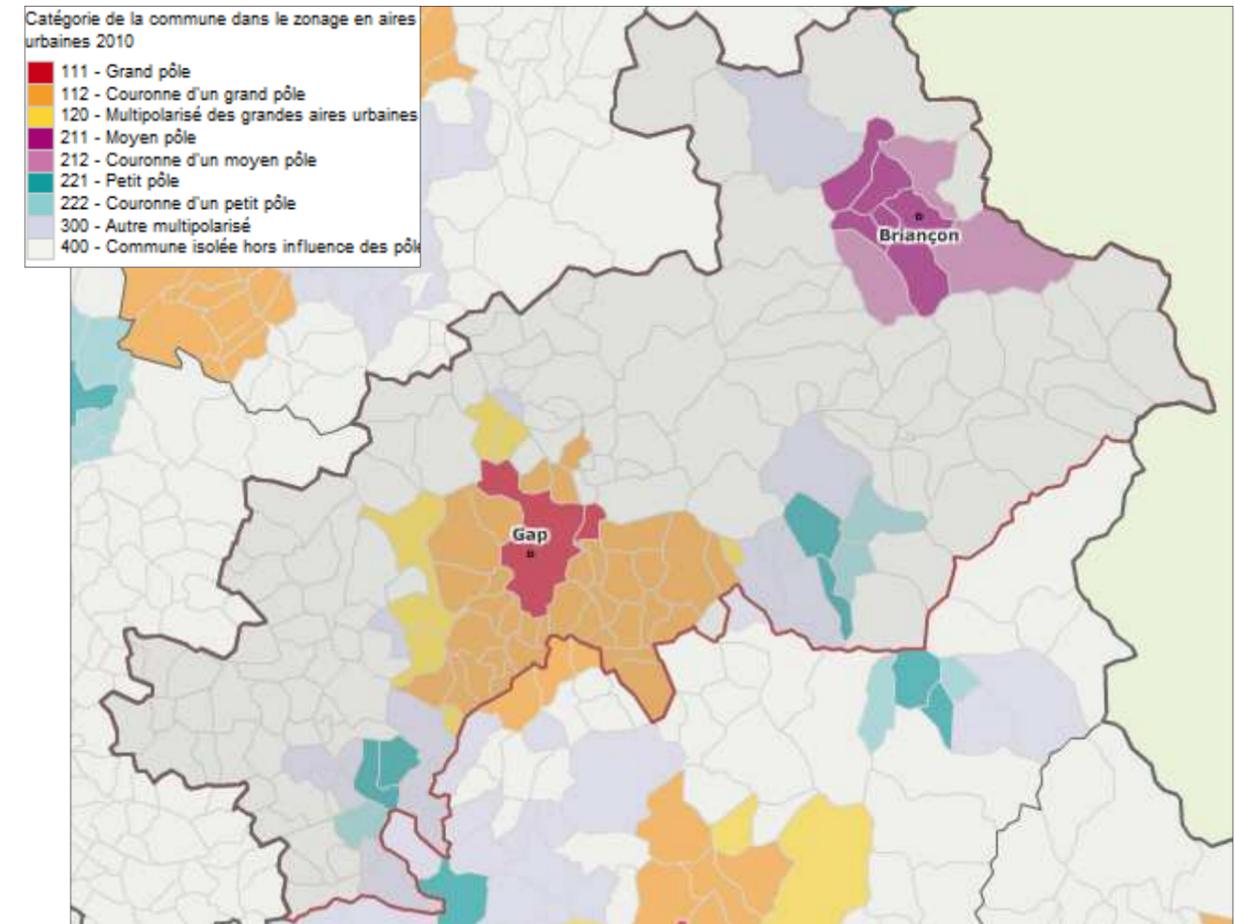


Carte 1 : Nombre d'emplois par commune en 2008 (Source : INSEE & IGN, Réalisation, Inddigo)

Globalement, les emplois sont répartis de manière assez homogène sur le territoire. En effet, 58 % des actifs ayant un emploi travaillent dans la commune où ils résident, contre seulement 35 % des actifs en France, ce qui induit un faible nombre de navettes domicile-travail. Ce fonctionnement autocentré est également visible dans le fonctionnement avec les départements voisins. En effet, le

département est entouré de zones à faible densité de population et proposant peu d'emplois : seulement 5,2 % des actifs quittent le département pour travailler. Inversement, 95 % des emplois sont occupés par des résidents du département.

La mobilité des actifs est toutefois en forte progression par rapport à 1999 où nous enregistrons une hausse de 6,5 points de personnes travaillant à l'extérieur de leur commune de résidence.



Carte 2 : Zonage en aires urbaines 2010 dans les Hautes-Alpes (Source : INSEE & IGN, Réalisation Inddigo)

Ce zonage établi par l'INSEE, précise le fonctionnement autocentré du territoire concernant l'emploi. Il n'existe pas de pôles externes qui exercent une véritable attractivité sur les communes du département et inversement, les pôles d'emplois du département ont une influence essentiellement infradépartementales. En interne, et hormis Gap, les aires ont une influence restreinte, et sont composées d'une petite dizaine de communes.

En raison de la faiblesse de l'armature urbaine du département, les pôles d'emplois ont une influence limitée sur leur territoire¹ (cf. carte page précédente). La « grande aire urbaine » de Gap fait

¹ Définition Insee : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

exception. Elle est composée du « grand pôle » Gap - La Rochette qui polarise une couronne composée d'une quarantaine de communes.

La « moyenne aire » de Briançon est centrée sur le « moyen pôle » de Briançon qui inclut également les communes de la Salle-les-Alpes, Saint-Chaffrey, Puy-Saint-Pierre et Puy-Saint-André. Ce pôle exerce une influence plus restreinte et polarise seulement 3 communes.

Enfin, il existe deux « petites aires ». La première est centrée sur le « petit pôle » (unité urbaine offrant de 500 à 5 000 emplois) de Lazer - Laragne-Montéglin et la seconde sur le pôle Baratier - Embrun.

Les zones d'activité

Les principales zones d'activité du département sont localisées sur la carte ci-dessous, réalisé par Hautes-Alpes développement.



Carte 3 : Les zones d'activité dans les Hautes-Alpes (Source : HAD, réalisation HAD)

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Légende :

- : Zone d'activités multisectorielles
- : Aéroport
- : Zone d'activités spécialisées dans la filière bois et la production végétale
- : Technopole des Alpes du Sud

On dénombre ainsi une vingtaine de zones d'activité sur le département :

- **Une douzaine de parcs d'activités « multisectoriels »** (artisanaux, industriels...) : L'Argentière-la-Bessée, Briançon, Chorges, Embrun, Laragne-Montéglin, La Roche de Rame, La Saulce, Le Poët, La Plaine de Lachaup, Ribiers, Saint-Firmin, Serres.
- **Quatre aéroports** : Aéroport de Gap Tallard (aéropôle), le Chevalet à Aspres-sur-Buëch, St Crépin, la Bâtie-Montsaléon : spécialisés dans la formation, la conception, la fabrication et la maintenance d'appareils de vol qui disposent d'une large palette d'activités aériennes.
- **Embrun, Laragne et Veynes** : qui sont des parcs d'activités accueillant des entreprises de la filière bois et qui s'orientent vers la valorisation de productions végétales.
- **Micropolis à Gap** : « Technopole des Alpes du Sud », orienté sur les technologies de l'information et de la communication, qui associe entreprises, centres de recherche et de formation et abritant une pépinière d'entreprises.

Structure de l'économie des Hautes-Alpes

Le tissu économique

Trois zones d'emplois² comme nous le montre la carte ci-après, maillent le territoire départemental :

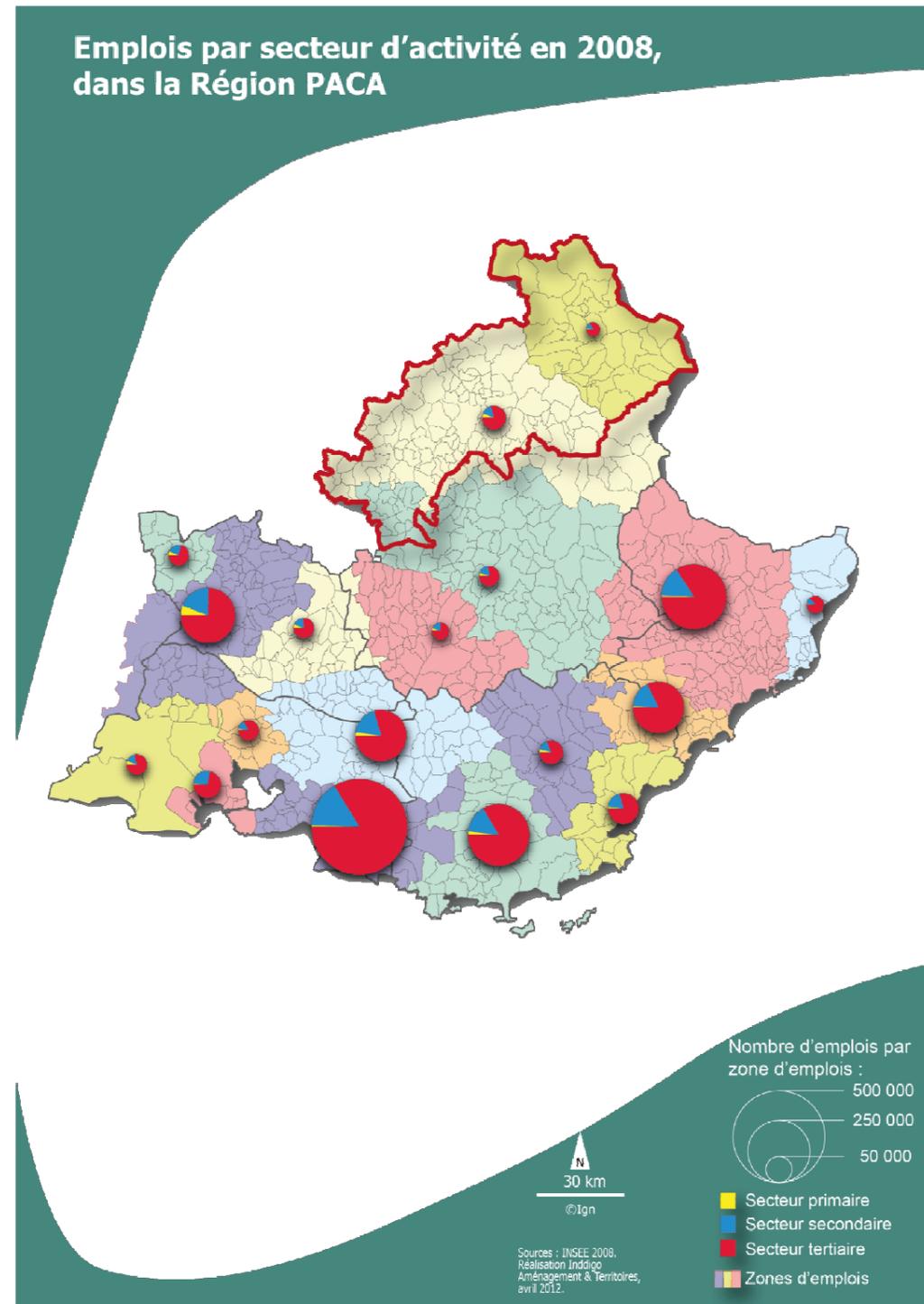
- Gap ;
- Briançon ;
- Digne-les-Bains (dont son périmètre s'étend sur les Hautes-Alpes comme le montre la carte suivante).

² Selon l'INSEE « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. »

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique (COG) au 01/01/2010.

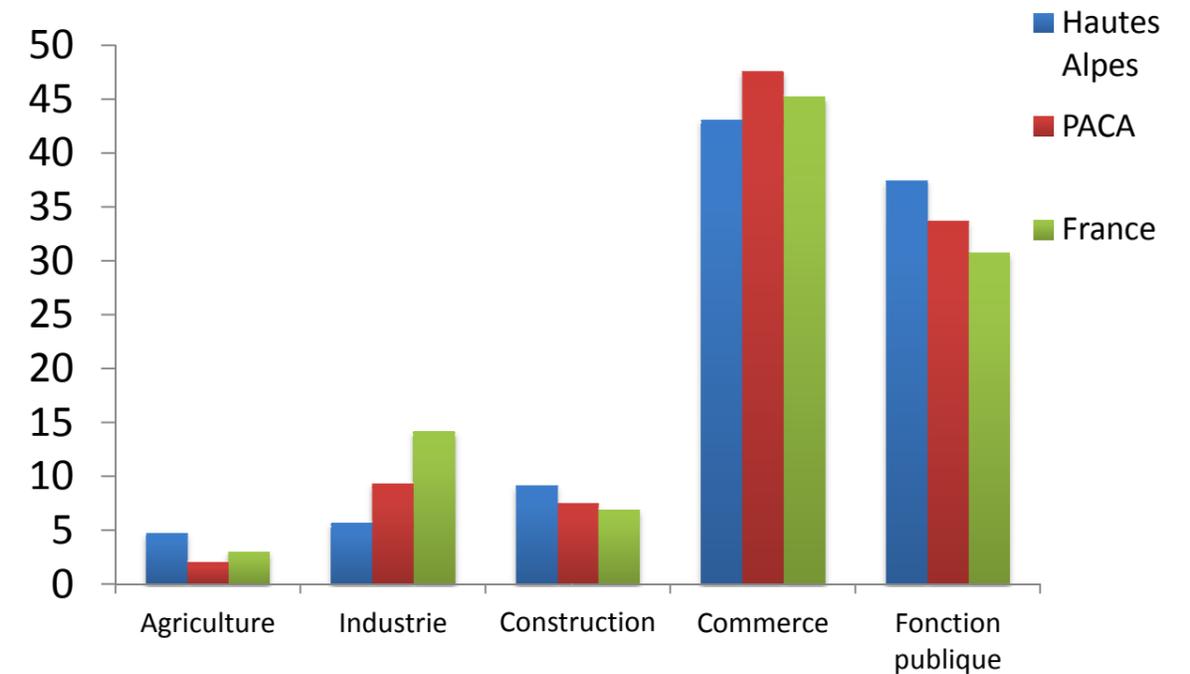
La carte nous permet de remarquer le périmètre d'influence du Gapençais qui recouvre 2/3 du département. L'activité agricole se situe en particulier dans le Buëch³ (importance de l'arboriculture) et le Gapençais. Mais le secteur tertiaire est le plus représenté dans le département.



La part de l'emploi agricole, avec 5 %, représente 2,5 fois la part régionale et 1,5 fois la moyenne nationale. Si l'agriculture représente 2 700 emplois, elle induit de nombreux effets d'entraînement notamment dans le secteur de l'agroalimentaire⁴ et ses 1 100 emplois.

Inversement, la part des emplois industriels (hors construction) est très faible, 6 % contre 9 % en PACA et 14 % pour la France.

Le commerce et le transport représentent 43 % des emplois, ce qui est inférieur de deux points à la moyenne régionale et de 4 points à la moyenne nationale. Le département se distingue par la forte proportion d'emplois dans les administrations ou le secteur médicosocial, soit 37 % des emplois contre 30 % en France. Ainsi, l'économie départementale est tertiaire à 80 %, principalement tirée par le tourisme, qui induit de nombreux postes dans le commerce, les services aux particuliers, l'artisanat... De plus, il contribue pleinement au dynamisme du secteur de l'hôtellerie et de la restauration qui occupe 4 400⁵ personnes, soit 8 % de l'emploi total.



Graphique 2: Répartition de l'emploi par grand secteur d'activité dans les Hautes-Alpes en 2008 (Source : RGP 1999 & RGP 2008, Réalisation Inddigo)

⁴ Secteur CA : « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » de la nomenclature NA 2008, INSEE

⁵ Secteur IZ : « Hébergement et restauration » de la nomenclature NA 2008, INSEE

³ Dans le futur PNR des Baronnies, 20% de l'emploi est dans le secteur primaire

Au regard de l'absence de centre urbain de grandes tailles, les activités dites « créatives », « supérieures » ou « métropolitaines » sont peu nombreuses : 10 % des emplois sont occupés par des cadres contre 16 % à l'échelle nationale. On compte toutefois 4 800 emplois dans les filières de l'art, la recherche scientifique, la banque, l'audiovisuel, les télécommunications, l'immobilier.

	Hautes-Alpes	PACA	France
Emplois salariés/emplois	80,7 %	85,6 %	87,9 %
Part des entreprises individuelles	70,8 %	67,9 %	64,9 %
Part de l'emploi/salarié représenté par les entreprises de moins de 10 salariés	30,3 %	24 %	20,2 %
Part de l'emploi/salarié représenté par les entreprises de 10 à 99 salariés	47 %	49,6 %	39,4 %
Part de l'emploi/salarié représenté par les entreprises de plus de 100 salariés	22,7 %	36,4 %	40,3 %

Tableau 3 Caractéristiques du tissu économique en 2010 (Source INSEE 2010, Réalisation Inddigo)

De manière générale, l'emploi reste plus précaire, en lien notamment avec les activités saisonnières très présentes sur le département (agriculture, tourisme...) : 13 % des emplois sont en CDD ou en intérim (8,8 % en France et 9,2 % en PACA) et 21,4 % des emplois sont à temps partiel (17 % en France et 17,7 % en PACA).

Approche par les « moteurs du développement »

La théorie de la base économique explique le développement des territoires non par leur capacité à créer la richesse, mais par les flux de revenus extérieurs qui viennent les irriguer. Laurent DAVEZIES⁶ a développé ce qu'il qualifie d'approche par les « moteurs du développement » et a construit une nouvelle grille de lecture du développement territorial au sein de laquelle la notion d'économie résidentielle (ou présentielle) a une place centrale. Ces moteurs sont au nombre de 4 :

- **la base productive** : revenus du capital et du travail liés à la vente à l'extérieur du territoire de biens et de services ;
- **la base publique** : salaires des trois fonctions publiques : État, collectivités locales et secteur hospitalier ;
- **la base résidentielle** : salaire des navetteurs, pensions de retraite, revenus du tourisme ;

⁶ DAVEZIES L., 2008, La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses, ed. le Seuil

- **la base sociale** : toutes les prestations sociales et sanitaires.

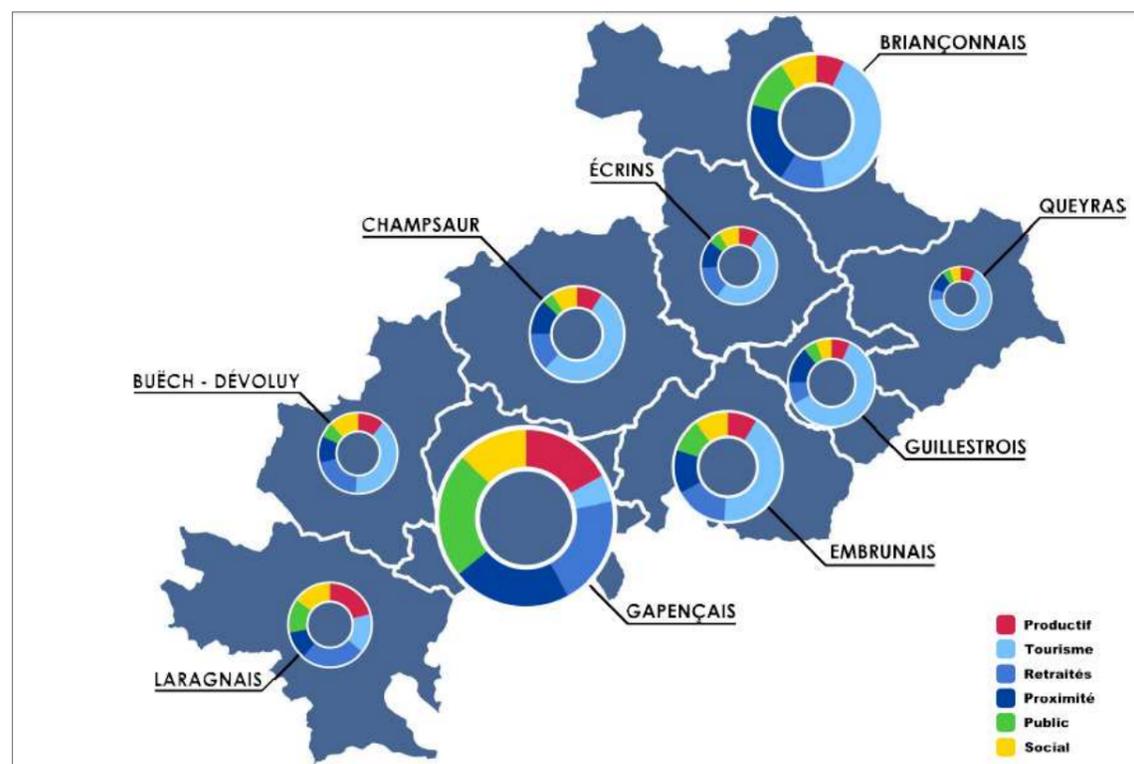
La Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes⁷ a calculé le poids des différentes bases dans les revenus totaux des bassins de vie du département. Selon ses calculs, la base résidentielle représente 64,3 % des revenus des territoires du département (contre 40 % en France, la base productive 11,8 % (contre 20 % en France), la base publique 13 %, (contre 20 % en France) et la base sociale 10,9 % (contre 20 % en France).

Le département des Hautes-Alpes tire donc majoritairement ses revenus de l'économie présentielle - et donc de la captation de revenus (à 88,2 %) - plutôt que de la production de richesses (seulement 11,8 %).

Une analyse plus fine de la base résidentielle montre la forte part des revenus du tourisme dans les revenus des territoires des Hautes-Alpes. Si la base résidentielle représente 64,3 % des revenus des Hautes Alpes, les dépenses touristiques représentent 31,7 %, les pensions de retraite, 15,7 % et les salaires de « l'économie de l'attractivité » 16,9 %.

La répartition des moteurs de développement selon les territoires (cf. carte ci-après) montre de grandes disparités selon les territoires du département. Les secteurs incluant des zones urbaines (Laragnais, Briançonnais, Gapençais...) ont une base publique plus développée, liée à la présence de services publics. Le Gapençais et le Laragnais se distinguent fortement des autres territoires par une plus grande représentativité de la base productive, mais également par un poids des retraités dans l'économie plus important. Dans quatre territoires, les revenus issus du tourisme représentent de 50 à 75 % du total (Champsaur, Guillestrois, Queyras, Écrins...).

⁷ Direction Départementale des Territoires des Hautes Alpes, 2008, Economie de l'attractivité dans les Hautes Alpes



Carte 4 : Les moteurs du développement économique des bassins de vie de Hautes-Alpes (Source : DDT_05, Réalisation DDT_05)

		Hautes-Alpes	France	ZE Gap	ZE Briançon
Entreprises	Sphère présentielle	67,2 %	59,1 %	63,4 %	76,3 %
	Sphère non présentielle	32,8 %	40,9 %	36,6 %	23,7 %
Emplois	Sphère présentielle	86,7 %	67,5 %	85,5 %	92,1 %
	Sphère non présentielle	13,3 %	32,5 %	14,5 %	7,9 %

Tableau 4 : Typologie des activités économiques (entreprises et emplois) en 2008 (source : INSEE 2008, Réalisation Inddigo)

Cette étude recoupe les résultats issus de la typologie de l'INSEE - même si ce sont les types d'emplois et d'entreprises qui sont étudiés et non l'origine des revenus - qui divise l'activité économique en deux sphères :

- **la sphère présentielle** qui concerne « les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ».
- **La sphère non présentielle** qui concerne « les activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère ».

Ainsi pour les Hautes-Alpes, la sphère présentielle représente 67,2 % des entreprises (contre 59,1 % pour la France) et 86,7 % des emplois (contre 67,5 % pour la France). Si la zone d'emploi de Gap présente un profil économique légèrement moins présentiel, la part de la sphère présentielle dans la Zone d'emploi (Z.E) de Briançon est encore plus exacerbée, avec 76,3 % des entreprises et 92,1 % des emplois (cf. tableau ci-contre).

Dynamiques économiques récentes

Le département proposait 57 000 emplois en 2008, soit 7 000 de plus qu'en 1999. Cette augmentation de plus de 14 % en 9 ans est similaire à la croissance de la population active, avec une augmentation plus marquée dans la zone d'emploi de Gap que dans celle de Briançon. Si sur cette période, l'évolution de l'emploi est similaire à celle enregistrée en France, elle reste toutefois en deçà de la dynamique régionale (+ 18 %).

La répartition de l'emploi par grand secteur d'activité n'a guère évolué entre 1999 et 2008. Les évolutions par secteur atteignent à peine un point de différence entre ces deux années, et seule l'industrie connaît une très légère perte d'emplois (- 120 postes). Inversement, le secteur tertiaire est très dynamique : + 2 600 emplois dans le commerce et la logistique, + 3 300 emplois dans l'administration publique, la santé, l'enseignement et l'action sociale. Le secteur de la construction profite de la bonne croissance démographique du département et gagne 1 200 emplois.

	Nombre en 2008	2008 en %	Nombre en 1999	1999 en %
Ensemble	57106	100	50009	100
Agriculture	2694	4,7	2669	5,3
Industrie	3233	5,7	3355	6,7
Construction	5216	9,1	3997	8
Commerce, transports & services	24585	43,1	21926	43,8
Administration publique, enseignement, santé & action sociale	21378	37,4	18062	36,1

Tableau 5 : Evolution de l'emploi entre 1999 et 2008 dans les Hautes-Alpes (Source : INSEE 2008, Réalisation Inddigo)

Un point sur le commerce extérieur

(Source : CCIT des Hautes-Alpes, 2010, Tableau de bord des Hautes-Alpes)

« Après les mauvais résultats de 2009, les exportations repartent de l'avant en 2010, passant de 43 à 154 millions d'euros. Elles ont bénéficié tout particulièrement des excellents résultats des produits industriels et plus spécifiquement de la branche chimie, parfumerie et cosmétique. Le niveau des ventes a été vigoureux avec l'Amérique et l'Asie, notamment vers la Chine, où elles atteignent un niveau record. Les importations rebondissent également (de 55 à 90 millions d'euros) : elles sont portées par les achats d'équipement mécaniques, de matériel électrique et électronique. »

● Enjeux du panorama général des Hautes-Alpes

- Moderniser les ZAE vieillissantes et en décalage par rapport aux attentes
- Valoriser l'économie présentielle
- Permettre aux différents territoires des Hautes-Alpes de se développer selon leurs caractéristiques
- Maintenir et développer l'emploi dans les territoires reculés

LA FORMATION ET L'INNOVATION

L'offre de formation et d'enseignement

Niveau de diplôme de la population

Le taux de diplômés du département est supérieur de 5 points comparativement à la moyenne nationale.

	Sans diplôme, CEP	Brevet des collèges	CAP et BEP	Bac	Supérieur court	Supérieur long
Hautes Alpes	22	5	19	14	10	7
France	27	7	20	14	10	12

Tableau 6 : Taux de diplôme dans les Hautes-Alpes et en France en % en 2008 (Source : INSEE 2008, réalisation Inddigo)

En revanche ce rapport s'inverse pour le supérieur long (plus de bac+2), avec 7 % dans le département contre 12 % au niveau national, probablement du fait de la faiblesse de l'enseignement supérieur sur le territoire. Cependant, ces 7% montrent surtout la faible part des entreprises à forte valeur ajoutée sur le territoire, qui mobilisent peu de bac+5.

Second degré

Il existe 15 collèges sur le territoire dont 14 sont publics : 1 à L'Argentière-la-Bessée, 1 à La Bâtie-Neuve, 1 à Embrun, 1 à Guillestre, 1 à Laragne-Montéglin, 1 à Saint-Bonnet-en-Champsaur, 1 à Serres, 1 à Tallard, 1 à Veynes, 2 à Briançon, 3 à Gap. Il existe également un collège privé à Gap. Selon la Base Permanente des Equipements de l'INSEE, ces 15 collèges accueillent 6 630 collégiens en 2010, soit une moyenne de 442 par collège.

Il existe 5 lycées général ou technologique sur le département, qui accueillent 3 400 élèves en 2010 :

- Lycée Dominique Villars à Gap ;
- Lycée Aristide Briand à Gap ;
- Lycée Privé Saint Joseph à Gap ;
- Lycée Honoré Romane à Embrun ;
- Lycée Climatique d'Altitude de Briançon.

Il existe également 3 lycées professionnels.

Formation supérieure

Du fait de l'absence de grandes villes et de son isolement, le département possède relativement peu de formations dans l'enseignement supérieur. Celles-ci sont avant tout tournées vers les activités locales.

L'institut Universitaire Technologique d'Aix-en-Provence a créé la filière gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) en 1992, délocalisée à Gap. L'IUT GEA forme des gestionnaires, préférentiellement de petites et moyennes organisations, qui constituent l'essentiel des acteurs de l'économie des départements alpins en intégrant la spécificité locale liée à sa situation géographique dans ses enseignements, d'où son orientation Économie de la montagne. L'IUT propose ainsi deux formations :

- La Licence professionnelle Activités et Techniques de Communication « Multimédia, Internet, Webmaster » ;
- Le DUT « Gestion des Entreprises et des Administrations ».

Il existe plusieurs sections de BTS dans les lycées du département qui propose des formations adaptées à l'économie locale :

- **Dans le tourisme** : Animation et Gestion Touristique Locale, et Vente et Production Touristique au lycée Honoré Romane d'Embrun ;
- **Dans le commerce** : Négociation et Relation Client au lycée Dominique Villars à Gap, Assistant Manager au lycée Aristide Briand de Gap, Management des unités commerciales, Assistant de Gestion PME/PMI, Négociation Relation Client au lycée Saint Joseph de Gap ;
- **Dans l'industrie** : Maintenance Industrielle, au lycée climatique d'altitude de Briançon.

Il existe également des formations spécifiques dans la santé avec l'Institut de Formation d'Aides soignants (40 étudiants) au Centre Hospitalier de Gap, deux Instituts de Formation en Soins Infirmiers aux centres hospitaliers de Gap (120 étudiants) et de Briançon (105 étudiants).

La formation Polyaéro est aujourd'hui un grand projet pour le Département. A ce jour, il compte simplement une licence qui accueille une quarantaine d'élèves, mais le projet vise à intégrer un master et un IUT. Cette formation profiterait des installations de l'aérodrome de Gap-Tallard et mettrait en étroite relation le monde universitaire et les entreprises. Le campus serait situé sur l'aérodrome.

Une dernière formation est à la pointe dans son domaine, l'IUP et le Master « Métiers de la Montagne ». La licence permet d'acquérir les compétences classiques dans le domaine, tandis que le Master forme des cadres qui peuvent répondre aux besoins des territoires de montagne, tant d'un point de vue économique, social, qu'environnemental.

Enfin, le lycée Dominique Villars à Gap propose une classe préparatoire économique et commerciale.

Une terre d'innovation, mais peu de valorisation

Les différentes formes d'innovation

Nous avons dénombré trois types d'innovation dans le département. Pour y répondre, nous nous sommes servis de la typologie de BARCET, BONAMY et MAYERE qui présentent les différentes formes d'innovation :

- **L'innovation de produit** est la création d'un produit.

Sur le territoire, ce type d'innovation est très peu présent. Un seul brevet a été validé dans le département. Il est dans la filière aéronautique. Cependant, une dizaine de demandes de brevet sont déposées chaque année par des inventeurs des Hautes-Alpes (10 en 2008, 7 en 2009 et 8 en 2010).

Pour un Département qui a peu de pouvoir décisionnel, qui n'a pas de siège social de firmes multinationales, il est très difficile d'obtenir des brevets.

- **L'innovation technologique et organisationnelle** correspond à la création d'un nouveau mode de production.

C'est le mode d'innovation le plus répandu du territoire, qui est impulsé par les politiques publiques avec notamment les Pôles d'Excellence Rurale et les programmes LEADER.

Ce type d'innovation se développe autour des ressources territoriales, par leurs valorisations. Ce sont les territoires ruraux qui sont au cœur de la dynamique. Nous avons dénombré un Pôle d'Excellence Rurale de seconde génération et quatre de première génération.

L'innovation se fait également à partir de la mutualisation du travail, de regroupement de sociétés qui entraînent une nouvelle dynamique. Existe notamment une association qui permet la coopération entre les Industries Agro-alimentaires et une association qui regroupe les entrepreneurs travaillant dans le domaine de la montagne. Cette dernière a pour ambition de s'intégrer au *Clusteur Rhône-Alpes des Industries de Montagne (CIM)* qui vise à promouvoir l'activité touristique avec de nouveaux équipements et de s'ouvrir au marché international.

Cette dynamique concerne également le secteur des petites entreprises du bâtiment. Elles s'adaptent aux nouvelles problématiques environnementales, notamment grâce aux formations proposées par la CAPEB.

Le laboratoire Cerbiotech reflète le potentiel d'innovation du département. Grâce à la qualité de vie, au milieu naturel et à l'absence de pollution, le territoire a un important potentiel de

développement pour des laboratoires à forte valeur ajoutée. Le milieu naturel permettrait à de nombreux laboratoires de s'implanter. Par exemple, l'absence de pollution est très favorable au développement des cartes à puce. Peu compréhensible ?

- **L'innovation de modèle d'affaires** est une nouvelle forme de commercialisation d'un produit.

Cette innovation connaît une croissance sur le Département, mais elle reste difficile à appréhender.

Le secteur du tourisme travaille dans ce domaine en développant le e-tourisme. Mais ce n'est pas vraiment une innovation locale, c'est surtout un modèle de développement national que le CDT applique à son territoire.

Ensuite, il y a le secteur du bâtiment, qui profitant de sa bonne réputation, s'exporte hors du département pour agrandir son marché.

Les barrières de l'innovation

Mais l'innovation reste encore timide dans le département. Des freins sont à l'origine de ce faible dynamisme.

Tout d'abord, il y a un manque de volonté de mutualisation des compétences dans un même secteur. C'est le cas de la filière bois par exemple qui ne trouve pas de synergie commune. Pourtant, les équipements dans chaque filière permettent une bonne valorisation des produits. Ce manque de mutualisation peut s'expliquer par un manque de stratégie commune. Les entrepreneurs locaux ont plus de difficultés à travailler ensemble s'ils n'ont pas de vision commune de développement.

Ensuite, le département souffre d'un manque d'attractivité vis-à-vis des jeunes étudiants et des jeunes. Très peu de stagiaires sont accueillis sur le territoire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat :

- La méconnaissance des entrepreneurs des formations existantes ;
- Le manque de relation entre le monde universitaire et économique ;
- Le manque de formation supérieure dans le département.

Enfin, un des freins à l'innovation est le manque de cadre supérieur sur le territoire. Les entreprises locales n'ont pas les moyens financiers pour employer ce type de personne. De plus, c'est très difficile pour un directeur d'accueillir dans son entreprise une personne plus hautement qualifiée que lui.

• *Les enjeux de la formation et l'innovation*

- Faire de polyaéro le symbole du lien entre le monde universitaire et le monde de l'entrepreneuriat
- Soutenir l'accueil de stagiaires et de cadres, multiplier les travaux avec les laboratoires et les Universités
- Soutenir la R&D dans les entreprises et la mutualisation
- Aider les formations post-bac à attirer de nouveaux étudiants
- Innover pour diversifier l'offre touristique et accueillir de nouveaux pratiquants
- Soutenir l'Innovation au croisement des activités phares ou en développement : tourisme x économie numérique, énergie x construction...

LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES HAUTES-ALPES

Le département des Hautes-Alpes a une forte diversité d'acteurs économiques. Sorte de mosaïque économique, nous retrouvons des acteurs privés, des chambres consulaires, des services déconcentrés de l'État, des représentants de filières, des collectivités... Toutes ces composantes se structurent à différentes échelles, selon différentes compétences, ce qui rend la construction de synergies partagées très complexe. La majorité des acteurs entretenus souhaite une plus forte croissance et une meilleure efficacité de leurs coopérations. Nous avons identifié cinq types d'acteurs dans les Hautes-Alpes.

Le Conseil général des Hautes-Alpes

Le Conseil général, à travers son Pôle Développement, est un acteur important du département, même si la compétence économique n'est pas obligatoire pour cette collectivité territoriale. Cependant, l'ensemble des services de la structure participe au développement des Hautes-Alpes à travers leurs politiques.

Plus spécifiquement, en matière économique le Conseil général :

- subventionne les entreprises en difficultés, la création d'entreprise ou leurs modernisations
- gère trois syndicats mixtes de station villages
- aide les agriculteurs dans leurs besoins d'investissement
- gère trois aéroports du département
- gère le laboratoire départemental

Et au-delà, le Conseil général intervient pour :

- entretien les routes pour offrir une meilleure desserte aux habitants et aux touristes,
- aide les Hauts-Alpins en difficulté financière grâce à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), aux aides pour les personnes handicapées, au travail fait à travers l'insertion professionnelle
- aide les associations

- soutien les activités culturelles, sources de cohésion, d'épanouissement, d'identité, mais aussi propices à l'économie présentielle : musée Muséum départemental, archives départementales, Centre de l'oralité alpine...
- aide les communes dans leurs projets.

Le Conseil Général a également deux « bras armés » qui participent au développement du territoire :

- Hautes-Alpes Développement (HAD) : Cette association a pour mission le développement exogène du territoire. Tout d'abord, il y a un important travail de promotion (communication et valorisation de l'existant). C'était une structure dont la pertinence de la force de proposition était majeure. Mais aujourd'hui avec un effectif réduit, la qualité du travail est bien différente.
- Le Comité départemental du Tourisme (CDT) : Son rôle est principalement de promouvoir l'image du département. Pour cela, une équipe de dix-huit personnes travaille sur les problématiques de *promotion & communication*, de *qualité*, des *activités de pleine nature* et sur la *via alta & les jacqueries*.

Le Conseil Général des Hautes Alpes, via Hautes-Alpes Développement, travaille avec la Chambre de commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, et l'ensemble des professionnels de l'immobilier du département des Hautes-Alpes (agences immobilières professionnelles, notaires, communautés de communes, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, etc.) à la gestion de la plateforme www.immopro-05.com. Cette plateforme donne accès, de manière interactive, à toutes les zones d'activité des Hautes-Alpes ainsi qu'aux locaux et terrains disponibles. Nous pouvons également trouver sous forme de fiches, les éléments techniques de présentation de la zone d'activités, des informations sur la commune concernée, des photos de la zone ainsi qu'une vidéo animée en 3D.



Photo 1 : Exemple de zones d'activité des Hautes-Alpes (Source : immopro-05.com, Réalisation immopro-05.com)

Mais ce site n'est pas ajourné, nous retrouvons des vidéos des Zones d'Activités Economiques (ZAE) datant de 2007. Enfin la problématique des zones d'activités dépasse leur commercialisation, avec des zones vieillissantes et une offre qui ne répond plus aux nouveaux besoins des entreprises, notamment en matière de services ou de qualité. Toutefois, les ZAE se développent plus rapidement au Sud de Gap, en direction de Sisteron et à l'Est, que sur le reste du département.

Le Conseil Général des Hautes-Alpes souhaite à travers cette étude réinterroger ses politiques, mobiliser les autres acteurs autour d'une stratégie de développement partagée et la décliner à son niveau sur ses propres politiques. Le manque actuel de stratégie et de synergie entraîne une efficacité des dispositifs économiques trop faible, dans un contexte de marges de manœuvre économiques contraintes.

Les Conseils régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes

D'un point de vue national, le département est positionné à la frontière des deux régions les plus importantes de France, excepté l'Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Cependant, il profite peu du dynamisme de celles-ci. Le PIB de la Région PACA est estimé à 26 025 € /hab et Rhône-Alpes 27 572€/hab en 2005. En revanche, le département des Hautes-Alpes a un PIB par habitant de 25 872€ (source : INSEE), inférieur à ces moyennes.

La Région PACA

Concernant la région PACA, les visées stratégiques sont clairement définies dans le Contrat de Plan État Région 2007-2013. En effet, le contrat a pour objectifs d'améliorer les dessertes ferroviaires, d'aider à la création d'emplois favorisant l'innovation et l'attractivité, de préserver les ressources naturelles et de renforcer les solidarités territoriale et sociale. L'ensemble de ces enjeux est intimement lié au développement économique des Hautes-Alpes.

D'un point de vue économique, le diagnostic du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) présente l'économie de PACA comme « largement résidentielle ». A cette échelle, le territoire est très attractif pour les entreprises et très dépendant des habitants (économie présente). Les emplois de la région sont en grand parti « faiblement qualifiés et peu rémunérés ». Pourtant, elle dispose d'une « activité productive et logistique de qualité », sur lesquels la région souhaite les développer estimant qu'ils apportent de la richesse à un territoire. Le diagnostic met également en avant que les emplois tertiaires supérieurs sont en dehors des grandes villes, comme Sophia Antipolis, Cadarache...).

L'économie de la région est organisée en Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) qui ont pour objectif de mettre en réseau les entreprises du territoire. La stratégie développée grâce aux PRIDES tend à permettre une approche « globale de la compétitivité des entreprises, non limitée à la seule innovation technologique : le social, l'environnement, la formation des salariés, l'export et l'usage renforcé des technologies de l'information et de la communication sont aussi considérés comme facteurs de performance ».

Concernant le Schéma régional de Développement Economique de PACA qui date de 2006, il oriente le développement économique à travers sept axes :

- Vers une économie de réseaux
- La veille économique et l'accompagnement des mutations
- La création et la reprise d'entreprise
- Le rayonnement international de la région
- La stratégie foncière pour un développement durable
- Les grands équipements et réseaux structurant
- La démarche participative, le partenariat institutionnel

La Région PACA a également un service consacré au massif alpin qui a pour objectif d'adapter les activités touristiques à cause du changement climatique et de l'évolution de la demande, et de favoriser la solidarité entre les territoires. Pour cela, trois programmes structurent la stratégie de la Région vers le département des Hautes-Alpes :

- Programme régional d'aménagement durable et solidaire des Stations des Alpes du Sud⁸ qui vise à diversifier l'offre touristique des stations avec les communes voisines. Ce programme recherche une complémentarité entre les stations, en ayant une réflexion sur le tourisme durant les quatre saisons de l'année
- Programme régional d'aménagement durable et solidaire des Espaces Nordiques qui a pour objectif de diversifier l'offre touristique des territoires de faibles et moyennes montagnes.
- Programme régional de développement solidaire et durable des Activités de Pleine Nature et du Tourisme Sportif en Milieu Rural de Montagne pour développer ce type d'activité

⁸ Le programme le plus important pour ce service de la Région.

Ensuite ce service intervient plus de manière ponctuelle avec par exemple la convention solidarité signée entre la Région et le Département qui vise à palier les difficultés du territoire. Quatre millions d'euros est versé pour le volet «*Routier* » et deux millions d'euros pour le volet «*économie tourisme* ». Ce dernier a par exemple permis de cofinancer une zone d'activités économique à Embrun.

De plus, la Région aide le Briançonnais suite au retrait de l'armée. L'objectif étant de monter des projets créateurs d'emplois. Au total, quatre millions d'euros seront versés par l'Etat et la Région⁹.

Pour terminer, la Région PACA mène une politique qui aide directement ou indirectement les entreprises. Trois procédures aident indirectement les entreprises¹⁰ :

- La requalification des zones d'activités économiques pour améliorer leurs attractivités en intégrant des démarches de développement durable
- La réhabilitation de friches délaissées
- L'aménagement d'hôtels d'entreprises, d'ateliers relais et de pépinières entreprises.

De plus, la Région finance des procédures individualisées pour les entreprises. Elle permet aux entrepreneurs de bénéficiers de prêts pour la création¹¹, pour la transmission¹², pour le développement¹³ et pour le maintien des emplois¹⁴. La Région, à partir de septembre 2012, proposera une nouvelle procédure *JEREMIE* pour les aider dans les garanties de prêts. Ce fonds de garantie vise à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises régionales. Ce fonds a plusieurs avantages comme réduire le taux d'intérêt ou encore apporter des garanties aux banques. Au total, plus de 1000 entreprises pourront profiter de ce fonds. D'ailleurs, la Région mène de plus en plus un politique de garantie de prêt et réduit les prêts aux entreprises.

La Région Rhône-Alpes

La Région Rhône-Alpes, à travers son Schéma Régional d'Aménagement du territoire (SRADT), s'est fixée deux enjeux clefs :

- Faire de Rhône-Alpes, déjà forte d'un potentiel enviable, une région où chacun peut apprendre, travailler et bien vivre, quels que soient son âge et son projet personnel ;

- Faire de Rhône-Alpes, stratégiquement bien située sur l'Arc sud européen, une région accueillante et ouverte sur un monde de plus en plus marqué par la mobilité, dans l'idée de recréer un rapport actif entre les politiques et les citoyens.

Ces enjeux ont mis en exergue quatre défis pour la Région :

1. Rhône-Alpes, l'espace du développement personnel et solidaire ;
2. Rhône-Alpes, des « clés » pour l'Europe et le monde ;
3. Rhône-Alpes, la haute qualité régionale ;
4. Rhône-Alpes, la région des « territoires intelligents ».

La Région Rhône-Alpes souhaite être une région européenne, proposant des inter-relations avec l'Italie ou la Suisse (notamment grâce à MedAlp¹⁵). De plus, elle souhaite rayonner sur l'ensemble du Grand Sud-Est, par exemple avec le projet de « Rhône-Alpes/Méditerranée ». Enfin, d'un point de vue plus opérationnel, la Région vise à développer la « haute qualité ». Nous pouvons citer par exemple la volonté de Rhône-Alpes de valoriser la haute qualité dans les entreprises (entreprises industrielles et de services, entreprises touristiques et agriculture), la recherche et la technologie, le cadre de vie et l'environnement.

Concernant le Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation, qui date de 2011, il présente onze orientations :

- anticiper les mutations,
- renforcer le dialogue social
- généraliser la gestion des compétences, sécuriser et qualifier l'emploi
- promouvoir les atouts de Rhône-Alpes à l'international
- coordonner l'action sur le foncier économique
- soutenir l'économie sociale et solidaire
- dynamiser l'économie de proximité
- renforcer le soutien à la création et reprise d'entreprises
- déployer et coordonner les outils financiers pour les TPE-PME

⁹ 50% pour la Région et 50% pour l'Etat.

¹⁰ Subventions accordées aux Communautés de Communes

¹¹ Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE)

¹² Prêt Régional à la Transmission d'Entreprise (PRTE)

¹³ Prêt Régional de Développement de l'Emploi (PRDE)

¹⁴ Prêt Régional au Maintien de l'Emploi (PRME)

¹⁵ L'objectif du projet est celui d'être un moyen pour approfondir la connaissance des territoires qui constituent l'Eurorégion Alpes-Méditerranée (P.A.C.A., Rhône-Alpes, Piémont, Vallée d'Aoste et Ligurie) créée en 2007. MedAlp est aussi une association qui s'intéresse à développer projets sur le territoire de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée pour faire connaître cette réalité et les opportunités qu'elle offre.

- renforcer la place des PME dans les pôles de compétitivité et les clusters
- accompagner les entreprises vers l'innovation.

Les Pays, Parcs et Établissements Publics de Coopérations Intercommunales (EPCI)

De par leurs actions, les quatre Pays et les trois Parcs sont des acteurs de l'économie du territoire. Ils ont les possibilités d'impulser de vraies dynamiques et des démarches innovantes, en particulier les Parcs Naturels Régionaux dont c'est une des missions.

Concernant les Communautés de Communes, elles ont la compétence de développement économique. Tout comme les Pays et les Parcs, elles travaillent à l'échelle locale, mais elles n'ont pas de stratégie partagée.

Afin de compléter notre analyse, six Communautés de Communes ont été consultées.

Pour ce faire, nous avons réalisé six entretiens téléphoniques avec les directeurs et directrices des Communautés de Communes ou les responsables des pôles « économie ». L'ensemble des enquêtés ont eu les mêmes questions, que nous avons regroupé en thématiques :

- Les actions en matière économique
- Les autres actions
- Les enjeux économiques du territoire
- Les attentes

Les actions des Communautés de Communes du département en matière de développement économique se limitent souvent aux zones d'activité. D'ailleurs, le travail d'HAD a été un point positif cité par les EPCI. Cependant, les stratégies économiques ne sont pas clairement définies pour chacune d'entre elles. En effet, les Communautés de Communes n'ont pas de stratégie qui vise à prioriser leurs actions.

Toutefois, elles sont toutes conscientes que leur échelle leur permet de développer la base résidentielle. En effet, elles travaillent au maintien de la population (une OPAH dans le Laragnais, le projet *cultura* des hautes terres dans le Guillestrois ou encore la réalisation d'une crèche dans le Briançonnais) et à l'attractivité du territoire.

De par leurs étendues, les Communautés de Communes ont une connaissance pointue du territoire. Tous comme les Pays, ces structures peuvent devenir des relais d'une stratégie économique départemental.

Les actions sont disparates selon les Communautés de Communes. Certaines, comme le Briançonnais, ont une politique proactive avec notamment la création d'une pépinière d'entreprises ou les « cafés création » pour aider les futurs entrepreneurs à créer leurs entreprises. D'autres sont moins ambitieuses, mais des actions peuvent émerger en réponse aux enjeux. Par exemple, il y a un projet de *Maison de Pays* dans le Laragnais, de développement des filières courtes dans le Guillestrois...

Ces quelques entretiens nous ont permis d'analyser les échelles de moyens entre les Communautés de Communes de grandes de tailles qui ont des projets d'envergures comme la réalisation d'un théâtre (Communauté de Communes du Briançonnais) et les autres qui connaissent plus de difficultés. Cette échelle territoriale nous montre toutes les disparités dans les Hautes-Alpes et toute l'hétérogénéité économique des Hautes-Alpes.

Concernant les attentes des collectivités locales vis-à-vis du Conseil général des Hautes-Alpes, les EPCI ont la volonté que le Département repositionne spatialement les zones d'activités. Ils estiment que la vision globale du Conseil général permettrait de positionner correctement les zones d'activités, mais aussi leurs domaines d'intervention. Les Communautés de Communes ont une vision de leur territoire et des espaces proches, mais peu des autres collectivités. Cet aspect est contraignant pour le développement endogène du territoire. Cette vision globale des dynamiques départementales pourrait lui permettre d'identifier l'ensemble des innovations sur le territoire et la manière de les valoriser. Mais ce projet serait plus bénéfique s'il y avait la participation de la Région PACA, voire des Alpes de Hautes-Provence.

Enfin, les collectivités ont mis en exergue le manque de lien avec le Conseil général. En effet, elles souhaiteraient avoir plus d'échanges sur les stratégies à adopter, le Département aurait le rôle de conseiller économique auprès de ces structures.

Concernant le devenir de leurs territoires, plusieurs termes reviennent fréquemment



L'ensemble de ces mots représente les aspirations des EPCI en matière de développement économique. Certains sont des opportunités à saisir (santé, polyaéro, télétravail), d'autres des activités à maintenir (tourisme, culture, LEADER), ou encore des moyens pour faire du développement économique (innovation, qualité de vie).

Les chambres consulaires

Les consulaires accompagnent les professionnels et mettent en place des stratégies pour aider le tissu local à se développer. Leurs politiques sont surtout axées sur le développement endogène de l'économie. Elles aident également au maintien de la population dans les zones les plus difficiles d'accès, avec notamment le dispositif des *relais publics*.

Les représentants des secteurs d'activités

Les représentants des secteurs d'activités (CAPEB, FBTP...) ont un rôle de lobbying, mais surtout de formation et d'innovation. Ces structures sont connues des autorités publiques, avec qui elles travaillent en étroites relations. C'est ce lien entre le public et le privé qui permet une meilleure efficacité de ces structures.

● *Les enjeux des acteurs du développement économique*

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement économique partagée
- Aider l'inter-connexion entre l'ensemble des acteurs, leur mise en synergie, les coopérations

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES

Dans cette partie, nous nous sommes attachés à analyser la vitalité des entreprises, par libellés A17¹⁶ dans les Hautes-Alpes, complétées par une approche territoriale à l'échelle des Pays.

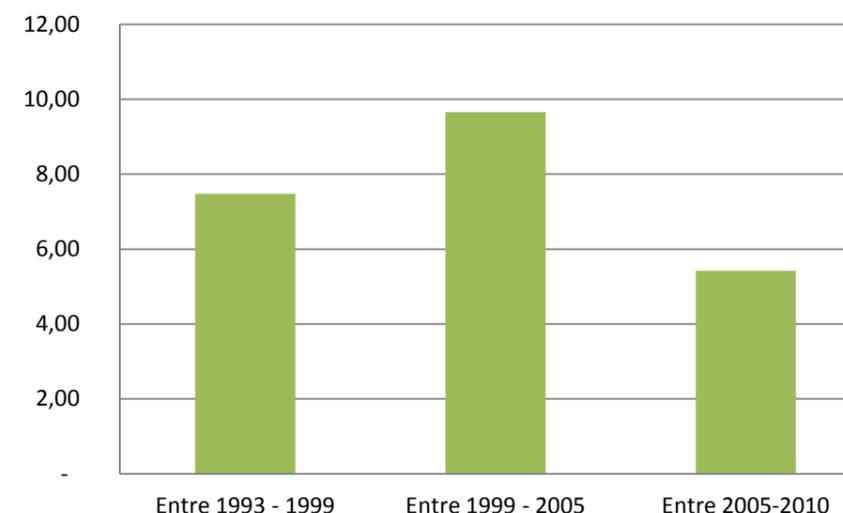
Le cadre général

Le tissu économique se caractérise par sa composition, empreinte d'une très forte part de PME et de TPE. Parmi elles, les entreprises individuelles représentent 70,8 % des établissements actifs au 31 décembre 2009 (cf graphique 6), contre 65 % en moyenne pour la France et 68 % pour la Région PACA. Ce chiffre explique également la part du salariat qui reste inférieure aux moyennes régionales et nationales. On dénombrait ainsi 46 000 salariés en 2008, soit 80,7 % de l'emploi total (contre 87,9 % pour la France).

Les PME et les TPE représentent une part significative de l'emploi salarié: les entreprises de moins de 10 salariés concentrent presque 1/3 de l'emploi salarié total contre seulement 22,7 % pour les entreprises de plus de 100 salariés. Le département se distingue ainsi nettement de la moyenne nationale où les entreprises de moins de 10 salariés représentent moins de 20 % de l'emploi salarié, et les entreprises de plus de 100 salariés, 40,3 %.

¹⁶ Selon l'INSEE : « La nomenclature agrégée - NA, 2008 se substitue à la nomenclature économique de synthèse (NES). La NES associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la NAF rév. 2. En effet cette nomenclature, strictement française, ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE. Disposer de niveaux de regroupements supplémentaires par rapport aux 2 niveaux "standard" (sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes) communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2 est toutefois nécessaire pour répondre aux besoins de la production de données de synthèse pour l'analyse économique et la diffusion. 7 niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés "A xx" où xx représente le nombre de postes du niveau. A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38. Par rapport au niveau des sections (A 21), il détaille l'industrie manufacturière en cinq postes et, inversement, regroupe certaines activités de services. »

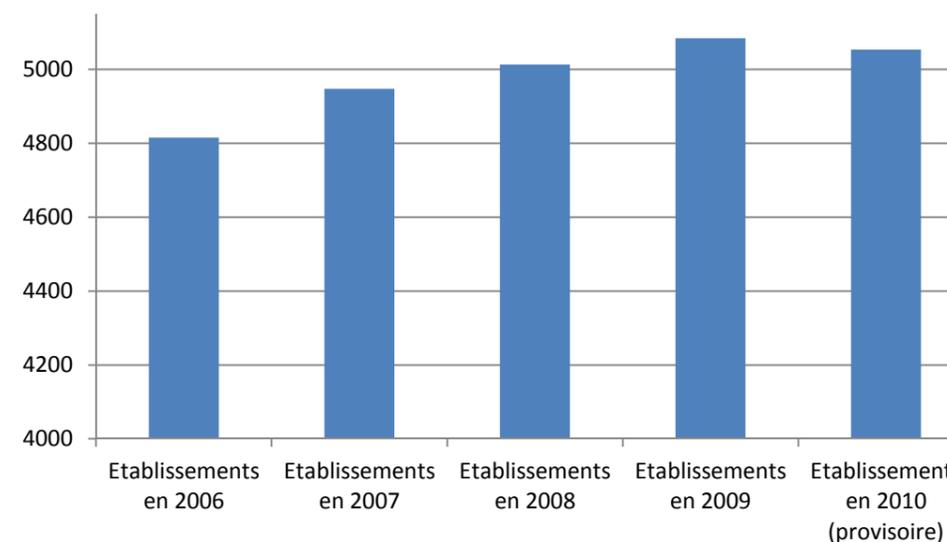
Le taux d'évolution des entreprises a été variable dans les Hautes Alpes ces dernières années.



Graphique 3 : Taux d'évolution des entreprises des Hautes-Alpes entre 1993 et 2010 (Source : UNISTATIS, Réalisation Inddigo)

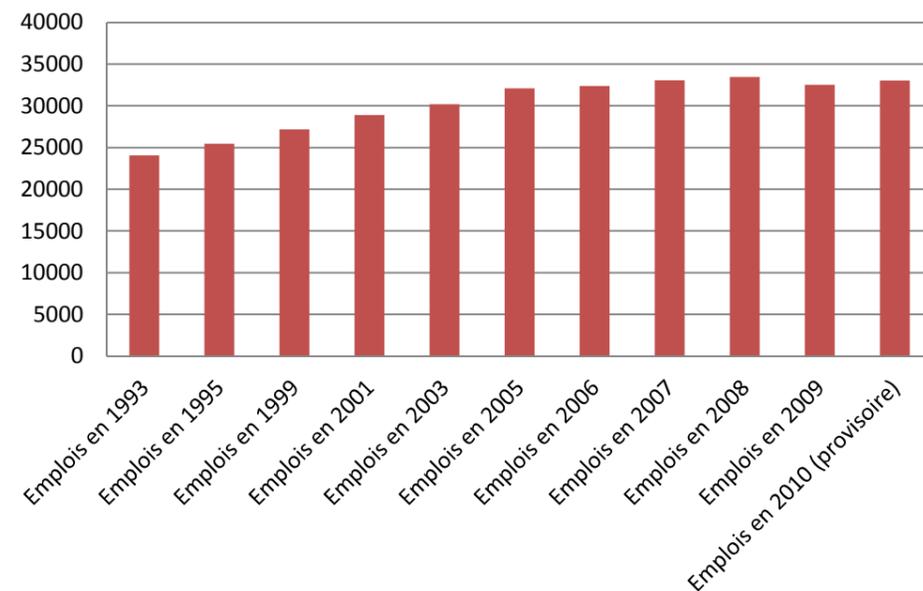
Ce graphique illustre le fort taux d'évolution des entreprises entre 1999 et 2005 - où le nombre d'établissements a augmenté de 9,65 %, soit 422 entreprises – suivi d'une période de ralentissement après 2005. En effet, le taux d'évolution départemental est de 5,45 % contre 6,62 % pour la région PACA.

Le graphique suivant nous précise cette dynamique.



Graphique 4 : Etablissements entre 2006 et 2010 (Source : UNISTATIS, Réalisation Inddigo)

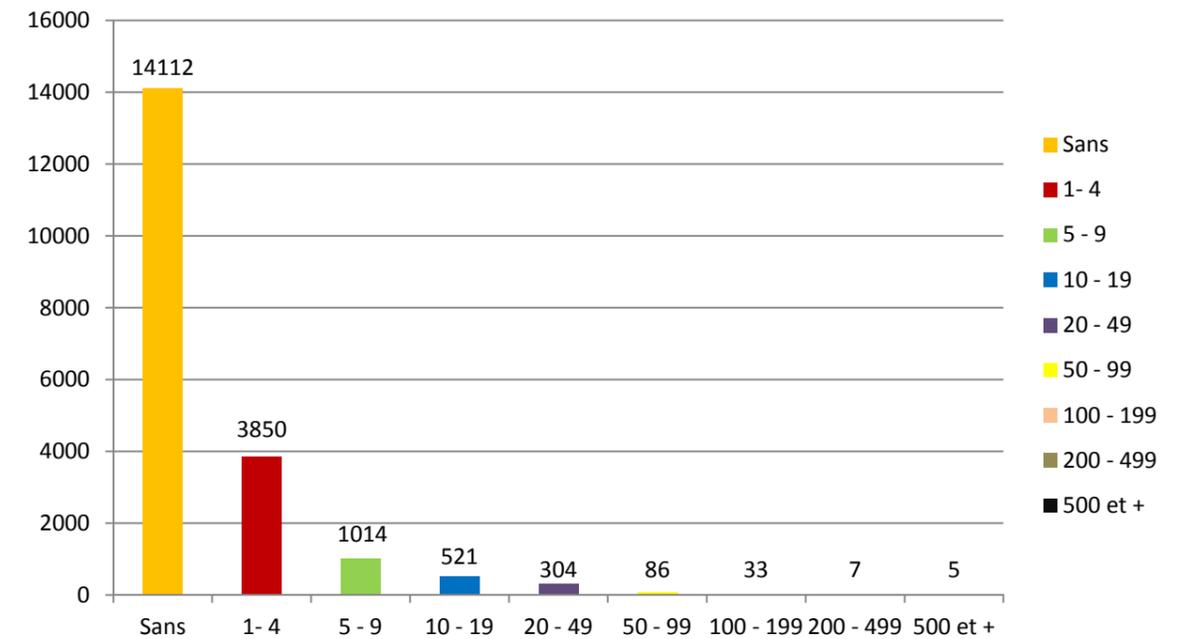
Ainsi, nous pouvons remarquer une stagnation du nombre d'entreprises à partir de 2007, jusqu'aux prévisions de 2010. Elle peut s'expliquer pour différentes raisons, mais la principale semblerait être la crise économique actuelle. Ces répercussions dans les Hautes-Alpes ont été minimales en matière de maintien des établissements, mais elle a déclenché une stagnation de la création d'entreprises. En revanche, la dynamique par rapport à l'emploi est différente. Alors que les établissements se sont maintenus, le nombre d'emplois sur le département a diminué.



Graphique 5 : Emploi dans les Hautes-Alpes entre 1993 et 2010 (Source : UNISTATIS, Réalisation Inddigo)

En mettant en corrélation ces deux graphiques, nous pouvons remarquer une stagnation de l'emploi à partir de 2005. L'année 2009 a été difficile pour les salariés, où plus de 1 000 postes ont été supprimés en 2009. Nous pouvons en conclure que les entreprises ont fortement licencié pour faire face à la crise économique.

Concernant la taille des entreprises, nous pouvons remarquer une surreprésentation des entreprises sans salariés. Cette caractéristique se retrouve dans l'ensemble des départements ruraux de France.



Graphique 6 : Nombre d'établissements par taille dans les Hautes-Alpes (Source : INSEE 2009 CLAP, Réalisation : Inddigo)

Selon MéridienMag, le département des Hautes-Alpes compte 72 entreprises qui ont plus de 5 millions de chiffre d'affaire annuellement, elles sont 74 dans les Alpes de Hautes-Provence et 366 en Vaucluse.

La création d'entreprises

L'Agence Nationale Pour la Création d'Entreprises (APCE) propose un état des lieux de la création des entreprises par département, dont les données suivantes sont issues.

	2006	2007	2008	2009	2010
Hautes-Alpes	810	999	1005	1717	1746
PACA	32527	36656	37794	68164	69943
France (hors Île-de-France)	204239	235011	238557	431883	451194

Tableau 7 : Nombre annuel d'entreprises créées dans les Hautes-Alpes entre 2006 et 2010 (Source : APCE 2010, Réalisation Inddigo)

Depuis 2009, la crise économique a plus touché le département des Hautes-Alpes que la région PACA ou la France. Cependant il se crée toujours nettement plus d'entreprises qu'il n'en disparaît, mais de petite taille voir un statut précaire (cf. ci-après).

Les auto-entrepreneurs

Les entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur sont majoritaires dans les Hautes-Alpes, soit 55,20% des entreprises du département.

	Nombre d'entreprises créées en 2010 sous le régime de l'auto-entrepreneur	Proportion d'auto-entrepreneurs en 2010	Évolution du nombre d'auto-entreprises entre 2009 et 2010
Hautes-Alpes	963	55,20%	9,10%
PACA	41324	59,10%	6,90%
France (hors Île-de-France)	265872	58,90%	7,10%

Tableau 8 : Etat des lieux de l'auto-entrepreneuriat dans les Hautes-Alpes en 2010 (Source : INSEE, Réalisation Inddigo)

Dans le détail, l'auto-entrepreneuriat est surtout présent dans les secteurs de la construction, le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. Mais ces secteurs sont peu structurés et beaucoup d'auto-entrepreneurs ont un autre emploi dans le département.

	Total	Industrie	Construction	Commerce transports, hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Soutien aux entreprises	Enseignement, santé, action sociale	Autres activités de services
France entière	358 588	15 446	50 454	83 160	20 677	1 883	2 840	89 475	32 638	62 015
Hautes-Alpes	963	53	157	204	33	0	19	188	104	205

Tableau 9 : Part de l'auto-entrepreneuriat par secteur d'activités (Source : INSEE, Répertoire des Entreprises et des Etablissements, SIRENE, Réalisation Inddigo)

Succession et reprise

La reprise ou la transmission des entreprises est un élément clef du développement des Hautes-Alpes. La démographie des chefs d'entreprises est vieillissante, notamment dans l'artisanat et les territoires très ruraux. Même si les chambres consulaires travaillent sur cette problématique, la transmission reste un enjeu. Il est à noter que la Région PACA aide à la succession en accordant un prêt aux entreprises.

Analyse par secteurs d'activité

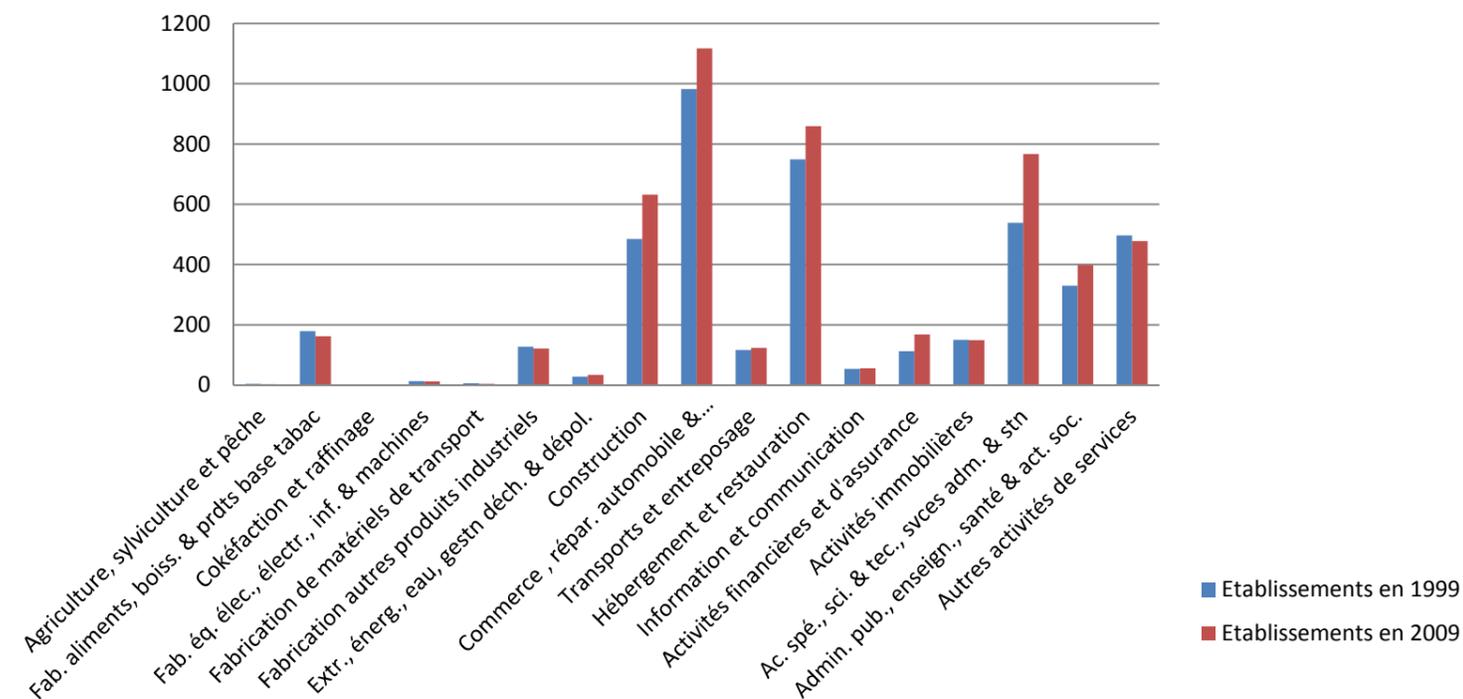
La méthode d'analyse utilisée pour cette partie a été produite à partir des études d'UNISTATIS. Nous avons fait une typologie des établissements par secteurs d'activités A17 à partir de leur taux d'évolution entre 1993 et 2010 sur. Nous avons ainsi trois classes en abscisse, de 1993 à 1999 = phase 1, de 1999 à 2005 = phase 2 et de 2005 à 2010 = phase 3 et en ordonné nous avons le taux d'évolution :

	Les établissements par secteurs dont le taux d'évolution est le plus fort	Les établissements par secteurs dont le taux d'évolution est stable	Les établissements par secteurs dont le taux d'évolution est le plus faible
Secteurs	Industrie extractive, énergie, eau, gestion des déchets & dépollution ; Construction ; commerce, réparation automobile & motocycle ; Hébergement et restauration ; Activités financières et d'assurance ; Administration publique, enseignement, santé & action sociale.	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ; Transports et entreposage ; Activités spécialisées, science & technologie, services administratifs & de soutien ; Autres activités de services.	Agriculture, sylviculture et pêche ; Fabrication d'équipement électrique, électronique, informatique & machines ; Fabrication de matériels de transport ; Fabrication autres produits industriels ; Information et communication ; Activités immobilières.
Graphiques			
Commentaires	Les établissements qui ont la dynamique la plus positive sont dans les secteurs de la finance, dans l'industrie d'extraction/gestion des déchets. Les établissements de la construction sont en pertes de croissance, mais le taux d'évolution en est encore de 6% sur la période 2005-2010. Des secteurs comme le commerce ou l'hébergement et restauration ont toujours des dynamiques élevées sur le territoire.	Les établissements de ces secteurs d'activité ont aujourd'hui les mêmes taux d'évolution, environ 2% d'augmentation entre 2005 et 2010. Mais nous pouvons remarquer des dynamiques divergentes. Les entreprises du secteur des activités spécialisées ont connu une importante augmentation jusqu'aux années 2005 (elles sont passées de 312 à 743 entre 1993 et 2005) et aujourd'hui ce processus connaît un fort ralentissement (de 38% entre 1999 et 2005 à 0,5% entre 2005 et 2010)	Ce graphique nous montre les fortes difficultés que connaît le secteur primaire et secondaire. Les établissements concernés sont en forte diminution, où la crise économique a accentué la dynamique.

En nombre d'établissements, quatre secteurs sont omniprésents sur le département :

- Le commerce, réparation automobile et motocycle avec 1 118 établissements en 2009 ;
- L'hébergement et la restauration avec 859 établissements en 2009 ;
- Les activités spécialisées, sciences & technologies, services administratifs & de soutien avec 767 établissements en 2009 ; nous pouvons citer l'ensemble des administrations, les laboratoires de recherche (Cerbiotech et le laboratoire départemental)
- La construction avec 638 établissements en 2009.

La somme de ces quatre secteurs correspond à 67 % des établissements en 2009 dans les Hautes-Alpes.



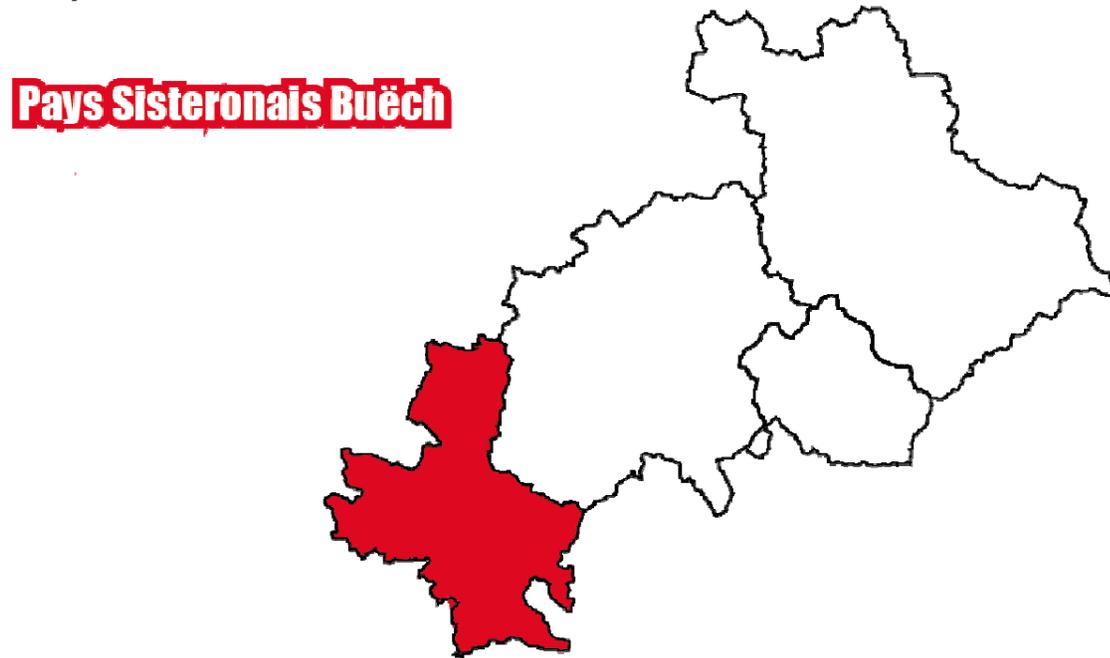
Graphique 3 : Etablissements par secteur d'activité en 1999 et 2009 (Source : INSEE, réalisation Inddigo)

À travers ces différentes informations, nous pouvons voir que les entreprises du département évoluent et subissent les effets de la crise économique. Même s'il y a peu de fermetures d'établissement, elles licencient. Il arrive parfois que cette stratégie soit insuffisante pour amener un nouvel élan à l'entreprise, alors il y a sécession de l'activité. Nous pouvons citer le cas de l'usine de l'Argentière (les Acières et Fonderies de Provence) qui a fermé ses portes ; elle était la dernière usine du département de taille moyenne. Concernant l'emploi, il est assez stable sur le territoire avec environ 33 000 emplois sur le département depuis 2006. Même s'il y a eu des difficultés en 2009, il semblerait que les emplois augmentent après 2010.

Ces territoires qui font la diversité économique des Hautes-Alpes

Le département des Hautes-Alpes est homogène d'un point de vue économique. Cependant, notre étude nous a permis d'identifier des différences sur les territoires des Hautes-Alpes comme l'illustre la présentation succincte des quatre Pays du département.

Le Pays Sisteronais Buëch



Ce Pays est à l'écart du développement économique « traditionnel », c'est-à-dire qu'il y a peu d'économie productive. Toutefois, ce territoire n'est pas un désert économique, nous avons identifié :

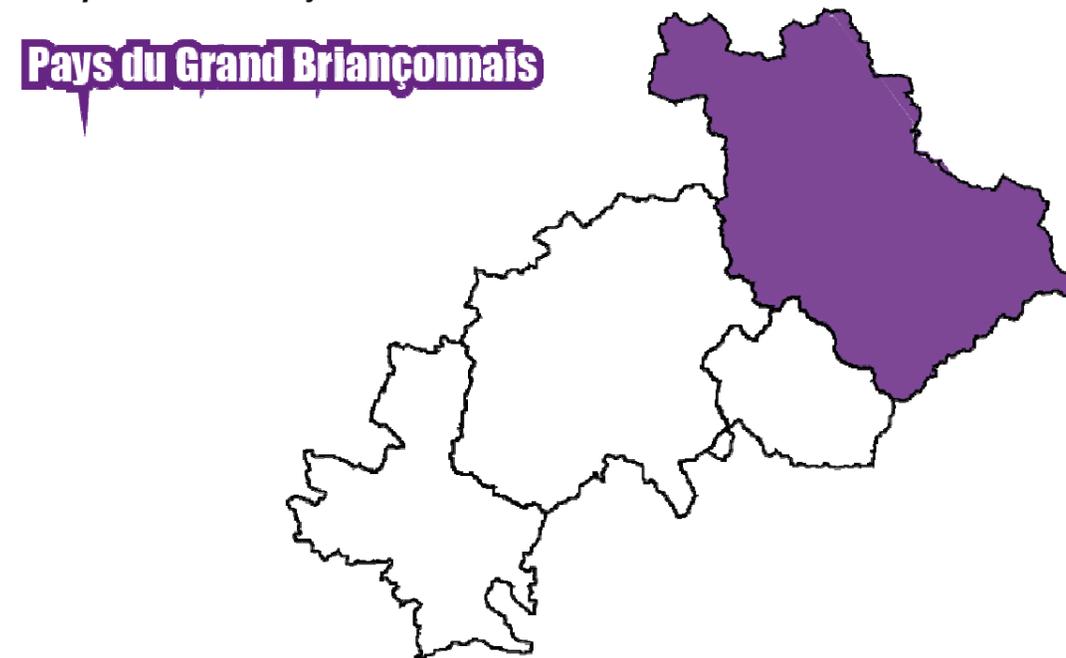
- Une part très importante d'arboriculture, avec notamment la culture de pommes et leur commercialisation via des circuits long (méditerranée...). L'activité agricole représente 13,9 % des emplois du territoire. D'ailleurs, la production bio est prédominante avec environ 50 % de la production. Cette dernière est rentable, mais souffre d'un manque de volume produit pour répondre à la demande.
- Une filière du bien-être qui se développe. Celle-ci permet d'accueillir des touristes en hors saison. Il y a environ 50 hébergements sur le Pays. Cette dynamique connaît une importante croissance.
- Comme pour le département, une forte prédominance de Très Petites Entreprises.

- Le tourisme de pleine nature est apprécié dans le Sisteronais Buëch.
- La part de l'économie présentielle est très forte avec notamment 50 % de retraités dans la population.

Mais il est évident que ce territoire souffre d'importantes difficultés. La première trouve ses origines dans le manque de structuration, de synergie. L'agriculture du territoire souffre d'un manque de qualité, il n'y a aucun label de qualité de type AOC ou IGP¹⁷.

Les enjeux sur le territoire sont multiples. Le premier serait de profiter de l'aménagement numérique pour attirer des actifs en télétravail, ou des freelance. Ensuite, d'un point de vue touristique, il y a peu de lisibilité du territoire. Et enfin le dernier enjeu serait d'impulser des dynamiques de qualités et d'innovations pour les entrepreneurs du Pays.

Le Pays du Grand Briançonnais.



Le Pays du Briançonnais a une économie structurée par le tourisme ainsi que ses liens avec l'Italie. A ce titre, nous avons identifié plusieurs axes forts du développement économique spécifiques :

- La forte volonté de développer la filière bois énergie et construction.
- Avec l'aide du programme LEADER, le Pays a l'ambition de valoriser l'innovation sur son territoire. Par exemple, deux pépinières entreprises sont programmées.

¹⁷ Respectivement Appellation d'Origine Contrôlée et Identification Géographie Protégée

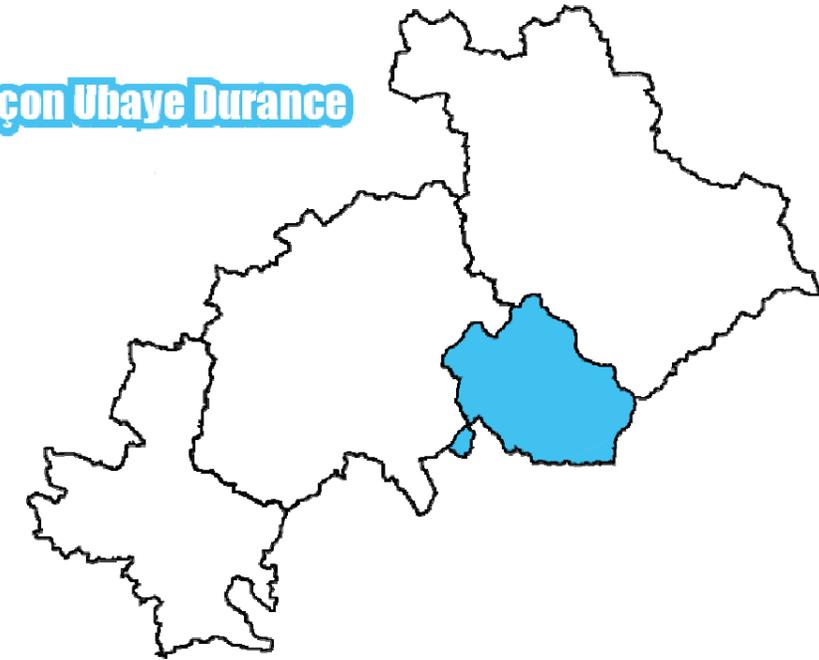
- Le tourisme est surtout développé en hiver, avec 120 000 lits. Suivant la période, des secteurs sont plus attractifs que d'autres, le Queyras a une bi-saisonnalité, le Guillestrois, le Briançonnais et Vars sont surtout tournés vers l'hiver, à l'inverse de Mont-Dauphin et des Ecrins.
- La filière du BTP est dynamique. Les entreprises travaillent surtout dans le second œuvre et les plus grosses d'entre elles vont travailler jusque dans la métropole Marseillaise.
- Un tissu d'artisans, notamment des ébénistes dans le Queyras qui ont misé sur la qualité et le savoir-faire fabriquent de très bons produits, mais très coûteux.
- Les coopérations transfrontalières sont importantes, comme par exemple la volonté de l'hôpital de Briançon d'accueillir des italiens, malgré d'importants problèmes administratifs, ou encore le Plan Intégré Transfrontalier (PIT) Monviso qui a pour objectif de valoriser les produits locaux sur cet espace transfrontalier.

Quant aux difficultés du territoire, elles sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, il y a des problèmes d'équipements comme dans les scieries, ou le renouveau du parc immobilier. Mais le plus important reste le manque de communication des savoir-faire locaux. En effet de nombreuses démarches innovantes sont menées, des produits de qualités sont produits, mais tout ceci reste méconnu. Nous pouvons citer par exemple l'élevage d'oie et de canard pour faire du foie gras, des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne qui se développe mais qui connaît un problème d'acquisition de foncier.

Les enjeux pour le territoire ont été clairement définis par le Pays. Le premier est de structurer la filière bois, qui est un vrai potentiel pour le territoire, le second est de s'adapter aux nouvelles pratiques des skieurs en allant vers la diversification de l'offre proposée. Enfin, le dernier enjeu serait de mener une politique d'aide pour les saisonniers durant les périodes dites « creuses ».

Le Pays de Serre-Ponçon Ubaye Durance

Pays Serre-ponçon Ubaye Durance



Tout comme le Pays Sisteronais Buëch, celui-ci n'a pas une base productive très importante. C'est part son économie présentielle que le territoire se développe économiquement. Ainsi, plusieurs caractéristiques illustrent cette dynamique :

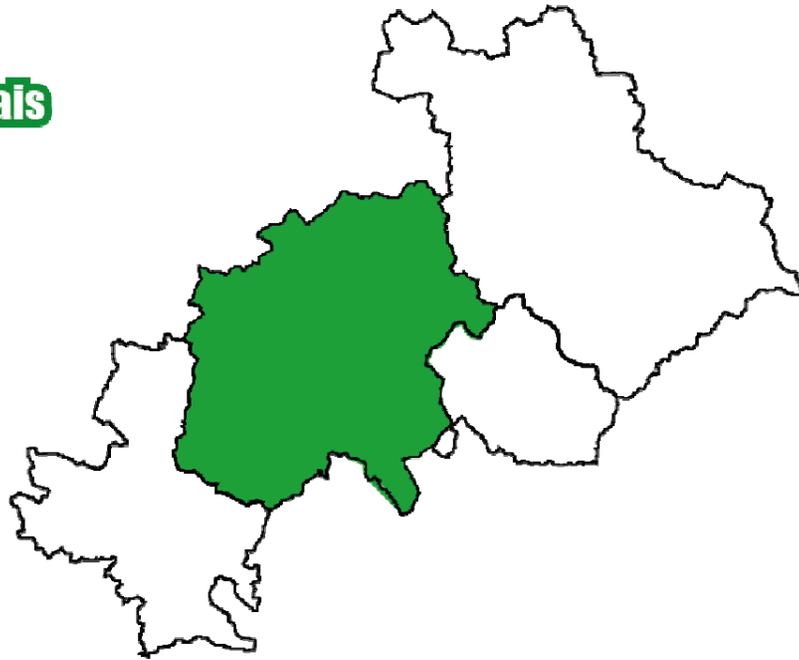
- La volonté de développer l'offre culturelle pour l'attractivité du territoire ;
- Le développement des énergies renouvelables, déjà très présentes sur le Pays, tout comme les éco-constructions.

Les difficultés de ce Pays sont assez diversifiées. Tout d'abord, il y a un problème dans le logement qui est onéreux et difficile à trouver. Ensuite, comme sur l'ensemble du département, il y a un fort déclin du tourisme social. Les villages de vacances n'ont pas les moyens de se mettre aux nouvelles normes environnementales et de sécurité. C'est un réel manque à gagner pour les villages vacances qui profitaient des classes vertes pour travailler lors des saisons creuses.

Concernant les enjeux et axes de progrès pour le Pays en matière de développement économique, sont notamment identifiés le télétravail, qui reste encore marginal, ainsi que le développement les activités tournées vers l'eau dans un objectif de diversification de l'offre touristique.

Le Pays Gapençais

Pays du Gapençais



Ce Pays a la volonté de développer son économie productive, alors qu'aujourd'hui la richesse du territoire est à 80 % liée à l'économie présentielle. Le Pays se caractérise par une forte diversité :

- Une forte capacité d'innovation grâce à l'aérodrome de Gap-Tallard ou encore la cinémathèque d'images de montagne qui permet de vendre l'image des Hautes-Alpes.
- Avec une part plus importante des touristes en été qu'en hiver et des activités de pleine nature développées sur le territoire.

Par contre, il y a un important manque de lisibilité de ce que font les entrepreneurs du Pays. Les habitants de ce territoire connaissent peu toute l'innovation qu'il peut y avoir sur le Gapençais.

Les enjeux identifiés pour ce territoire sont de travailler sur le package « marketing », avec de la valorisation, de la promotion, de la communication de ce qu'il se fait sur ce territoire afin de le rendre plus attractif.

● *Les enjeux des dynamiques économiques et territoriales*

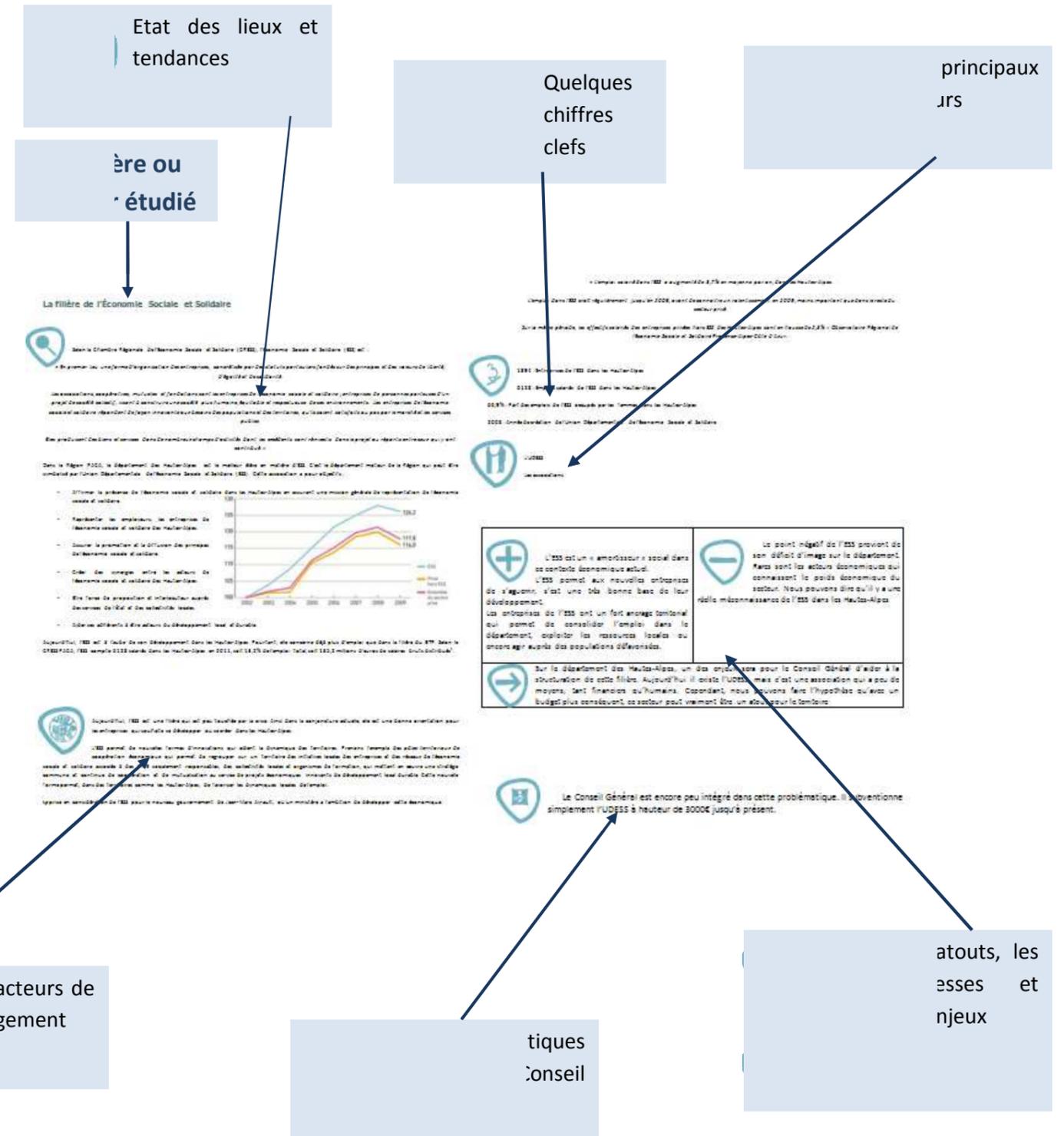
- Accompagner les mutations économiques et l'emploi
- Valoriser les ressources et l'innovation territoriales
- Aider à la succession et reprise des entreprises

ETAT DES LIEUX DES NEUF PRINCIPAUX SECTEURS ET FILIERES

Pour donner une vision la plus complète possible des dynamiques économiques des Hautes-Alpes, nous avons choisi d'analyser neuf secteurs et filières importants pour le département :

- Le tourisme
- L'agriculture et forêt
- Le bâtiment et Travaux Publics
- La filière air
- L'économie numérique
- Les éco-activités
- Le commerce
- Les services non-marchand
- L'économie sociale et solidaire (ESS)

Chacun est présenté sous forme de fiche didactique. La lecture se veut aisée et relativement rapide pour en permettre une lecture complète et offrir une vision transversale des enjeux par thématique. Toutes les fiches sont construites de manière identique afin d'aborder de manière cohérente l'ensemble des thématiques.

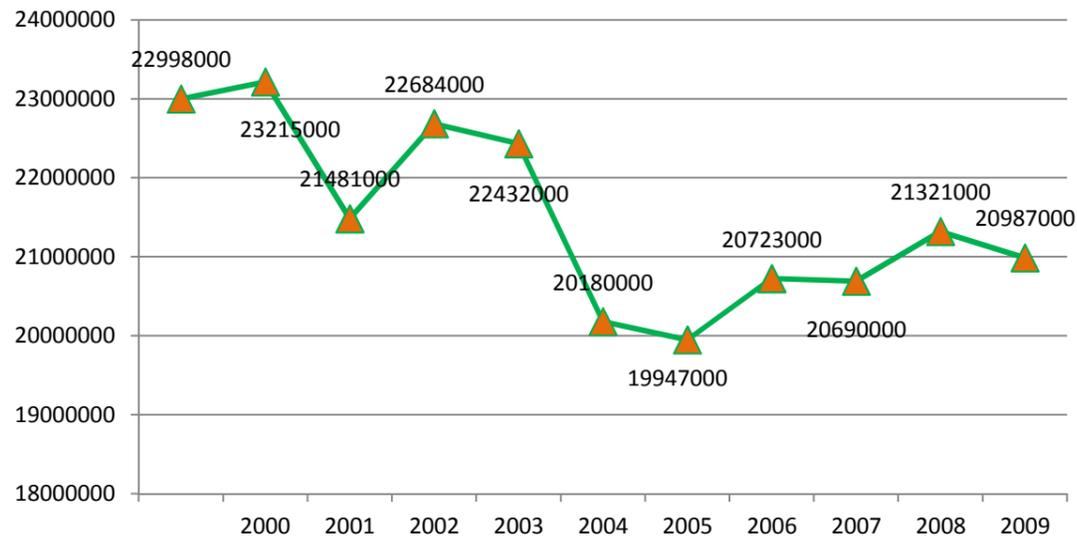


Le tourisme

La filière touristique structure l'activité économique du département des Hautes-Alpes, avec près de 80 % du PIB, selon l'observatoire du tourisme des Hautes-Alpes.

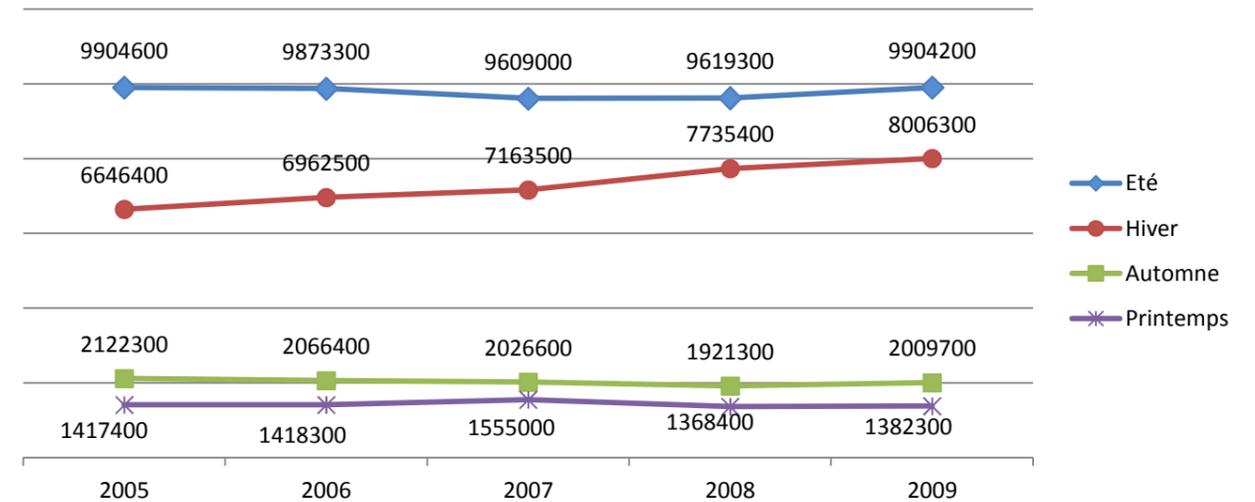


La filière touristique est la clef de voute de l'économie Haute-Alpine. Le cadre naturel du département, la diversité des milieux, les équipements... sont autant d'atouts pour son développement. Pourtant aujourd'hui la fréquentation touristique tend à décliner. Entre 2000 et 2010, elle a diminué de dix points comme nous pouvons le voir sur la graphique suivant :



Graphique 4: Évolutions de la fréquence touristique entre 2000 et 2010
(Source : observatoire régional du tourisme PACA/SROAT/BETF Marchand - 2011, Réalisation Inddigo)

La conjoncture actuelle est l'une des causes de ce déclin, mais pas seulement. Nous pouvons identifier d'autres problématiques comme le manque de positionnement du département ou le manque de diversification des activités proposées. Pourtant, des données sont à relativiser par celle de l'observatoire du tourisme des Hautes-Alpes, où nous remarquons une augmentation de la fréquentation à partir de 2005 :



Graphique 5 : Evolution du nombre de nuitées par saison entre 2005 et 2009 dans les Hautes-Alpes
(Source : BET FM-ODT05-Jp2c, Réalisation Inddigo)

En effet, nous remarquons une diminution de l'affluence sur l'ensemble des saisons, sauf estivale. Autrement dit, soit les touristes n'ont pas l'offre de ski qui correspond à leurs souhaits, soit ils cherchent à diversifier leurs activités hivernales (ski, spa, tourisme culturel...) ou encore sont attirés par d'autres destinations concurrentielles.

Nous pouvons également remarquer un pic d'affluence lors de la saison estivale, notamment au mois d'août, et deux saisons creuses qui sont le printemps et l'automne.



Graphique 6 : Part des touristes selon la saison en 2008-2009 dans les Hautes-Alpes (Source : Observatoire du tourisme des Hautes-Alpes, Réalisation, Observatoire du tourisme des Hautes-Alpes)

La bi-saisonnalité touristique est très forte dans ce département. D'ailleurs, la fréquentation touristique est similaire en été et en hiver. Au sein de la région PACA, les Hautes-Alpes sont le premier département en termes d'accueil de touristes annuellement, mais l'avant-dernier en été.

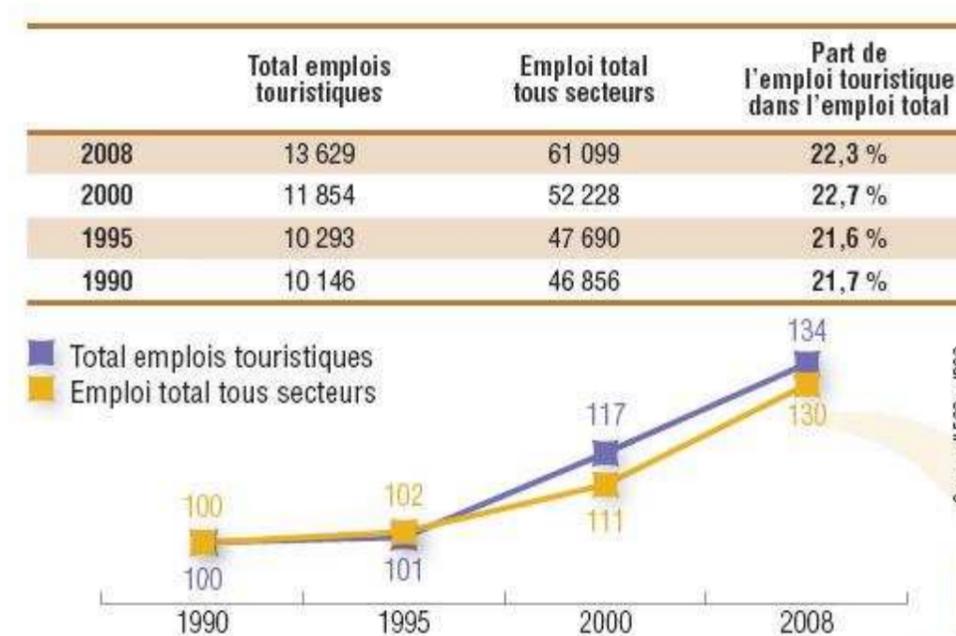
Plusieurs hauts lieux marquent l'activité touristique :

- Les stations de ski : Serre-Chevalier, Montgenèvre, Vars... ;
- Le lac de Serre-Ponçon ;
- Les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : Briançon et Mont Dauphin ;
- Notre Dame du Laus ;

Et évidemment des lieux qui sont connus par les spécialistes du domaine :

- Céuse et Orpière pour l'escalade ;
- Le festival de Messiaen et du Chaillol pour la musique classique ;
- Les cascades de glace dans le Briançonnais et les Ecrins.

Concernant l'emploi, le secteur touristique connaît une croissance importante. D'ailleurs, sa part ne cesse d'augmenter depuis 1995 au regard de l'ensemble des emplois.



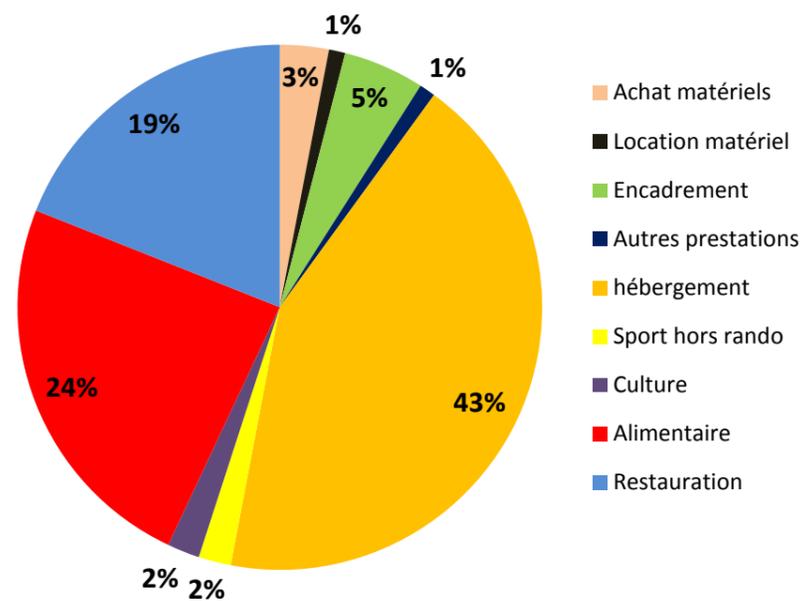
Graphique 7 : Emplois liés au secteur du tourisme dans les Hautes-Alpes entre 1990 et 2008 (Source : JLEE 00-JP2C, Réalisation : Observatoire du tourisme des Hautes-Alpes)

L'emploi dans la filière reste cependant très précaire pour les saisonniers. Il est très difficile pour eux de se loger à proximité des lieux touristiques. Le Conseil Général, les communes et les intercommunalités travaillent sur les problématiques de logement, mais le sujet est très complexe et très onéreux. Ensuite, quid des mi-saisons (printemps et automne) ? La maison des saisonniers du Briançonnais travaille sur ce domaine, mais son action est peu significative à cause d'un manque de moyen et d'un périmètre d'influence trop restreint, elle ne couvre pas l'ensemble du département.

Aujourd'hui émerge une nouvelle problématique en tourisme, le « post-tourisme », c'est-à-dire la diversification de l'offre proposée aux clients. Pour expliquer cette notion, nous avons utilisé les écrits de Philippe Bourdeau (Professeur à l'institut de Géographie Alpine de Grenoble). Les touristes hivernaux ne se contentent plus de skier tout au long de leurs vacances¹⁸, ils sont à la recherche de nouvelles activités. L'objectif de demain est de diversifier l'offre proposée aux touristes durant la période hivernale. Les kilomètres de pistes ne sont plus un gage de qualité pour les skieurs, quand de plus en plus ils cherchent des « micro-échelles spatiales » comme des snow-park, des bosses, ou des rides. De plus, les skieurs souhaitent faire autre chose que du ski alpin lors de leurs vacances. En effet, les touristes skient en moyenne 5 jours par semaine et 4h par jour. Il faut donc étoffer les activités pour attirer les touristes. Enfin, il ne faut pas oublier que seulement 8% des Français vont au ski, il est donc possible d'attirer une grande partie de vacanciers avec d'autres activités, même en hiver avec des activités moins onéreuses.

¹⁸ Seulement 2 à 3% des pratiquants « consomment » 70 à 80 % des journées-skieurs (Berlioz, 2008)

Pour comprendre les dépenses des touristes randonneurs, le graphique qui suit présente les postes de dépenses :



Graphique 8 : Proportion des différents postes de dépenses des randonneurs dans les Hautes-Alpes en 2006 (Source : Etude des retombées économiques des activités de randonnées dans Les Hautes-Alpes, Réalisation, Inddigo)

Pour terminer l'état des lieux de la filière touristique, il faut mentionner le tourisme de santé ou tourisme de bien-être. Il y a eu une forte activité de ce type, surtout dans le Briançonnais. Aujourd'hui, il reste simplement le centre médical de Briançon, qui accueille les diabétiques, les soins de réadaptation ou encore les patients souffrant d'obésité. Il ne faut pas oublier que 12%¹⁹ du PIB en France est dédié à la santé, autant dire qu'il y a un réel marché dans ce domaine.



Avec un pouvoir d'achat des touristes en diminution, les touristes en hiver ne dépenseront plus 56 € par jour, mais bien moins à l'avenir (source : observatoire du tourisme des Hautes-Alpes).

Dans un contexte de changement climatique, où les aspirations des touristes sont changeantes, où la qualité environnementale prime, les kilomètres de pistes ne suffisent plus. Les attentes des touristes évoluent et l'offre touristique devra évoluer en parallèle, voire avec un temps d'avance. D'ailleurs,

selon le Comité Départemental du Tourisme, surtout en hiver, les touristes sont insatisfaits par l'offre proposée, hors ski. L'adaptation des activités aux nouvelles demandes de la clientèle et au changement climatique sont des priorités pour la Région PACA, à travers son service *Montagne*.

De plus, le changement climatique devrait également modifier sur le long terme les pratiques touristiques. Il y a tout d'abord un enjeu global pour le territoire qui est la ressource en eau. Selon le Parc National des Écrins, en 2060 80% des glaciers devraient disparaître. Son rôle de « château d'eau » va entraîner de grandes problématiques pour le département. Compte tenu de ces changements, les stations à moins de 1 500m d'altitudes vont connaître de grandes difficultés d'enneigement malgré la neige de culture. Le scénario A1T du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)²⁰ prévoit :

Avec une augmentation de la température moyenne de 2 °C :

– au-dessus de 2 500 mètres, l'enneigement est légèrement retardé et la fonte un peu plus rapide (une douzaine de jours d'enneigement en moins) et on voit une petite diminution de l'épaisseur du manteau neigeux ;

– à 1 500 mètres, le nombre de journées avec de la neige au sol diminue d'un mois, passant de 5 à 4 mois dans les Alpes du Nord et de 3 à 2 mois dans les Alpes du Sud et les Pyrénées. À cette altitude, l'épaisseur du manteau neigeux diminue de 40 cm dans les Alpes du Nord (elle est actuellement de 1 mètre) et de 20 cm dans les Alpes du Sud et les Pyrénées (30 à 40 cm actuellement).

L'hébergement ne correspond plus aux attentes des touristes, surtout au niveau des campings où ils ne cherchent plus seulement à « dormir », mais aussi à avoir des activités récréatives.

Aujourd'hui, de nombreuses mines et des anciennes usines ouvrent leurs portes pour de simples visites. Parfois ces anciennes mines sont des lieux de créations appréciés des touristes. Elles sont très appréciées des touristes amateurs de cultures.

Le dernier facteur de changement est le projet de Notre-Dame-du-Laus, où un concours d'architecture a débuté en mars 2012 pour construire une basilique sur le site. Aujourd'hui l'affluence annuelle est d'environ 200 000 personnes, elle pourrait être multipliée par dix avec cette construction et la béatification de Benoîte.

¹⁹ Challenges, Les dépenses de santé ont représenté plus de 12% du PIB en 2010, Sept. 2011.

²⁰ Réchauffement de 1,4 et 3,8 °C à l'horizon 2100



982 millions d'euros : Consommation touristique en 2009 (source : Observatoire départemental du tourisme des Hautes-Alpes).

56 euros : Dépense moyenne par jour et par touriste en hiver (source : Observatoire du Tourisme des Hautes-Alpes)

40 euros : Dépense moyenne par jour et par touriste en été (source : Observatoire du Tourisme des Hautes-Alpes)

228 053 lits en station en 2009 (source : Observatoire du Tourisme des Hautes-Alpes)

80% : Part du tourisme dans le PIB des Hautes-Alpes (source : Observatoire du Tourisme des Hautes-Alpes)

196 839 : fréquentation journalière moyenne en aout 2010 (source : observatoire régional du tourisme)

84 448 : fréquentation journalière moyenne en février 2010 (source : observatoire régional du tourisme)

10 : itinéraires de Grandes Randonnées

4 heures : moyenne d'heure de ski par jour pour un skieur (source : Domaines Skiables de France)

1 397 831 : Le nombre de touristes durant l'été 2006 dans les Hautes-Alpes (source : Étude des retombées économiques des activités randonnée dans les Hautes-Alpes – été 2006)



Le Comité Départemental du Tourisme

Les Offices de Tourisme

Les stations de ski

Les Parcs Naturels Régionaux (Queyras et Baronnies)

Le Parc National des Ecrins

Les Pays

Les touristes

Les habitants

Les agriculteurs



- La complémentarité de l'offre entre la saison hivernale et estivale
- La réputation des stations de ski
- Des hauts lieux attractifs pour

les touristes

- Un milieu naturel apprécié des touristes
- De nombreux touristes deviennent, à la retraite, des habitants des Hautes-Alpes.



- L'inadéquation d'une partie de l'offre aux nouvelles attentes des touristes

- L'émergence de lits froids
- L'absence de « ponts » entre les activités de station et les activités hors station
- Un manque d'innovation pour développer en matière de loisirs
- Un souhait de ressembler à la Savoie, mais avec des problématiques naturelles, une clientèle, des moyens financiers... très différents
- Un manque de synergies entre les acteurs, ce qui ne permet pas au tourisme de développer tout son potentiel



- S'adapter au post-tourisme, en diversifiant l'offre tout au long de l'année
- Préciser le positionnement touristique des Hautes-Alpes, la diversification de l'offre pouvant devenir le moyen d'identification
- Mettre en synergie l'ensemble des acteurs du tourisme local
- Développer l'activité aquatique dont le potentiel est inexploité dans les Hautes-Alpes
- S'adapter au changement climatique



Le Conseil Général des Hautes-Alpes finance les actions du Comité Départemental du Tourisme. Ses actions se déclinent en :

- La gestion de syndicats mixte pour trois stations (La Champsaur Valgaudemar, le Queyras et Haute Romanche). Le Conseil Général intervient indirectement dans la gestion des syndicats à hauteur de 2 millions par an. Il aide pour l'investissement en équipement
- Les activités de pleine nature avec la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) pour valoriser et accompagner l'activité pédestre.
- L'offre en hébergement. Le département agit ponctuellement sur les hébergements en matière de sécurité.
- Tourisme et handicap. La loi de 2014 contraint les lieux touristiques à être accessibles aux personnes handicapées. Ainsi, le Conseil Général mène une politique pour adapter leur offre.

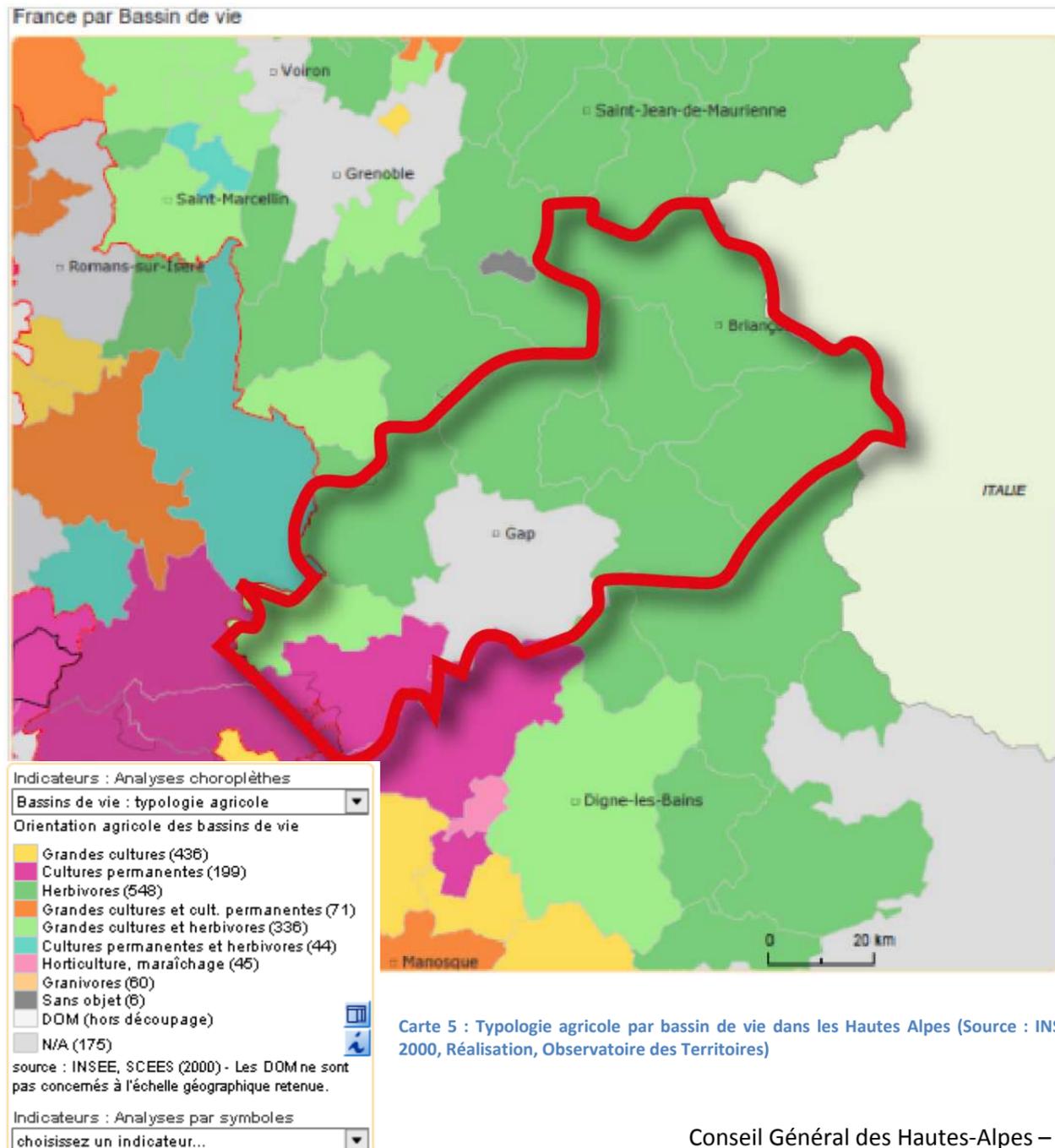
Ensuite, le CDT des Hautes-Alpes a ses propres compétences :

- Promotion et communication
- Gestionnaire du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) et du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).
- Animation de la filière avec notamment le développement du e-tourisme.

L'agriculture et la forêt



La carte suivante présente les orientations agricoles des bassins de vie du département.



Carte 5 : Typologie agricole par bassin de vie dans les Hautes Alpes (Source : INSEE, SCEES 2000, Réalisation, Observatoire des Territoires)

Au regard de cette carte, nous pouvons observer quatre dynamiques :

- Les données du bassin de vie de Gap ne sont pas disponibles, cependant il semblerait que l'agriculture soit de la polyculture et de l'élevage.
- La partie Nord du département, la plus montagneuse, est composée majoritairement de pâturages pour l'élevage d'ovins et de bovins.
- L'Est des Hautes-Alpes, représentées par le bassin de vie de Serres, a une agriculture plus diversifiée. Les pâturages sont accompagnés de grandes cultures.
- Le Sud du département est un espace composé d'îlots de cultures permanentes.

Après la filière touristique, l'agriculture et la forêt est un important marqueur de territoire, au-delà de son poids économique. La première recouvre environ 40 % du territoire (dont 86 % en herbe) et la seconde un peu plus de 30 % ; autant dire que le paysage est façonné par l'agriculture.

D'un point de vue de l'emploi, ce secteur connaît une forte décroissance. En effet, il y avait 2 047 emplois en 2007 (RGP 2007) et seulement 1 800 en 2010 (AGRESTE 2010), soit une diminution de 12 %. Cette donnée nous permet de mettre en exergue toute la difficulté de ce secteur dans les Hautes-Alpes malgré les politiques publiques engagées. Mais ces aides sont surtout financières. En effet, l'addition des aides européennes et étatiques est de 40 millions d'euros, soit 20 000 € par exploitation.

Pour comprendre la filière agricole et son poids économique, il faut d'abord présenter les différentes activités. Dans un premier temps, la filière arboricole représente entre 30 et 40% de la production totale agricole du département où deux territoires sont moteurs de cette dynamique, la vallée de la Durance et du Buëch. Dans un second temps, l'élevage a une place majeure, surtout dans les territoires plus marqués par le relief. Plusieurs espèces sont élevés dans le département, dont les ovins symbolisés par l'agneau de Sisteron. La filière ovine a représenté plus de 13 millions d'euros en 2007²¹ (soit 11% de l'activité agricole). Des problèmes existent ces dernières années en termes de cohabitation avec le loup, mais les autorités publiques font d'importants efforts en matière de gardiennage, de chiens de protections ou encore de parcs de nuit.

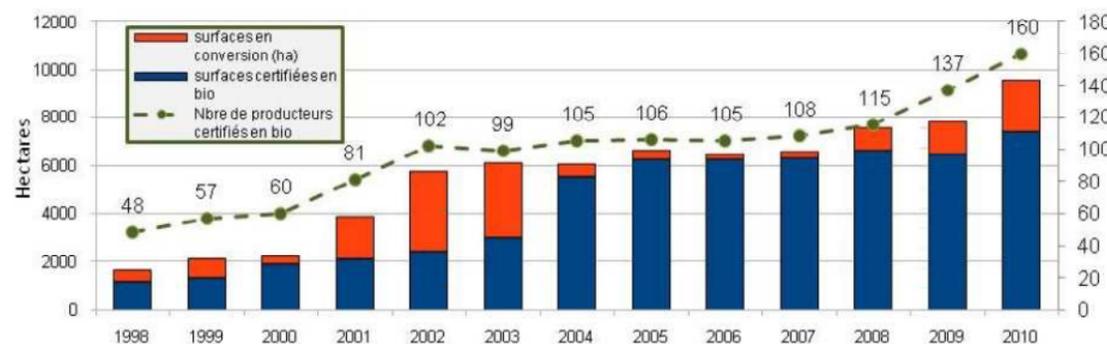
Historiquement, le département a toujours été reconnu pour ses élevages et bien moins pour les cultures. Cette dynamique est encore vraie aujourd'hui, où peu d'agriculteurs profitent des avantages du territoire. Par exemple, des cultures pourraient être complémentaires à l'élevage pour certains agriculteurs. En effet, le génépi est encore peu cultivé sur le département. Les parcelles de cette culture sont très petites (environ 3000m²) et la plante pousse seulement à partir de 1 800m d'altitude. Autrement dit, les Hautes-Alpes sont un formidable terrain de jeu pour cette plante.

²¹ Source Agreste-PACA

Aujourd'hui les filières longues, à la fois en terme de distance et d'intermédiaires, sont prédominantes dans le département en matière de commercialisation. Sur ce département, marqué par la montagne, ses contraintes, où l'accessibilité est difficile, les filières courtes et de qualité présentent un potentiel qui reste largement à développer.

Aujourd'hui, la filière biologique se développe et se structure sur le territoire. Elle est très diversifiée (élevage et culture) et représente plus de 10% des surfaces agricoles (source : Agribio – développement et promotion de l'agriculture biologique sur le département des Hautes-Alpes – 2011). L'association *Agribio* permet de rassembler les producteurs biologiques du département, soit 160 agriculteurs et 7 artisans-transformateurs biologiques. Elle vise quatre objectifs :

- Promouvoir le mode de production biologique auprès du monde agricole, des institutions et de la société civile ;
- Représenter les agriculteurs biologiques et défendre leur vision auprès des partenaires institutionnels (être garant de l'éthique biologique) ;
- Contribuer au développement de l'Agriculture Biologique en mettant en œuvre des actions appropriées ;
- Être un lieu ressource pour tout ce qui touche à la bio.



Graphique 9 : Evolution de la production biologique dans les Hautes-Alpes, entre 1998 et 2010

(Source : Agence bio chiffre 2010, Réalisation Agribio Hautes-Alpes)

Les années 2000 ont vu prospérer cette filière qui tend à s'organiser depuis.

En matière de transformation, la filière agroalimentaire occupe une place importante sur le département, avec plus de 800 emplois privés²². Le territoire du Champsaur-Valgaudemar symbolise cette dynamique. Nous pouvons l'identifier grâce au Pôle d'Excellence Rurale de première génération « Le goût de notre terre ». Il permet de connecter les acteurs de l'agro-alimentaire (entreprises et

communautés de communes) pour dynamiser ce secteur. L'association IAA05 vise à développer cette filière.

Le département des Hautes-Alpes a également une histoire et un vrai savoir-faire pour l'utilisation des plantes sauvages. Le réservoir de plantes aromatiques, médicinales, à des fins condimentaires ou à parfums est peu valorisé. Nous pouvons citer quatre espèces de plantes marquantes sur le département : la lavande, l'argousier, le Génépi et l'édelweiss. Concernant l'Argousier, il est collecté par *Weleda* dans les Hautes Alpes (société Suisse), mais aussi *Les Établissements Gayral*²³ implantés au Pont-du-Fossé et *Alti-Flor*²⁴ implanté à Chabottes. Aujourd'hui cette activité est peu structurée sur le département mais pourrait présenter un vrai potentiel à l'image des dynamiques enregistrées dans le Drôme voisine.

Concernant la forêt, la filière n'est pas autant représentée sur le département. Avec 40 entreprises, elle compte une centaine d'actifs, mais depuis la tempête de 1999 l'activité décroît et les répercussions sont encore visibles aujourd'hui. Elle est à la deuxième position à l'échelle de la région PACA, derrière les Alpes de Hautes Provence. Mais le manque de coopération entre acteurs pénalise la filière malgré une ressource importante sur le département. A titre d'exemple, il revient aujourd'hui plus cher de poser un bardage avec du bois local dans les Hautes-Alpes qu'en Vendée. Il y a un fort potentiel d'innovation et de développement, mais qui nécessitera une plus grande coopération des acteurs.

Cette nécessité est d'autant plus grande avec la montée en puissance des besoins en bois construction et bois énergie. La demande en bois énergie est en développement (22 chaufferies automatiques à bois (source : OFME, 2012), soit le deuxième département de PACA), même si le bois d'œuvre reste la principale fonction. Concernant le bois construction, les anciennes scieries de type artisanal tendent aujourd'hui à se moderniser sans prétendre encore pouvoir répondre à la concurrence européenne.

Globalement, nous pouvons noter un développement de la transformation et de la valorisation locale des matières premières, permettant une remontée dans la chaîne de valeur. Elle est symbolisée par trois Pôle d'Excellence Rurale première génération sur les Hautes Alpes :

Le Pôle d'Excellence Rurale « Bois des Hauts Pays du Buëch » dont la maîtrise d'ouvrage est la Communauté de Communes des Deux Buëch. Les objectifs du Pôle d'Excellence Rurale sont de valoriser la filière bois :

- Meilleure exploitation du potentiel forestier local ;
- Renforcer le tissu économique.

²³ <http://www.argousier-bouleau.com/>

²⁴ <http://www.alti-flore.com/>

²² Source : UPE05, 2012

Le Pôle d'Excellence Rurale « Pays des Écrins, Pays de l'eau » dont la maîtrise d'ouvrage est la Communauté de Communes du Pays des Écrins. Les objectifs du Pôle d'Excellence Rurale sont de sensibiliser la population à la gestion de l'eau et la mise en réseau des usages

Le Pôle d'Excellence Rurale « Le goût de notre terre » dont la maîtrise d'ouvrage est la Communauté de Communes du Champsaur, la Communauté de Communes du Haut Champsaur et la Communauté de Communes du Valgaudemar. Les objectifs du Pôle d'Excellence Rurale sont de développer l'agro alimentaire et de valoriser des produits locaux :

- Soutien de l'activité agricole, notamment laitière ;
- Développer l'activité agro-alimentaire.

Aujourd'hui il y a un projet de Pôle d'Excellence Rurale 2 pour amplifier les retombées du n°1 et améliorer la construction d'une interterritorialité.

Ces Pôles démontrent également la place de la Recherche et Développement dans l'économie rurale.



La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) prévue à l'horizon 2013 entrainera probablement une montée en puissance du développement durable dans cette filière. Aujourd'hui, nous ne connaissons pas en détail la réforme et la manière dont elle impactera l'agriculture. Toutefois, nous pouvons identifier quelques axes :

- « permettre aux agriculteurs, aux acteurs de la chaîne alimentaire et aux consommateurs de faire face à l'instabilité/volatilité accrue des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires ;
- répondre à la demande mondiale croissante (et à la tendance générale de marchés mondiaux de plus en plus ouverts) ;
- restructurer les paiements au sein de la PAC et simplifier les procédures administratives ;
- donner plus d'importance aux aspects non-marchands, tels que l'environnement, les normes sanitaires et de qualité, ainsi que la durabilité ;
- répondre aux effets du changement climatique ;
- prendre en considération les exigences toujours plus élevées des consommateurs en matière de l'origine des denrées alimentaires, des garanties de qualité, etc ... ;
- renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne ;

- assurer une meilleure coordination avec les autres politiques de l'UE qui s'appliquent aux zones rurales²⁵. »

Le changement climatique est un autre facteur de changement important, présentant à la fois des opportunités et des menaces pour les filières agricoles et forestières de département.

Les nouveaux modes de construction en bâtiment (bois et paille) sont des opportunités de développement pour ces filières.

La montée en puissance de la demande en produits locaux et de qualité émerge sur le territoire des Hautes-Alpes et partout en France. Une part de cette demande peut être produite par les agriculteurs et sylviculteurs des Hautes-Alpes.



2% : emplois dans l'agriculture et la forêt dans les hautes Alpes en 2008 (Source : Insee 2008)

25 millions m³ : volume de bois sur pied en 2009 dans les Hautes Alpes (source IFN)

86 : emplois dans les exploitations forestières et de scieries en 2009 (Source : Agreste-Enquêtes annuelle de branches 2009). 124 pour les Alpes de Haute Provence.

30 % : la couverture forestière des Hautes-Alpes

5 millions d'euros : chiffre d'affaires du bois en 2007 (source : fibois)

52 millions d'euros : production fruitière en 2007

13,4 millions d'euros : production d'ovin en 2007

18 millions d'euros : production bovine en 2007 (la moitié de PACA)

1/5 : nombre d'exploitants qui fait de la vente directe en 2007

²⁵ Commission Européenne, La politique agricole commune après 2013 Débat public, 2012, 40 pages.



L'Union Européenne

Le Conseil Général des Hautes-Alpes

La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

Les Parcs Naturels Régionaux (Queyras et Baronnies)

Le Parc National des Écrins

Les Pays

Les agriculteurs

Cerbiotech



En matière agricole, le Conseil Général subventionne surtout l'activité avec une enveloppe de 700 000€ par an environ. Elle est divisée en trois parties :

- Aide à l'installation ;
- Aide à la valorisation des circuits courts et à la production locale ;
- Aide pour les projets collectifs²⁶.

Concernant la sous filière forestière, le Conseil Général a une politique d'aide à l'investissement (acquisition de matériel de transformation ou d'exploitation), aux plantations, aux pistes.

 <ul style="list-style-type: none"> - Un ressource en bois abondante sur le territoire, avec notamment du mélèze qui convient tout particulièrement au bardage et au platelage. - Une agriculture diversifiée - Une forte progression de l'agriculture biologique, avec une augmentation de 17 % des exploitations entre 2009 et 2010. - Une part importante d'agriculture biologique maraichère où ¼ des surfaces utilisées sont biologiques. - Une forte implication des politiques publiques, des collectivités locales à l'UE - Une agriculture et des forêts source d'aménités 	 <ul style="list-style-type: none"> - Une diminution de 12% des emplois agricole entre 2007 et 2010 - Des filières contraintes par les caractéristiques du territoire - Des filières de commercialisation agricole essentiellement longue, peu valorisée - Un manque de productions sous signe de qualité - Une filière bois peu structurée au regard des nouveaux enjeux
 <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les activités agricoles et forestières - Développer les circuits courts et les productions sous le signe de la qualité - S'adapter au changement climatique - Maitriser les impacts sur l'environnement et les ressources - Développer le potentiel des plantes médicinales et aromatiques 	

²⁶ Il y a une tradition forte de la coopération chez les agriculteurs dans les Hautes-Alpes.

Le bâtiment, travaux publics



La filière du bâtiment et des travaux publics est le second secteur d'activité le plus important, derrière le tourisme dans les Hautes-Alpes. En effet, le chiffre d'affaires s'élève à 650 millions d'euros en 2011, soit 12% du PIB, mais il diminue depuis 2007 où il était de 700 millions d'euros. Selon la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hautes-Alpes, il y a 6 433 emplois dans ce secteur en 2010.

D'une manière générale, il y a eu une forte expansion à partir de 2000 jusqu'en 2008, où nous avons observé un arrêt brutal de l'activité avec la crise. Jusqu'aux années 1980, la filière du BTP était la plus représentée dans le département, elle a été supplantée par le secteur de la grande distribution.

Dans le détail, il y a d'importantes disparités entre le secteur du bâtiment et celui des travaux publics. Le premier connaît un bilan d'activité convenable à l'inverse du second. Le bâtiment est surtout composé de petites structures (moins de 10 salariés) qui ont une grande capacité d'adaptation aux fluctuations de la conjoncture. Grâce aux formations, à la capacité d'innovation, aux aides proposées aux particuliers pour s'équiper en énergie renouvelable, ces entrepreneurs ont su faire face à la crise. Elles ont aussi su aller chercher des marchés dans toute la région, et en particulier dans la métropole marseillaise, pour compenser la diminution de l'activité liée aux projets touristiques des dernières décennies.

Le tableau suivant synthétise les caractéristiques des 2 secteurs en fonction de la taille des entreprises :

	Entreprises de moins de 10 salariés	Entreprises de plus de 10 salariés
Bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> – Importante capacité d'innovation, de formation. – Grâce aux aides du Conseil Général des Hautes-Alpes et de l'État pour les énergies renouvelables, le secteur a connu un vrai dynamisme. Mais aujourd'hui, avec la diminution des aides, il y a un vrai ralentissement de l'activité. – Adaptation rapide aux nouvelles techniques, normes grâce au travail de la CAPEP. 	<ul style="list-style-type: none"> – Secteur dynamique, mais peu innovant, qui travaille toujours de la même manière. – Travaille beaucoup sur les projets urbains de Marseille, le travail étant insuffisant dans les Hautes-Alpes.
Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"> – Les petites entreprises sont peu présentes dans ce secteur, les effectifs trop limités ne permettant pas de répondre à la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> – Connait des difficultés à cause du manque d'investissement des autorités publiques.

Tableau 10 : Synthèse des dynamiques du BTP par types d'entreprises (Source : Inddigo; Réalisation Inddigo)

Le secteur des travaux publics souffre quant à lui de la diminution des investissements des collectivités locales.



La crise économique modifie les activités des entreprises, elles étendent leurs interventions géographiques.

L'activité du BTP a été étroitement liée au développement des stations de ski, ce qui sera moins vrai demain.

La diminution des aides du Conseil Général pour les équipements des particuliers en énergie renouvelable a diminué l'activité des artisans du bâtiment.

La rénovation - notamment thermique - du bâti devrait générer de nouveaux chantiers.

De nouveaux projets d'infrastructures peuvent relancer la dynamique du secteur des travaux publics, comme la mise en place de la fibre optique grâce au SDTAN.



9,1 % : part des emplois dans le secteur de la construction en 2008 dans les Hautes-Alpes, soit 5216 emplois.

706 : établissements industriels (hors construction en 2008)

606 : établissements industriels de construction en 2008



La fédération du Bâtiment et des Travaux Publics

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Le Conseil Général des Hautes-Alpes

Les Habitants

Les collectivités locales (Région, Département et Communes)

Les collectivités territoriales

 <ul style="list-style-type: none"> - La capacité des entrepreneurs à faire face à la crise et à la conjoncture - La structuration des filières - Les savoirs faire et la réputation des entreprises qui permettent un rayonnement régional - L'offre de formation locale, par la CAPEP notamment, qui permet de s'adapter aux nouvelles problématiques (énergies renouvelables, accessibilité des espaces...). 	 <ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés rencontrées par le secteur des travaux publics - La baisse d'investissement des collectivités locales - La difficulté d'évolution des entreprises vers de nouveaux chantiers ou nouvelles normes - La baisse du marché porté par la dynamique touristique
 <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des entreprises à l'évolution des marchés : bâtiment Haute Qualité Environnementale, construction bois, diminution du marché touristique, réhabilitation du bâti ancien... - La formation des professionnels du secteur pour accompagner ces évolutions - La stabilisation de l'investissement publique dans des équipements et infrastructures 	



Le Conseil Général des Hautes-Alpes consacre 22 millions par an pour l'entretien et l'aménagement de la voirie du département.

La filière air



La filière arienne marque le département des Hautes-Alpes par son rayonnement tant national qu'europpéen. Le territoire est maillé par quatre aérodromes, l'aérodrome de Gap-Tallard (le plus important), l'aérodrome de Saint Crépin, l'aérodrome du Chevalet à Aspres-sur-Buëch et l'aérodrome de la Bâtie-Montsaléon. Ils proposent surtout des activités de loisirs (hélicoptère, vol à voile, ULM, aviation certifiée, parachutisme, vol libre). Le trafic sur les quatre aérodromes est essentiellement de loisirs, le manque d'infrastructures (éclairage, piste) et la réglementation ne permettant pas l'exploitation commerciale.



Photo 2 : Aérodrome de Gap-Tallard (Réalisation, Inddigo mai 2012)

L'attrait pour la filière air est très ancien dans les Hautes-Alpes. La création de l'aérodrome de Gap Tallard date de 1926, mais se développa surtout à partir des années 1970. Plusieurs raisons sont à l'origine de ce succès : l'aérologie très favorable, où le Mistral de souffle pas, un climat très clément et

des paysages magnifiques. Grâce à ces atouts, des entreprises sont venues s'installer autour de l'aérodrome de Gap Tallard, à l'image d'Icarius.

Les entreprises implantées autour de cette filière air travaillent surtout dans la maintenance aérienne. Les avions et les hélicoptères ne sont pas construits dans les Hautes-Alpes, mais quelques-uns sont réparés ici. La zone d'activité peut encore accueillir quelques entreprises qui génèrent peu de trafic.

Cette filière est au cœur de l'innovation et de la R&D dans les Hautes-Alpes. Plusieurs raisons font que cette filière suit cette dynamique, le Pôle d'Excellence Rurale « Excell'air Hautes-Alpes », le centre de formation Polyaéro et le pôle de compétitivité PEGASE.

Le Pôle d'Excellence Rurale « Excell'air Hautes-Alpes », dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Conseil Général des Hautes-Alpes, a notamment comme objectifs de structurer et développer les entreprises et les activités liées à l'air. Il prévoyait des opérations d'accompagnement de l'innovation, des créations d'emplois favorisées par un développement territorial durable et un accroissement de l'attractivité de la filière et du territoire à long terme. Ce Pôle d'Excellence Rurale a surtout profité aux associations et aux collectivités, moins aux entreprises.

Pour continuer dans le domaine de l'innovation, les Hautes-Alpes sont liées avec le pôle de compétitivité PEGASE, même si son siège social est à Aix en Provence. Cette structure réunit l'essentiel de la filière aéronautique et spatiale de PACA pour faciliter la mise en réseau des entreprises de cette filière. Cependant, l'activité aérienne des Hautes-Alpes profite peu de cette innovation.

Enfin, la formation dans la filière aérienne est de qualité. En effet, il y a aujourd'hui un enseignement professionnel du CAP à la licence, avec un Master professionnel. Toute la formation est à Polyaéro, dont une filière se trouve à Gap (licence et ouverture en 2012 d'un diplôme universitaire et d'un master). La licence accueille actuellement une quarantaine d'étudiants (39 pour l'année 2011-2012 et 45 pour l'année 2010-2011). Le projet en cours vise à développer Polyaéro, avec des diplômes en maintenance aéronautique. Le Conseil général, accompagné de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat souhaiterait implanter un campus universitaire sur l'aérodrome de Gap-Tallard.

Nous pouvons retenir quelques entreprises qui symbolisent cette innovation :

- *WELCO INDUSTRIES* dans la construction et la conception de sous-ensemble ;
- *MTA AVIATION, HELICOPTERES DE FRANCE, le groupe HELI CHALLENGE, ACV AERO SERVICES* ou encore *ICARIUS AEROTECHNICS* dans la maintenance ;
- *BACKBONE* dans l'innovation durable (moteur à l'éthanol par exemple) ;
- *FLY YOUR BODY* qui est spécialisé dans les voiles de wingsuit (leader mondial dans ce secteur d'activité).

L'entreprise phare de cette filière est *Hélicoptères de France*, dont le chiffre d'affaire en 2011 était de 17,4 millions d'euros.

L'ensemble de ces entreprises est regroupé à Tallard. Ces entreprises sont des donneuses d'ordres, ce qui montre l'autonomie décisionnelle des structures aériennes du département.



Le premier facteur de changement va être en matière de formation avec l'ouverture d'un master dans le domaine de l'aéronautique. Nous pouvons faire l'hypothèse que les effets seront perceptibles à moyen terme.

Le second facteur de changement est la prise de conscience environnementale qui oriente l'innovation et la R&D vers des problématiques durables et moins énergivores.



300 : les emplois dans cette filière (source : Conseil Général 05)

40 millions d'euros : le chiffre d'affaires annuel (source : Conseil Général 05)

1 : brevet déposé par ICARIUS AEROTECHNICS en 2002 (source : Conseil Général 05)

70 000 : mouvement sur l'aérodrome de Gap-Tallard par an (source : Conseil Général 05)

200 : emplois sur l'aérodrome de Gap-Tallard



- Le Conseil Général
- L'université d'Aix Marseille
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Les touristes

<ul style="list-style-type: none"> - Le dynamisme de la filière - Les dynamiques d'innovation qui permettent d'accroître la valeur ajoutée. - L'offre de formation - La présence du PER et du Pôle de compétitivité - Le cadre exceptionnel offert par les Hautes-Alpes pour cette activité de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - La difficulté de la lisibilité de cette filière pour les touristes : vec quatre aérodromes, une multitude d'activités sur chacun, les clients ont des difficultés pour appréhender au mieux l'offre disponible - Les nuisances liées aux activités
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens entre les formations gapençaises de Polyaéro et les entreprises des Hautes-Alpes, avec plusieurs déclinaisons possibles : - Des employés de l'aéronautique peuvent intervenir dans les formations - Des étudiants de polyaéro peuvent intégrer, en stage, les entreprises des Hautes-Alpes - Travailler sur des missions communes 	



Le Conseil Général est très intégré dans cette problématique. Il subventionne la filière air à hauteur de 1,2 million par an.

Le Conseil Général exploite trois aérodromes du département :

- Gap-Tallard
- Saint Crépin
- Du Chevalet à Aspres sur le Buëch

De plus, le Conseil Général participe à l'implantation de la formation polyaéro.

L'économie numérique



Plusieurs définitions coexistent de l'économie numérique. Le Secrétariat d'Etat à l'économie numérique, définit l'économie numérique comme étant composée des secteurs suivants : télécommunications, audiovisuel, logiciel, services informatiques, services en ligne. L'association de l'économie numérique définit l'économie numérique comme l'ensemble des secteurs de la télécommunication, de l'audiovisuel, du logiciel, de l'Internet qui utilisent les technologies de l'information en tant que cœur ou support de leurs activités. Elle rejoint en ce sens la définition du MEDEF qui en propose une définition élargie puisque l'ensemble des secteurs d'activités en dépendent : l'économie numérique est « l'ensemble des secteurs basés sur les technologies de l'information et des télécommunications, que se soit en production ou en usage ».

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les outils numériques prennent aujourd'hui une place centrale dans les activités, en production certes, mais surtout en usages. Le département des Hautes-Alpes n'est pas épargné par cette dynamique. C'est ainsi qu'a émergé à Gap le parc technologique *Micropolis* qui vise à aider à l'implantation d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies.

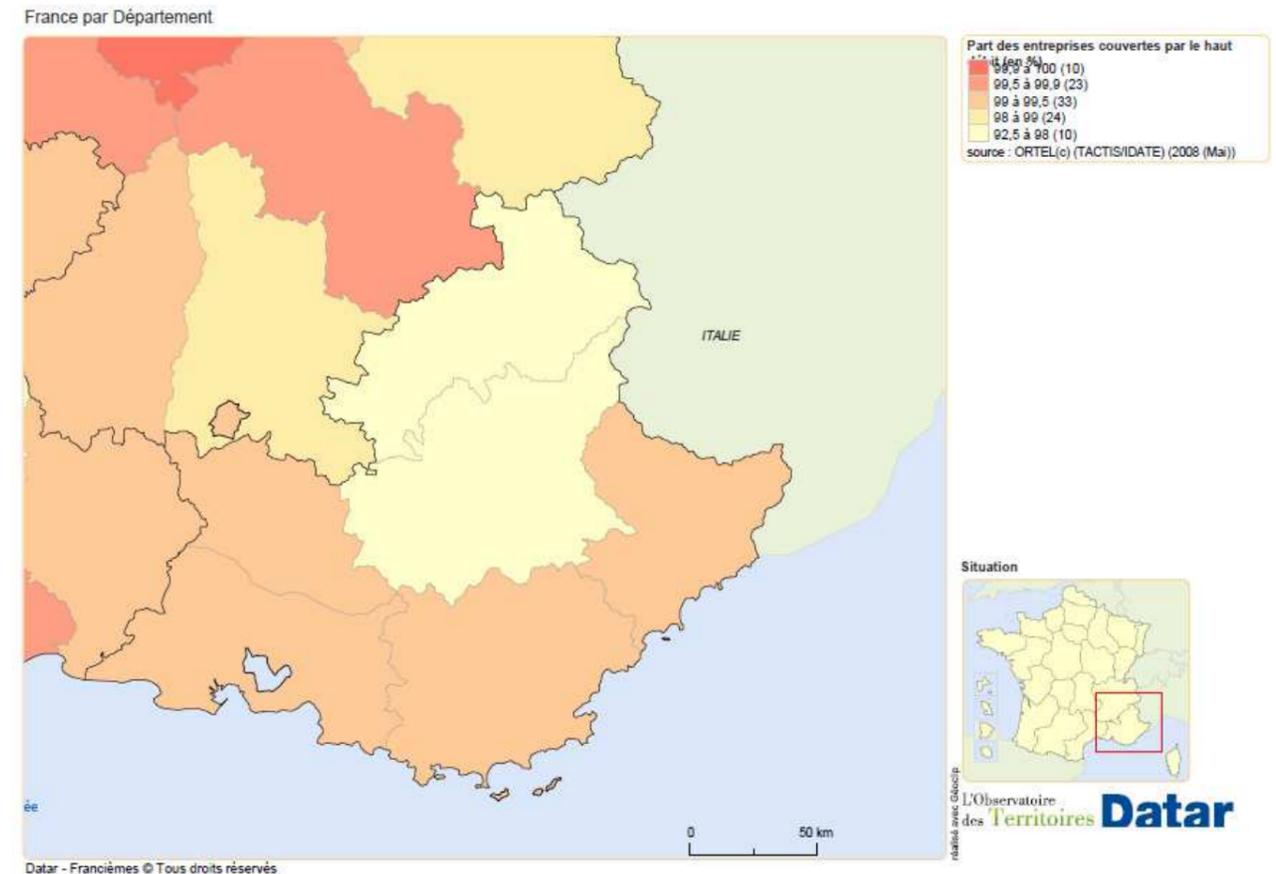
Pour symboliser cette dynamique, nous avons identifié quelques entreprises... :

- Meilleurartisan.com : soutien aux artisans du bâtiment ;
- Net Celer : éditeur de logiciel ;
- ARD : nouvelles technologies ;
- PimentRouge – Métaphore Multimédia : webmaster ;

...et des projets innovants qui voient le jour :

- Le laboratoire ASTEP qui a pour but de tester les circuits microélectroniques ;
- Un site dédié au télétravail.

Le développement du numérique, en usage ou en production, est crucial pour les activités du département puisqu'il en accompagne leur fonctionnement, voire en permet le développement. Cependant, comme nous le montre la carte ci-contre, les Hautes-Alpes ont un faible taux de couverture par le haut débit, ce qui constitue aujourd'hui un handicap.



Carte 6 : Part des entreprises couvertes par le Haut Débit, en %, en PACA, en 2008 (Source : ORTEL-c), (TACTISADATE); Réalisation, Observatoire des territoires)

Les Hautes-Alpes sont le territoire le moins bien couvert de la région PACA. Une des ambitions du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Hautes-Alpes (SDTAN) est de relever cet enjeu et de permettre une couverture du département.



La mise en œuvre du SDTAN des Hautes-Alpes permettra de coordonner le développement de la couverture en très haut débit sur tout le département, avec une complémentarité entre les opérateurs privés et les collectivités locales. Le déploiement du SDTAN peut donc potentiellement bouleverser les usages et les productions départementales.



90% : objectif fixé dans le SDTAN pour la couverture des zones résidentielles

10 Mbits : objectif fixé dans le SDTAN pour le débit minimum des Hautes-Alpes.

99,7 millions d'euros : coût total brut du projet estimé dans le SDTAN



Le Conseil Général des Hautes-Alpes

L'État

Les entreprises du département

Orange

 <ul style="list-style-type: none"> - Le SDTAN - Le partenariat entre les opérateurs privés et les collectivités - Les nouvelles opportunités offertes 	 <ul style="list-style-type: none"> - Le faible taux de couverture par le haut débit - Le peu de développement actuel
 <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le SDTAN - Permettre l'appropriation des Technologies de l'information et de la communication par les entreprises et la population - Rester vigilant sur le risque de fracture numérique territoriale ou sociale 	



Le Conseil Général est à l'initiative du SDTAN des Hautes-Alpes qui a pour objectif de favoriser le développement économique du département à moyen terme et aider à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.

Le Conseil Général des Hautes-Alpes mène une politique d'accès au numérique pour les collégiens du département, avec notamment la *Numériclé05* qui regroupe des ressources éducatives (dictionnaires) et des logiciels en open-source.

Les éco-activités



Selon le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, les éco-activités sont :

« L'ensemble des activités directement appliquées à la préservation de l'environnement au sens classique du terme (eau, air, sol, déchets y compris la récupération, odeur, bruit...) de manière préventive ou curative, à l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et aux énergies renouvelables. »

Partant d'une telle définition, le secteur des éco-activités est très vaste et très diversifiée, avec des activités matures, des activités innovantes, ou encore des activités à fort potentiel de développement telles que les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique. Vouloir accompagner le développement des éco-activités demande donc de mettre en oeuvre des dispositifs adaptés de la part des collectivités.

Cependant, conscient du potentiel de développement offerte aux éco-activités par la montée en puissance des préoccupations environnementales, nombre de territoires français ont placé les éco-activités au cœur de leur stratégie de développement. Ce secteur étant composé de nombreuses activités, il est cependant compliqué de vouloir toutes les développer de front. Il convient de se positionner sur des activités où les besoins locaux sont clairement identifiés ou celles pour lesquelles les atouts comparatifs du territoire peuvent être déterminants.

L'unique Pôle d'Excellence Rurale seconde génération des Hautes-Alpes, le pôle « De la poubelle à la ressource locale : le déchet au service de la cohésion sociale » porté par le SMICTOM de l'Embrunais Savinois, s'est par exemple clairement positionner sur la valorisation des déchets. Les objectifs de ce Pôle d'Excellence Rurale sont de valoriser le traitement des déchets :

- Réduction des déchets à la source ;
- Redynamiser l'activité économique en prenant en compte les touristes.

Les atouts du département sont nombreux pour se positionner sur certains secteurs de cette filière (ensoleillement, eau et bois), et les acteurs locaux s'impliquent de plus en plus dans cette filière. Par exemple, le Conseil Général des Hautes-Alpes mène un politique d'aide financière pour les particuliers et les entreprises qui souhaitent développer les énergies renouvelables (chaudières bois, chauffage solaire...) ou propose une subvention « Energie Réserve » pour les commerces, les industries ou encore les artisans qui investissent dans les énergies renouvelables, les économies d'énergie fossile ou encore les économies d'eau.

Si le soutien à la demande permet de dynamiser cette filière, son développement pérenne demande également d'agir sur la structuration de l'offre, et donc de soutenir la recherche et l'innovation, le transfert technologique, mais aussi le développement des formations inhérentes...

Le secteur de l'énergie, que ce soit la maîtrise énergétique ou les énergies renouvelables, est probablement parmi les secteurs les plus porteur et pour lequel le département doit se positionner. Il lui faut pour cela définir une stratégie cohérente avec les acteurs locaux dans le cadre du Plan Energie-Climat Territorial engagé par le Conseil général.



Bâtiment sportif en bois commandité par la Communauté de Communes de l'Embrunais et dont le maître d'œuvre est Éric Boissel (Architecte Ensis).

Bâtiment industriel et commercial « confiture Chatelain à la Batie Neuve » commandité par la commune et dont le maître d'œuvre est la Paul Wagner.

Photo 3: Exemple de construction bois dans les Hautes Alpes (Source : fibois04-05)



Le rôle des collectivités est important pour le développement des éco-activités et peut se révéler un puissant facteur de changement, en accompagnement de la demande et de l'offre.

L'évolution du cadre réglementaire et incitatif est également un facteur important. Les lois issues du Grenelle de l'environnement ont dynamisé certaines filières ou au contraire les ont fragilisées lors d'évolution majeure, à l'image des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, nous voyons émerger un nouveau mode de gouvernance des entreprises et des administrations, le management écologique. Cette organisation vise à utiliser les sous-produits (déchets, chaleurs...) d'une entreprise pour qu'ils deviennent la matière première d'une autre. Dans les Hautes-Alpes par exemple, les sciures de bois pourraient être utilisées pour faire de l'engrais biologique²⁷. Cette pratique tend à se développer sur le territoire français.

Les enjeux du changement climatique et de la diminution des énergies fossiles devraient être également dans les années à venir un puissant facteur de changement touchant de nombreux domaines, et notamment celui du bâtiment. Le grand chantier de la rénovation thermique du bâti devrait s'ouvrir aux entreprises locales, pour peu qu'elles soient armées pour s'en saisir.

Un dernier facteur de changement peut venir des nouveaux modes de construction, avec notamment le bois et dans une moindre mesure la paille.



1700 kWh/m²/an : l'énergie que peut recevoir un panneau photovoltaïque par an dans les hautes Alpes grâce aux 300 jours d'ensoleillement.

100 000 tonnes : Ressources en bois pour la valorisation de la biomasse. (Source : fibois04-05)

700 millions de kWh/an : capacité énergétique grâce à l'hydroélectricité.

48 : Nombre de chaufferie automatique au bois en 2009 dans les Hautes-Alpes.



Les Pays

Les Parcs Naturels Régionaux (Queyras et Baronnies)

Le Parc National des Écrins

L'Union Européenne

L'État

<ul style="list-style-type: none"> - L'importance des ressources naturelles : ensoleillement, eau, bois... - Le cadre réglementaire et incitatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de structuration de certaines filières
 <ul style="list-style-type: none"> - Définir un positionnement et une stratégie cohérente de développement des éco-activités à l'échelle départementale ou régionale - Accompagner le développement de la filière par la commande publique et le structuration de l'offre 	



Le Conseil Général soutient l'aide à l'investissement dans les énergies renouvelables. Il a dépensé 2,4 millions d'euros d'aides en 3 ans ayant permis de poser 24 000 m² de panneaux solaires et de chauffer l'équivalent de 600 habitations au bois

Le Conseil Général conduit la révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers avec un objectif de 50% de valorisation des déchets.

Le Conseil Général attribue des aides en faveur de l'assainissement individuel et a dépensé à ce titre 100 mille euros de subventions aux particuliers en 3 ans.



- Un potentiel important de développement
- Des initiatives locales



- La résistance au changement
- Les incertitudes liées au manque de visibilité des dispositifs publics

²⁷ Nous parlons de Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Le commerce



De par la fréquentation touristique, le département est très bien équipé en matière de commerce. Ce secteur est surtout marqué par la forte présence d'employés dans les commerces de détail (cf tableau suivant).

En 2009, la Chambre de Commerce et de l'Industrie a comptabilisé 6 742 emplois dans le secteur du commerce, pour une masse salariale d'environ 134 500 000 €. L'emploi a diminué entre 2009 et 2010 de 0,4%.

Le tableau ci-dessous présente la distribution des emplois dans ce secteur :

	Alpes de Hautes Provenances	Hautes Alpes	Bouches-du-Rhône
Emplois dans les commerces liés aux véhicules motorisés (mécaniciens, concessionnaires...)	14,8 %	15,6 %	12,4 %
Emplois dans les commerces liés aux commerces de gros	25,6 %	20,4 %	30,3 %
Emplois dans les commerces liés aux commerces de détail (employés de supermarchés, boulangers...)	59,5 %	63,9 %	57,3 %

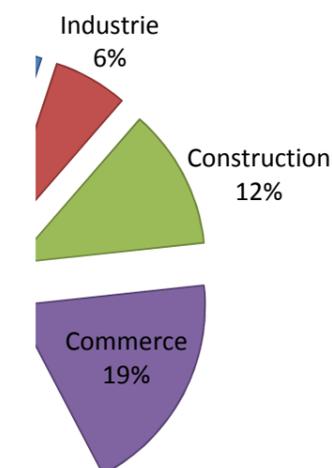
Tableau 11 : Emplois dans le commerce par sous-filières (Source URSSAF 2010 & AGRESTE 2010, Réalisation, Inddigo)

Ce tableau nous permet de voir l'impact de l'économie présentielle dans les Hautes-Alpes. A l'inverse de la France, ou des Bouches-du-Rhône, les emplois dans la filière sont en majorité concentrés dans le commerce de détail. Cette part est liée à la forte affluence de touristes qui consomment sur le département. Leurs achats alimentaires (boulangerie, primeurs...) se font à l'intérieur des Hautes-Alpes. Cette dynamique profite aux commerçants des Hautes-Alpes et en particulier aux grandes surfaces

À travers les données du tribunal de commerce, nous avons identifié deux secteurs qui connaissent des difficultés :

- Les bars et restaurants ou il y a eu beaucoup de dépôts de bilan chez les gestionnaires dans les stations de ski à cause de fonds de commerce et loyers trop élevés ;
- Les Très Petites Entreprises.

Aujourd'hui, la première activité à l'échelle du département est la grande distribution. Les quatre entreprises dont le chiffre d'affaire est le plus important sont dans ce secteur, avec plus de 40 millions de chiffre d'affaire.



Graphique 10 : Emploi par secteurs d'activités (Source : INSEE & Clap 2009, Réalisation, Inddigo)

Le secteur du commerce est le second employeur du département comme nous le montre le graphique précédent.

Nous pouvons également dire que l'activité commerciale est encore « classique » dans les Hautes-Alpes. En effet, les nombreux produits agricoles (élevage et culture) produit dans le département ne sont pas valorisés. Les maisons de pays sont peu développées sur le territoire. Pourtant les produits disponibles sont de qualité, comme le vin du domaine Allemand, la confiture Chatelain etc. Le territoire des Hautes-Alpes est dans une dynamique de distribution par les circuits longs. *A contrario*, le milieu montagnard est plus adapté à la distribution par les circuits courts.

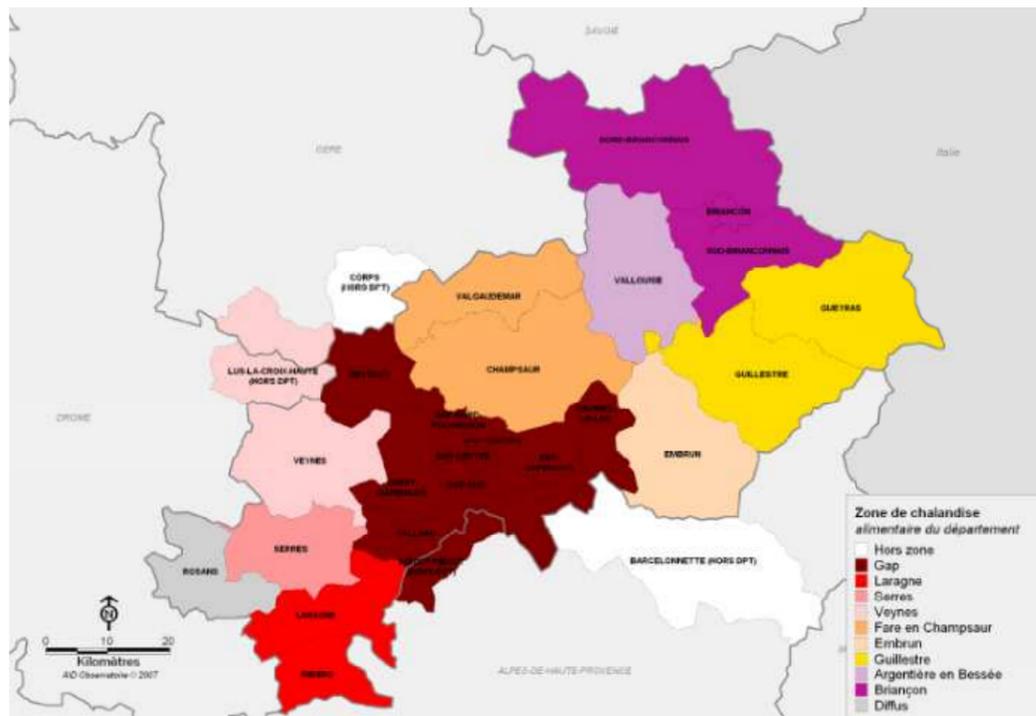
Le département des Hautes-Alpes est un territoire où le potentiel du e-commerce est très important. La qualité de vie, puis le développement du haut débit sont les deux facteurs clefs de cette sous-filière. Elle est aujourd'hui marginale. Cette activité connaît un vrai succès dans certains départements ruraux comme l'Aveyron ou la Corrèze. Elle s'adapte très bien au milieu naturel des Hautes-Alpes.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hautes-Alpes propose une typologie des pôles du Département. Elle différencie cinq types de pôles :

- « Les pôles majeurs : pôles commerciaux qui de par leur densité, leur diversité ou l'attractivité des enseignes qui les composent, génèrent une zone de chalandise élargie. Sur le territoire, trois pôles majeurs : Gap, Briançon et Embrun.

- **Les pôles secondaires** : ils se caractérisent par une offre commerciale permettant de répondre à des besoins quotidiens en alimentaire et peuvent être relativement diversifiés en non alimentaire. Dans le département, quatre pôles secondaires ont été recensés et analysés. Il s'agit de L'Argentière-la-Bessée, Guillestre, Laragne et Veynes.
- **Les pôles touristiques** sont des pôles proposant une offre commerciale spécifiquement adaptée à la consommation de loisirs de la clientèle touristique. Il s'agit de Savines-le-Lac, Orcières, Montgenèvre, Serre-Chevalier...
- **Les pôles ruraux** sont des centralités constituées de quelques commerces de proximité et parfois de services (boulangerie, tabac presse, coiffeurs par exemple). Il s'agit de du Le Pouët, Rosans, Saint-Jean-Nicolas, La Saulce...
- **Les pôles ruraux** à attraction cantonale. Ces pôles jouent plutôt un rôle de pôle relais car, généralement, ils sont équipés d'un supermarché attirant des consommateurs d'un périmètre plus large que les pôles ruraux classiques, souvent au niveau du canton. Il s'agit de Chorges, Serres, Remollon...»

Pour appréhender la distance que peuvent faire les clients dans les Hautes-Alpes, nous proposons la carte des bassins de chalandise du département.



Carte 7 : Les zones de chalandise dans le Département en 2008 (Source : CCI_05, Réalisation, CCI_05)

Les bassins de chalandise est selon l'APCE un « espace géographique entourant un point de vente, dans lequel vivent, travaillent ou passent les clients potentiels de ce point de vente ». Les contours des

bassins dépendent des distances, des temps d'accès, de l'attractivité du point de vente, ou encore de la concurrence. Nous pouvons remarquer qu'il y a dix bassins de chalandise dans le département. C'est évidemment le Gapençais qui attire le plus de flux commerciaux, puis le Briançonnais.



Aujourd'hui, les attentes des consommateurs ont évolué. Ils sont de plus en plus à la recherche de produits locaux, de qualité. Le Département offre ce potentiel, mais il n'est pas structuré

Même si depuis 2005, il y a un regain de touristes dans le département, le commerce est très dépendant de l'activité. Les commerçants devront s'adapter aux nouvelles attentes des clients.



6 742 : salariés des établissements commerciaux au 31 décembre 2009 (Source : Chambre du Commerce et de l'Industrie)

63 000 m² : Planché commercial à Gap (Source : Chambre du Commerce et de l'Industrie)

28 000 m² : Planché commercial à Briançon (Source : Chambre du Commerce et de l'Industrie)

978 m² : Surface commerciale pour mille habitants dans les Hautes-Alpes (Source : Chambre du Commerce et de l'Industrie)



La Chambre de Commerce et de l'Industrie
Le Conseil Général

Les commerçants

 <ul style="list-style-type: none"> - L'importance du secteur des consommations touristiques 	 <ul style="list-style-type: none"> - La diminution de l'emploi depuis 2009 qui n'a pas une origine locale, mais où le maintien des emplois peut se jouer à cette échelle. - Le prêt à porte connaît des difficultés, surtout depuis l'arrivée des grandes surfaces en périphérie des villes. - La faiblesse des circuits courts
 <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le maillage du territoire par les commerces, notamment dans les zones rurales - Adapter la structure commerciale aux nouveaux besoins - Renforcer les liens entre les producteurs et les commerçants du département - Renforcer la multipolarité des commerces dans les Hautes-Alpes 	



Le Conseil Général des Hautes-Alpes aide les entreprises en difficultés.

Grâce à HAD, le Conseil général aide l'implantation de commerce dans les zones d'activités, avec le site immopro-05.com

Les services non marchands

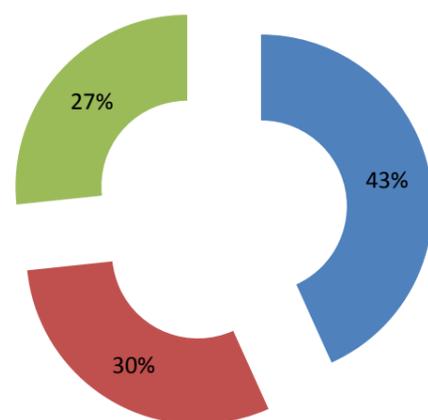


Les services non marchands sont exercés par certaines associations et les trois fonctions publiques :

- De l'État ;
- Territoriale ;
- Hospitalière.

Les services non marchands sont une composante majeure de l'économie résidentielle pour un territoire, en termes de services offerts mais aussi de revenus captés. Le maintien de ces services permet de garder une population sur le territoire et d'attirer des personnes extérieures.

■ Fonction publique de l'Etat ■ Fonction publique territoriale ■ Fonction publique hospitalière



Graphique 11 : Emplois dans la fonction publique en 2002
(Source : La documentation française, rapports publics 2005, Réalisation Inddigo)

Le département des Hautes-Alpes n'a pas échappé à la tendance générale de diminution des services publics. Pour renverser cette dynamique, la Délégation à l'Aménagement des territoires et à l'Attractivité Régionale (DATAR) a lancé, en 2010, une expérimentation « + de services publics » pour renforcer l'offre de services publics. Cette étude a été signée par l'Etat, la Région PACA, le département des Hautes-Alpes, les collectivités et de nombreux opérateurs de services (La Poste, EDF, GDF SUEZ, SNCF, la CPAM, la CARSAT, Pôle emploi, la CAF et la MSA). Le contrat s'appuie sur trois leviers :

- le maillage territorial des services publics ;
- le développement de différents modes d'accès par le déploiement de services dématérialisés ;
- l'amélioration des technologies de l'information et de la communication au service du public.

Dans le cadre de cette expérimentation, les Communautés de Communes organisent des relais publics qui permettent aux différents services du département d'être en relation directe avec les habitants. Ce service permet l'accueil du public désirant être informé sur différentes thématiques.

Quelques initiatives locales émergent sur le département, mais elles sont peu valorisées. Par exemple, il y a dans le Guillestrois des relais pour de futurs entrepreneurs où il est expliqué les modalités pour créer son entreprise.

Le département, au 1^{er} janvier 2011, avait peu d'équipement de santé par rapport aux départements de la Région. Cependant, il y a autant d'établissements de santé par habitant dans les Bouches-du-Rhône que dans les Hautes-Alpes (5 pour mille habitants). De plus, nous pouvons remarquer une part importante des établissements de réadaptations de moyens séjours, soit 17 pour mille habitants.

En 2002, 11 799 emplois étaient identifiés dans les trois fonctions publiques, ce qui représente 26% des emplois du département. La fonction publique est le premier employeur des Hautes-Alpes.



Avec une population vieillissante, la population dite « dépendante » s'accroît. Plusieurs problématiques émergent de cette dynamique²⁸ :

- Des personnes de plus en plus immobiles
- Augmentation de déchets (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, des plateaux-repas) et également l'accessibilité aux centres de tri/déchetterie surtout en zone rurale.
- La consommation énergétique augmente avec l'âge, en chauffage particulièrement.
- Les bâtiments devront s'adapter aux à la perte de mobilité des habitants.
- Le développement des territoires devra s'adapter à cette dynamique, avec des réflexions en matière d'accessibilité aux services, d'appropriation des Technologies de l'information et de la communication ou encore de mixité intergénérationnelle.

Tous ces aspects entraineront de nouvelles dynamiques économiques dans les Hautes-Alpes.

²⁸ Les éléments suivants sont issus d'une politique interne d'INDDIGO dans le cadre de la R&D.

Le second facteur de changement est le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, dans le cadre de Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP de 2008). Il faut maintenant attendre les nouvelles politiques publiques du gouvernement dans ce domaine pour identifier les besoins futurs.

Enfin, il ne faut pas oublier le rôle de l'Union Européenne et ses politiques publiques menées grâce à la nouvelle politique de cohésion de 2014-2020. Ce nouveau plan évoluera en profondeur par rapport au plan précédent. Trois thématiques devront être modifiées :

- donner une forte priorité de ces actions aux régions connaissant les retards de développement les plus importants.
- L'aide versée sera dans une logique de projet, où elle sera modulée en fonction des besoins.
- Création d'une troisième catégorie de région, les régions en transition²⁹. A la vue de ce diagnostic, nous pouvons penser que les Hautes-Alpes intégreront cette catégorie.

La stratégie menée par l'UE vise à mettre l'accent sur la croissance en la rendant :

- Intelligente par le développement d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation,
- Durable grâce à la promotion d'une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive,
- Inclusive en renforçant la cohésion sociale et territoriale par une économie à fort taux d'emploi.

Le dernier facteur de changement des services non-marchands est la venue d'Italien transfrontaliers souhaitant être soignés à l'hôpital de Briançon. Mais les administrations italiennes n'ont pas encore trouvé les moyens pour régulariser les transfrontaliers.



4,5 millions d'euros : investissement de l'État sur quatre ans pour le contrat « + de services »

2200 : nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes en 2020 (Insee).

50 % : Part des personnes handicapées dans les Hautes-Alpes venant d'un autre département (Conseil général des Hautes-Alpes).



L'Etat

²⁹ Elle connaissent une situation plus favorable que celle des régions en retard de développement mais n'ont pas encore atteint le niveau des régions les plus développées.

Le Conseil Général des Hautes-Alpes

Les chambres consulaires

Les hôpitaux

Les habitants

 d'attractivité	<ul style="list-style-type: none"> - Le maillage du territoire par les services publics - Leur contribution à l'économie locale - La présence des services, source 	 d'agents de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution tendentielle du poids des services publics - Un contexte économique tendu pour les collectivités et l'Etat - La diminution du nombre
	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le maillage du département par les services, sources d'attractivités - Accompagner l'évolution du territoire et de sa population 		



Le Conseil général des Hautes-Alpes emploie 970 salariés, dont 600 agents sur le terrain. Il est le second employeur du département³⁰.

De par son maillage territorial, il maintient une attractivité territoriale.

Le Conseil général mène une politique d'aide à la population à travers son pôle cohésion et solidarité. Ainsi il favorise l'insertion et la réinsertion professionnelle

³⁰ Le centre hospitalier de Gap est le premier employeur des Hautes-Alpes avec un effectif composé de 1475 personnes (source : Chicas Gap).

L'Économie Sociale et Solidaire



Selon la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est :

« En premier lieu une forme d'organisation des entreprises, concrétisée par des statuts particuliers fondés sur des principes et des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité.

Les associations, coopératives, mutuelles et fondations sont les entreprises de l'économie sociale et solidaire ; entreprises de personnes porteuses d'un projet de société collectif, visant à construire une société plus humaine, équitable et respectueuse de ses environnements. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire répondent de façon innovante aux besoins des populations et des territoires, qu'ils soient satisfaits ou pas par le marché et les services publics

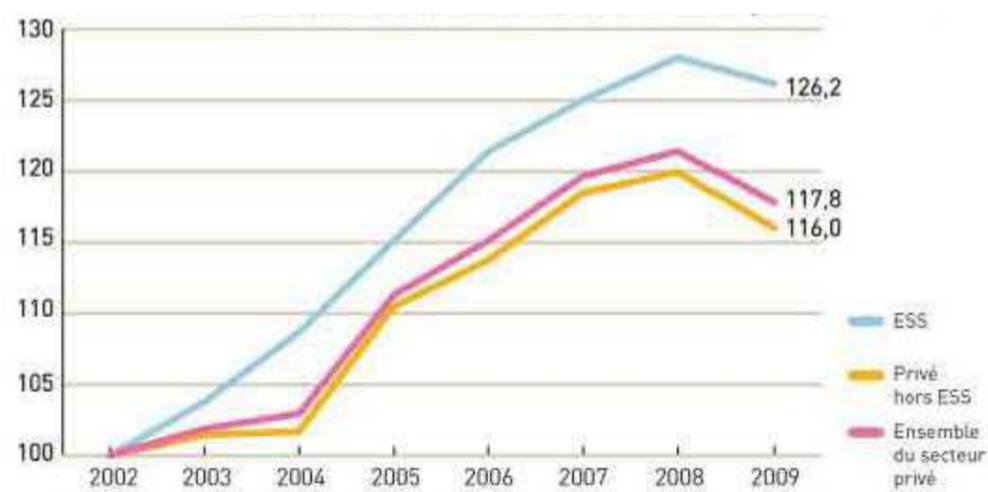
Elles produisent des biens et services dans de nombreux champs d'activités dont les excédents sont réinvestis dans le projet ou répartis entre ceux qui y ont contribué. »

Dans le département des Hautes-Alpes, l'ESS est peu visible au niveau politique et d'une manière générale l'ESS souffre d'un déficit d'image. Pour mettre en valeur cette filière, la promouvoir et accompagner les associations, l'Union Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire a été créée au début des années 2000.

Dans la Région PACA, le département des Hautes-Alpes est leader en matière d'ESS. L'Union Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a pour objectifs :

- Affirmer la présence de l'économie sociale et solidaire dans les Hautes-Alpes en assurant une mission générale de représentation de l'économie sociale et solidaire ;
- Représenter les employeurs, les entreprises de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes ;
- Assurer la promotion et la diffusion des principes de l'économie sociale et solidaire ;
- Créer des synergies entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes ;
- Être force de proposition et interlocuteur auprès des services de l'État et des collectivités locales ;
- Aider ses adhérents à être acteurs du développement local et durable.

Cette filière connaît un important essor depuis les années 2000 comme nous le montre le graphique ci-contre



Graphique 12: Evolution du nombre de salariés dans le privé hors ESS, l'ensemble du secteur privé et l'ESS. (Source : Insee Dads, Réalisation, Observatoire Régional ESS PACA)

- « L'emploi salarié dans l'ESS a augmenté de 3,7% en moyenne par an, dans les Hautes-Alpes.
- L'emploi dans l'ESS croît régulièrement jusqu'en 2008, avant de connaître un ralentissement en 2009, moins important que dans le reste du secteur privé.
- Sur la même période, les effectifs salariés des entreprises privées hors ESS des Hautes-Alpes sont en hausse de 2,3% » Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ESS est le secteur qui connaît une croissance fulgurante, même si la crise de 2008 a eu des répercussions sur cette filière. Par contre elle a été moins touchée que le secteur privé.

Aujourd'hui, l'ESS est à l'aube de son développement dans les Hautes-Alpes. Pourtant, elle concerne déjà plus d'emploi que dans la filière du BTP. Selon le CRESS PACA, l'ESS compte 6 128 salariés dans les Hautes-Alpes en 2011, soit 13,2% de l'emploi total ou encore 135,2 millions d'euros de salaires bruts distribués³¹.

³¹ Hors charges patronales.

hors ESS



1894 : Entreprises de l'ESS dans les Hautes-Alpes

6128 : Emplois salariés de l'ESS dans les Hautes-Alpes

66,9% : Part des emplois de l'ESS occupés par les femmes dans les Hautes-Alpes

2008 : Année de création de l'Union Départementale de l'Economie Sociale et Solidaire



L'UDESS

Les associations

Graphique 13 : L'emploi salarié, public et privé, dans les Hautes-Alpes en 2009 (Source : INSEE Clap, Réalisation Inddigo)

Deux secteurs ont une part très importante dans l'ESS :

- Le tourisme social mais qui décline très vite
- Le médico-social qui connaît un fort potentiel.



Aujourd'hui, l'ESS est une filière qui est peu touchée par la crise. Ainsi dans la conjoncture actuelle, elle est une bonne orientation pour les entreprises qui souhaitent se développer ou se créer dans les Hautes-Alpes.

Il y a de plus en plus de petits projets qui émergent chez les jeunes actifs (moins de trente ans). Ces projets ont des visés environnementales, sont souvent innovants mais ont des difficultés à se construire.

Avec le développement des services à la personne, l'ESS a un vrai rôle à jouer. La montée en puissance du libéralisme dans ce secteur entraîne de fortes disparités spatiales. L'ESS pourrait accompagner l'équité territoriale dans ce domaine, avec l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

La prise en considération de l'ESS par le nouveau gouvernement, où un ministère a l'ambition de développer cette économie.



- L'ESS est un « amortisseur » social dans ce contexte économique actuel.
- Grâce à l'ESS, le dialogue social est au cœur des préoccupations.
- Les entreprises de l'ESS ont un fort ancrage territorial qui permet de consolider l'emploi dans le département, d'exploiter les ressources locales ou encore agir auprès des populations défavorisées.



- Un déficit d'image sur le département
- Une réelle méconnaissance de l'ESS dans les Hautes-Alpes
- Les associations ont peu de fonds de roulement et ne peuvent pas couvrir leurs problèmes en cas d'aléas de gestion.



- Aider à la structuration de cet ESS
- Accompagner les jeunes à faire émerger leurs projets d'entreprises
- Créer des indicateurs pour voir le poids réel de l'ESS dans le département.



Le Conseil Général subventionne l'UDESS à hauteur de 3000€ jusqu'à présent.

Le Conseil Général soutient le monde associatif grâce aux subventions versées.

A travers le pôle cohésion et solidarité, le Département aide sur les chantiers d'insertion, pour des personnes au RSA et avec des contrats aidés.

LES AUTRES ENJEUX TERRITORIAUX

Démographie et urbanisme

Les cartes suivantes présentent la répartition de la population sur les Hautes-Alpes. Nous pouvons voir une importante urbanisation des vallées qui s'accompagnent d'un exode rural des zones de montagne. De plus, nous remarquons le faible taux d'évolution démographique de la ville de Gap et Embrun, à l'inverse de Briançon. Il semblerait que la population préfère s'installer sur les premières couronnes urbaines.

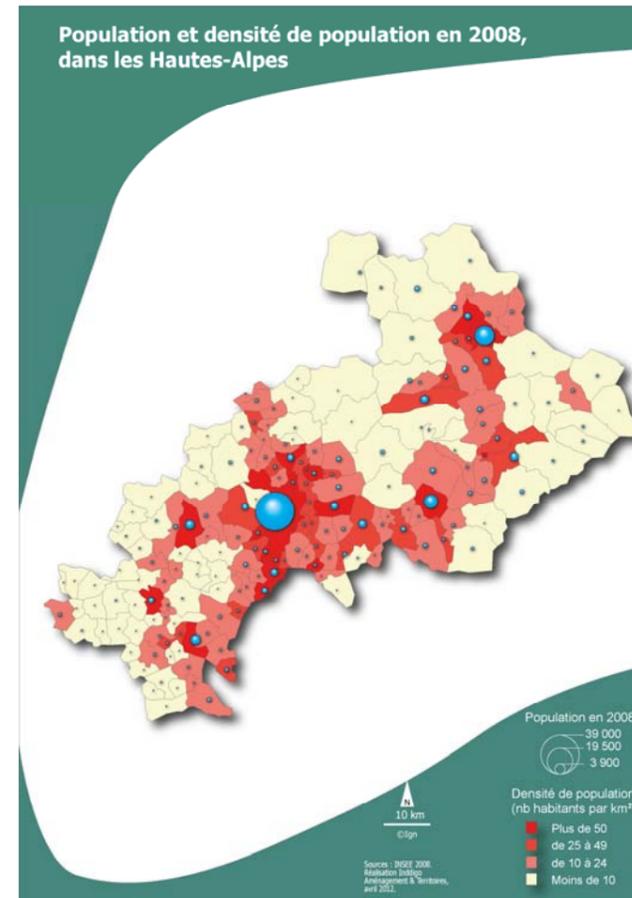
La population des Hautes-Alpes est vieillissante. Selon l'INSEE, 26 % de la population a plus de 60 ans. Cette dynamique est une opportunité pour développer une économie sociale et présenteielle. Les zones rurales comme le Queyras ou le Guillestrois ont une forte population de personnes âgées sur leur territoire. Le rôle de l'ADMR est très important pour aider ces personnes en difficultés.

Concernant le logement, il est en grande disponibilité sur l'ensemble du territoire, excepté sur la vallée de la Durance où il est très onéreux. Les étudiants connaissent un peu plus de difficulté à se loger à cause du manque de petits appartements de type studio ou T1. Cependant nous pouvons dire que l'offre de logement disponible répond aux besoins des Hauts-Alpins et des nouveaux arrivants sur le département.

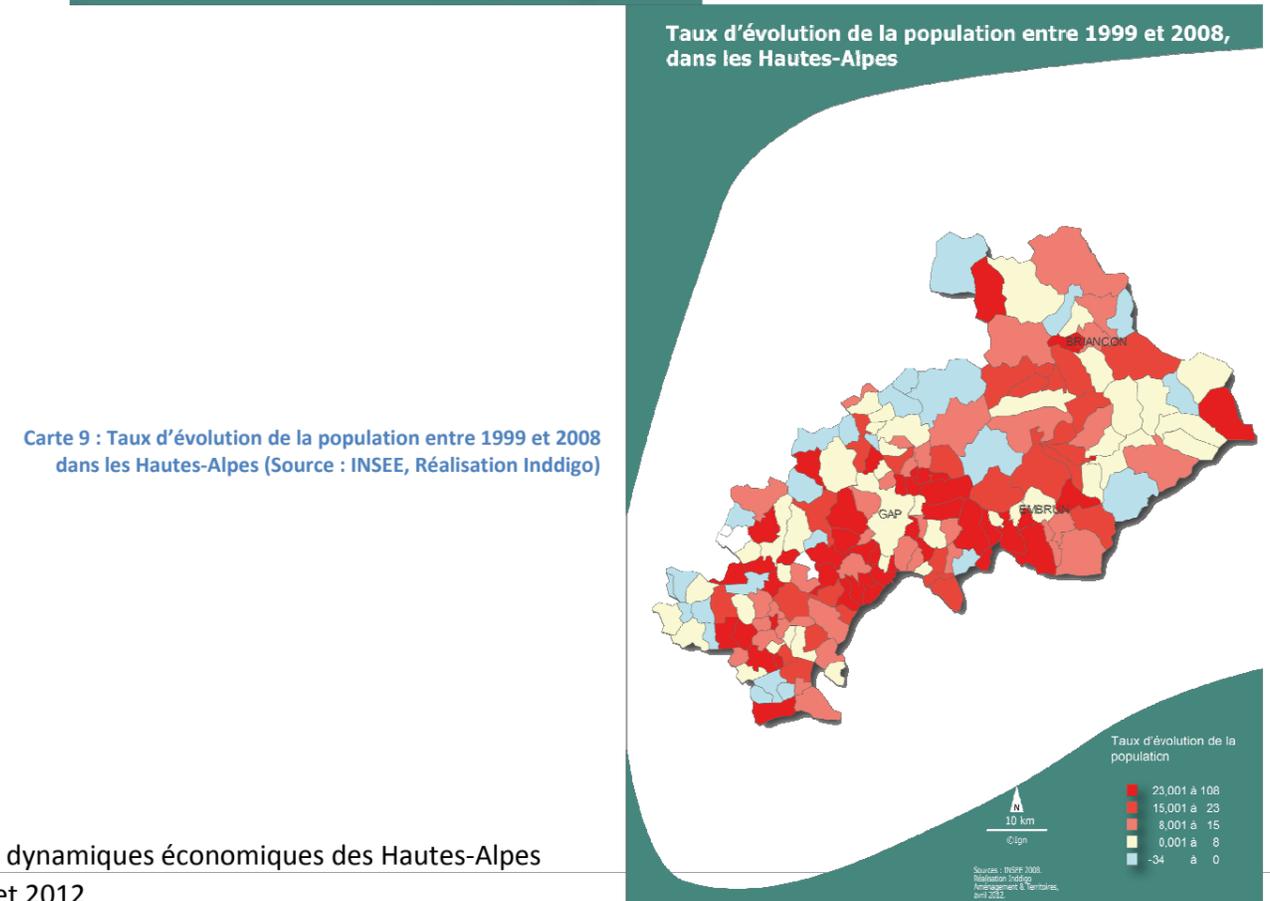
Le processus de périurbanisation est très peu marqué dans les Hautes-Alpes. En effet, l'habitat reste relativement groupé, il y a peu de longs navetteurs. Mais la carte de l'évolution de la population nous laisse penser que cette dynamique s'estompe. Les habitants quittent la ville, notamment Gap et Embrun, pour s'installer dans les espaces ruraux.

Les enjeux :

- Repenser l'implantation des entreprises au regard de l'évolution de la population sur certains territoires
- Adapter et structurer les services à la personne aux évolutions de la population, notamment son vieillissement
- S'appuyer sur l'Economie Sociale et Solidaire pour accompagner ces évolutions
- Adapter les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) pour éviter la consommation de l'espace naturel, dans le but de préserver le cadre de vie des Hautes-Alpes et au-delà son économie résidentielle



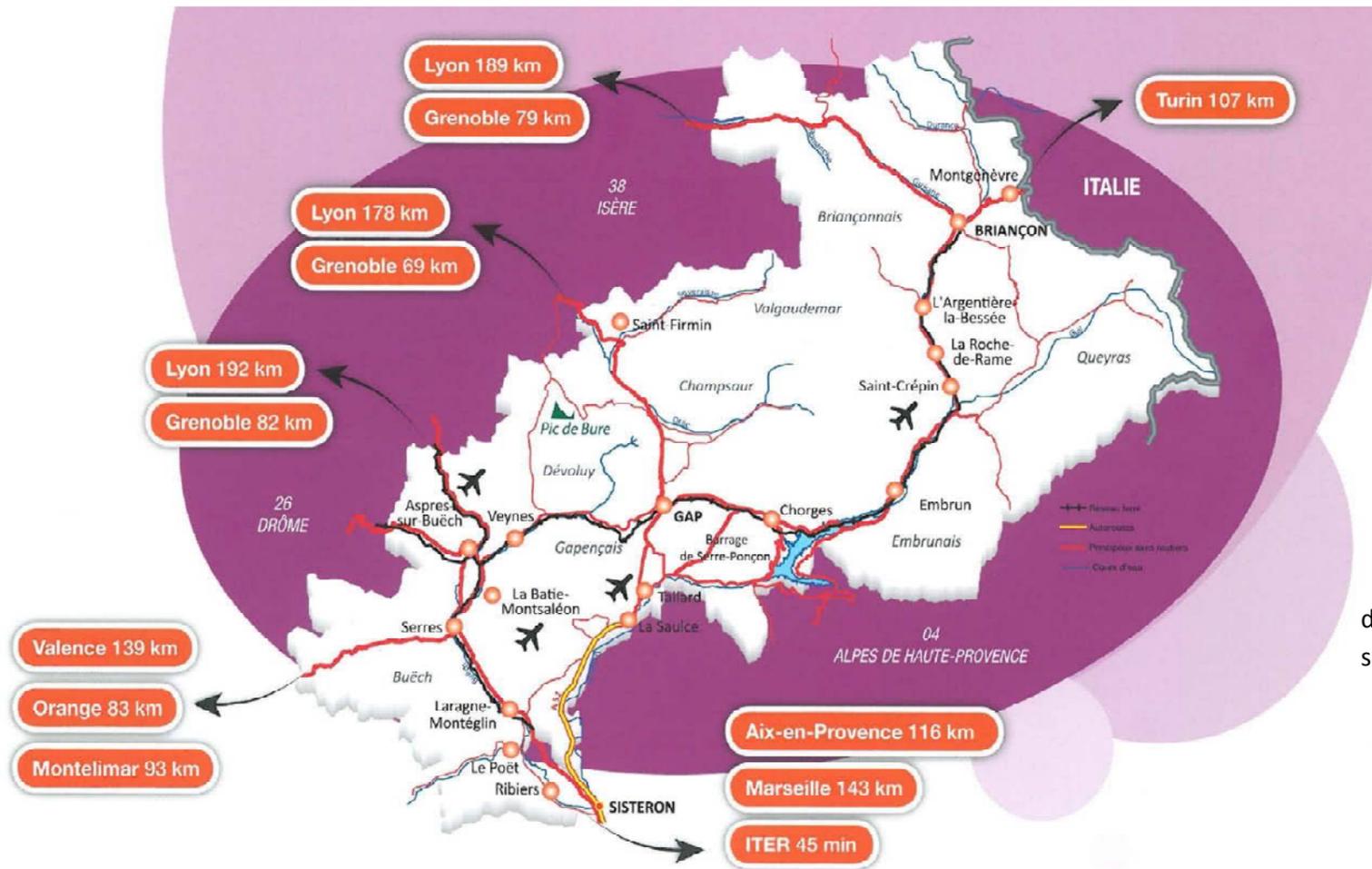
Carte 8 : Population et densité de population en 2008 dans les Hautes-Alpes (Source : RGP 2008, réalisation Inddigo)



Carte 9 : Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2008 dans les Hautes-Alpes (Source : INSEE, Réalisation Inddigo)

Aménagement, transport et mobilité

économiques, comme le Bâtiment et Travaux publics, se développent hors des limites administratives pour améliorer leurs chiffres d'affaires.



Carte 10 : Les distances vers quelques métropoles voisines à partir des Hautes-Alpes (Source : Hautes-Alpes Développement, Réalisation, Hautes-Alpes développement)

L'offre de transport autour du département des Hautes-Alpes est dense, en particulier au Nord. Un réseau très dense maille le périmètre à proximité du département, cependant la desserte en direction des Hautes-Alpes est très faible. Cette situation a entraîné un développement endogène du département, où les échanges économiques avec l'extérieur ont été jusqu'à présent assez faibles, ce qui a permis à la population de s'adapter à cette contrainte. Mais aujourd'hui certaines filières

Le département des Hautes-Alpes est très souvent présenté comme un territoire enclavé et éloigné des métropoles que sont Aix-en-Provence/Marseille, Turin, Grenoble ou encore Lyon. Cependant, au regard des radars suivant, le Sud du département est bien desservi en offre de transport (représenté par la commune de Laragne-Montéglin). C'est un espace à proximité des métropoles environnantes, mais pourtant l'influence métropolitaine reste faible.

Le Nord-Est est fortement isolé du reste de la France. Le manque d'équipement de transport, la situation géographique (territoire transfrontalier) et le milieu naturel sont les raisons de cet enclavement. Pourtant ce secteur du département est directement sous influence Italienne, où Briançon se situe à 1h30 de la capitale Piémontaise, Turin.

Le centre du département, autour de la Région Gapençaise est lui aussi enclavé.

Cette dynamique est très paradoxale, le Buëch est un espace peu enclavé mais à l'écart du développement économique à l'inverse de la Préfecture qui est un moteur du développement grâce à sa population et à l'emploi administratif, mais qui est relativement enclavé.

À titre d'illustration, voici les temps d'accès à une autoroute pour quelques villes similaires à Gap :

- Mont-de-Marsan à 15 minutes,
- Castres à 50 minutes,
- Mende à 30 minutes.

Par exemple, la commune de Veynes est un nœud ferroviaire sur le département, qui irrigue le Nord avec Grenoble, l'Ouest avec Valence et le Sud avec Marseille.

Or, de cette situation d'enclavement, qui peut être considérée comme un handicap, certains acteurs en ont fait une opportunité. En effet, malgré son enclavement des acteurs économiques ont su se développer dans ce contexte, maintenir des activités, ce qui en fait aujourd'hui un département peu touché par la crise grâce à son assise territoriale.

Concernant l'offre de transport à l'intérieur du département des Hautes-Alpes, elle peut être perçue de deux manières :

- Un réseau viaire qui rallonge les distances temps entre les communes du département. Mais l'accès aux stations est facilité par les équipements. Au-delà de la problématique

d'enclavement vers les départements limitrophes, les mobilités internes sont très compliquées. La distance-temps entre Gap et Briançon se rapproche d'1h30 en voiture.

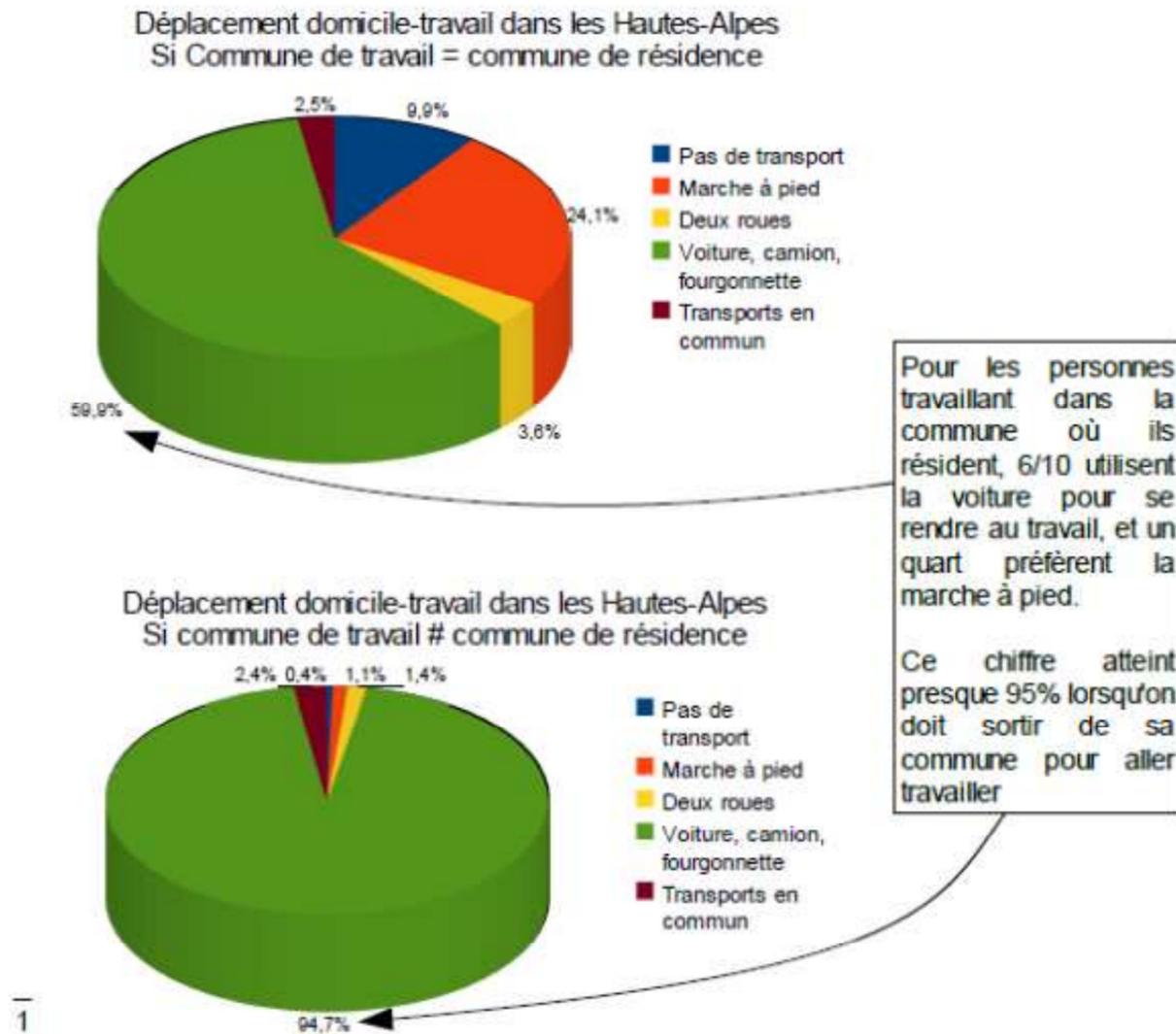
- Des politiques publiques qui ont l'ambition de permettre une alternative à la voiture.

Nous voyons émerger le covoiturage sur le territoire, mais qui reste encore à sa genèse³².

commune. L'utilisation du vélo est très peu développée pour les déplacements courts à l'inverse de la marche à pied.

Les enjeux :

- Dépasser la problématique de l'enclavement du territoire pour réfléchir le développement économique autrement
- Faciliter les mobilités et le report modal dans le département par des politiques publiques volontaristes, soit en améliorant le cadencement des lignes de bus, soit en améliorant les aires de covoiturage.



Graphique 14 : Navetteurs dans les Hautes-Alpes en 2010 (Source : Etude mobilité vers l'emploi dans les Hautes-Alpes, Réalisation, Mais de l'emploi des Hautes-Alpes)

Ces deux graphiques nous présentent les types de transports utilisés par les Hauts-Alpins pour aller à leurs travaux. La voiture prédomine, même lorsqu'une personne réside et travaille dans la même

³² L'Agenda 21 du Conseil Général des Hautes-Alpes encourage cette dynamique.

Environnement et cadre de vie : une opportunité de développement.

Le territoire des Hautes-Alpes connaît une diversité paysagère unique en France.



Photo 4 : La qualité de vie dans les Hautes-Alpes (Source : survoldefrance.fr)

L'ensoleillement, la proximité de la nature, les montagnes, les étendues d'eau... offrent un cadre de vie exceptionnel à la population. Avec 300 jours d'ensoleillement par an et la diversité des paysages, le territoire a des atouts majeurs, tant pour l'attractivité de population que pour le tourisme.

Cette qualité de vie est symbolisée par les trois Parcs sur le territoire (Parc National des Ecrins, Parc Naturel Régional du Queyras et le Parc Naturel Régional des Baronnies). Ils véhiculent une image de bien-être exceptionnelle. La qualité du ciel est unique en France ce qui rend l'activité astronomique très attractive dans les Hautes-Alpes. Ajouté à cela, le cadre de vie permet au naturalisme et au vol libre d'être très développés.

De plus, les Hautes-Alpes sont le département le mieux doté en équipements sportifs par rapport aux nombres d'habitants. En effet, il y a 46,4³³ équipements sportifs pour 10 000 habitants. En comparaison, cette valeur est de 13,7 dans les Bouches-du-Rhône et 29,6 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Cadre de vie, environnement, services... et développement économique convergent. Les théories développées par Laurent Davezies s'appliquent pleinement au département des Hautes-Alpes, et l'économie résidentielle est un vrai atout pour le développement du territoire.

● **Les enjeux :**

- Préserver ce cadre de vie exceptionnel du département, qui permet un développement de l'économie résidentielle.
- Profiter des aménités locales pour favoriser l'installation d'emploi à forte valeur ajoutée, grâce au télétravail par exemple
- Promouvoir le cadre de vie du département à l'extérieur de ses frontières administratives.

³³ Source : Ministère chargé des sports, INSEE

CONCLUSION

Ce diagnostic des dynamiques économiques des Hautes-Alpes nous a permis d'identifier les caractéristiques de ce territoire, ses atouts, ses faiblesses et ses enjeux, appréhendés dans un cadre territorial plus large. Cette conclusion tente la synthèse croisée du diagnostic et de ses enjeux.

Le département des Hautes-Alpes bénéficie d'une qualité de vie, d'une grande richesse paysagère... La diversité des territoires, du Buëch à la haute montagne, en passant par le lac de Serre-Ponçon, offre aux habitants un environnement varié et privilégié. Les amoureux de la nature ont un terrain de jeu formidable dans les Hautes-Alpes. Ce contexte en fait un territoire très attractif pour des personnes qui viennent s'installer ou passer leurs vacances en nombre sur le département.

Le département des Hautes-Alpes souffre cependant d'un enclavement relatif. Les déplacements en interne sont aussi complexes, avec des temps de parcours importants et un manque d'alternative à la voiture individuelle. Mais cette question doit être dépassée par les acteurs locaux pour mener une réflexion économique – sous peine de ne pas avancer dans la réflexion - en tenant compte des caractéristiques propres et des spécificités du département, en s'appuyant sur son potentiel intrinsèque de développement

Si l'économie productive concentre l'attention, elle représente moins de 12 % des revenus captés du département - département qui par ailleurs se trouve à l'écart des dynamiques métropolitaines - les 88 % restant étant liés à l'économie présentielle. Cette part est considérable pour les Hautes-Alpes, mais les leviers de développement sont encore peu explicitement mobilisés en sa faveur. L'économie présentielle, sa compréhension et la manière dont elle peut être valorisée sont autant d'enjeux pour le département des Hautes-Alpes.

Les Hautes-Alpes comptent sur son territoire une mosaïque de niches, de nombreuses ressources territoriales dont le potentiel pourrait être mieux valorisé. Si leur valorisation est hétérogène, une plus forte recherche de complémentarités, de mise en réseau, de montée en gamme... permettrait un développement de qualité pour le territoire.

Le développement de l'innovation va dans le même sens, hors elle est encore aujourd'hui peu présente ou peu valorisée. Elle offre pourtant des potentiels de développement important et permet un positionnement proactif vis-à-vis des évolutions à venir. Sans avoir pour objectif de multiplier l'implantation de laboratoires ou d'universités, le développement de partenariats seraient à développer, tout comme l'accueil de stagiaires ou de jeunes diplômés.

Aujourd'hui, de nouvelles évolutions sociétales sont porteuses d'un potentiel pour un département comme les Hautes-Alpes. Le vieillissement de la population, les éco-activités, l'économie numérique... sont autant d'activités potentielles en croissance propices au développement économique

du département. Elles contribuent par ailleurs au maintien de la qualité de vie et des services aux habitants, et donc à l'attractivité des Hautes-Alpes.

Au-delà des enjeux propres soulevés par les différents points de cette conclusion, la conclusion générale corrobore également la nécessité d'une stratégie de développement économique partagée avec les acteurs locaux.